



HAL
open science

LES MYSTÈRES DU PEUPLE d'Eugène SUE Roman et Histoire

Bernard Garay

► **To cite this version:**

Bernard Garay. LES MYSTÈRES DU PEUPLE d'Eugène SUE Roman et Histoire. Littératures. Université de Nancy 2, 1992. Français. ⟨NNT : ⟩. ⟨tel-04038214⟩

HAL Id: tel-04038214

<https://hal.science/tel-04038214v1>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

LES MYSTÈRES DU PEUPLE d'Eugène SUE

ROMAN ET HISTOIRE

THÈSE pour un Doctorat d'état

sous la direction de M le Professeur René GUISE

soutenue par Bernard GARAY

6 novembre 1992

Université de Nancy 2

version numérisée et nouvelle pagination en 2022 sans modification de contenu

La thèse comporte cinq parties, deux volumes d'annexes et un volume de bibliographies

Première partie ::	<i>DE MARTIN L'ENFANT TROUVÉ AUX MYSTÈRES DU PEUPLE</i>
Deuxième partie :	<i>LES MYSTÈRES DU PEUPLE ; ENGAGEMENT DANS LA RÉALITÉ D'UNE ÉPOQUE</i>
Troisième partie	<i>L'ÉDITION ORIGINALE DES MYSTÈRES DU PEUPLE</i>
quatrième partie :	<i>HISTOIRE ET IDÉOLOGIE</i>
Cinquième partie :	<i>DIFFUSION – CENSURE – POSTÉRITÉ</i>

PREMIÈRE PARTIE

DE MARTIN L'ENFANT TROUVÉ AUX MYSTÈRES DU PEUPLE

Introduction p 4

Chapitre I : Le contexte politique p 6

a) Les préludes de février 1848 p 8

b) Une Révolution ambiguë p 8

c) Une vie politique complexe et sans partis p 11

d) Des philosophies politiques p 11

e) Situation de SUE sur l'échiquier politique p 14

Chapitre II : SUE et la République p 22

a) Le témoin de février p 22

b) Un inspirateur ? p 23

c) Un acteur p 31

Le Républicain des Campagnes

Premier numéro (dimanche 26 mars 1848) p 35

d) Le militant p 39

Deuxième numéro (dimanche 2 avril 1848) p 41

Troisième numéro (dimanche 9 avril 1848) p 50

Quatrième numéro (dimanche 16 avril 1848) p 57

Cinquième numéro (dimanche 23 avril 1848) p 58

e) Un échec exemplaire p 61

Conséquences d'un échec p 66

Chapitre III : Mutations p 69

a) Vers la République conservatrice p 69

b) SUE et l'élection présidentielle	p 78
c) Défense de la République sociale : suite du Berger de Kravan	p 85
d) SUE à la recherche d'une nouvelle expression	p 90
α Une production double	p 90
β Conclusion : la situation de SUE au début de 1849	p 93

Chapitre IV : La conclusion d'une recherche p 97

INTRODUCTION

Le 12 avril 1849, *La Démocratie Pacifique* publie la lettre que Eugène SUE adresse aux « Démocrates de Marseille » et par laquelle il décline l'offre de candidature aux élections législatives du 13 mai dans les Bouches du Rhône, car il a

« entrepris depuis six mois un grand ouvrage historique et social destiné [...] à servir (la) cause commune. »¹

Le texte de la lettre est précédé d'un commentaire dans lequel on peut lire :

« Occupé d'un grand travail historique et social intitulé : *Esclave et Souverain*, M Eugène SUE a sacrifié tout intérêt d'ambition à l'accomplissement de cet ouvrage. »

Une note du journal précise et complète le titre : *Esclave et Souverain ou Histoire d'une Famille du peuple depuis la Gaule jusqu'à nos jours*.

Il s'agit là, à notre connaissance, de la première annonce auprès du public de ce qui

¹ la lettre d'Eugène SUE est datée du 9 avril

deviendra *Les Mystères du peuple ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*, qui paraîtra à partir de décembre 1849.

La lettre nous apprend que Eugène SUE travaille au projet depuis la fin de l'année 1848, novembre si l'on accepte l'indication des « six mois », et précise la nature, « historique », et l'orientation « social(e) » de ce nouveau travail. Deux informations qui prennent tout leur sens quand on les replace dans le contexte de cette fin de la première année de la Seconde République pendant laquelle Eugène SUE a donc commencé à concevoir, et peut-être à rédiger², son roman.

Depuis l'époque de la rédaction de *Martin l'Enfant trouvé*, son dernier grand roman, Eugène SUE a été conduit à accentuer son engagement politique, il est devenu militant avec le *Républicain des campagnes*, s'est porté candidat aux élections à la sans grand succès. Il s'est alors tourné vers la fiction politique avec le *Berger de Kravan*, sans plus de succès auprès des lecteurs à ce qu'il semble.

Les *Mystères du peuple* sont donc le prolongement et, nous allons tenter de le démontrer, l'aboutissement d'une recherche littéraire et d'une évolution idéologique et politique qui devaient le conduire en exil. Roman historique et militant, les *Mystères du peuple* sont autant le produit d'une époque que l'œuvre d'un écrivain populaire militant socialiste.

2 Nous donnons les indications sur le calendrier de la rédaction et la publication des *Mystères du peuple* dans la troisième partie de notre travail.

Chapitre premier

Le contexte politique

Depuis le 25 février 1848, jour de la proclamation du Gouvernement Provisoire annonçant la chute de la Monarchie de Juillet, les événements politiques ont été nombreux, la république sociale souhaitée par les républicains les plus progressistes représentés au sein du Gouvernement provisoire par Louis BLANC et surtout l'ouvrier ALBERT, a progressivement évolué vers une république conservatrice unissant sous son drapeau légitimiste, orléanistes, bonapartistes et républicains. Depuis l'été 1848 la dérive droite, commencée dès avril, au lendemain des élections à la Constituante remportées par les Conservateurs et les Modérés, ne cesse de s'accroître. Les conservateurs ont progressivement ressaisi tous les leviers du pouvoir abandonnés si facilement en février 1848. Les premiers espoirs des socialistes ont été déçus, le paysage politique profondément modifié et la République démocratique et sociale rêvée par les membres des sociétés secrètes comme ALBERT est devenue la république bourgeoise des républicains du lendemain et du Parti de l'Ordre qui regroupe tous les politiciens évincés un moment par la chute de la Monarchie de Juillet : THIERS, Odilon BARROT, Armand MARRAST

Louis Napoléon BONAPARTE, neveu de Napoléon Ier, élu le 10 décembre 1848 premier président de cette nouvelle république issue de la révolution de février, mène habilement une politique qui, en opposant les divers courants qui siègent à la Constituante, vise à discréditer le régime parlementaire pour suggérer le recours à un homme providentiel, lui-même, cela va sans dire.

Voici brièvement résumé le contenu politique de cette période de notre histoire qui fait la

transition entre la Monarchie de Juillet et le Second Empire, mais aussi annonce la Troisième République qui sortira du désastre de Sedan, par l'évolution idéologique qu'elle entraîne, tant dans la population que dans les rangs des républicains les plus convaincus.

Pendant ces quelques années, conjointement avec les bouleversements politiques, l'industrialisation de la France s'accélère, la construction des chemins de fer s'accélère et de nombreux débats parlementaires sont consacrés à ce sujet.³.

Les *Mystères du peuple*, qui paraissent de décembre 1849 à août 1857, sont trop tributaires de ces événements pour que nous nous passions de les préciser et c'est donc par de l'histoire que nous commencerons.

Les quelque trente mois qui s'écoulent depuis février 1848, qui voit l'effondrement presque sans luttes du régime de Louis – Philippe, jusqu'au 2·décembre·1851, date du Coup d'État de Louis – Napoléon BONAPARTE majoritairement approuvé par le plébiscite du 21·décembre, marquent un tournant important dans l'histoire complexe de la vie politique du XIXe siècle scandé par les changements de régime. Après les bouleversements de la Révolution, la gloire militaire de l'Empire, les deux restaurations des Bourbons, la monarchie de Juillet, la France se trouvait avoir essayé douze systèmes politiques différents⁴, plus ou moins démocratiques, chacun cherchant à concilier un gouvernement fort avec le souvenir des années révolutionnaires qui avaient bouleversé la France et l'Europe, et avec un développement économique sans précédent⁵.

On comprend que devant une telle succession de changements, accompagnés de bouleversements tout aussi importants dans le domaine scientifique, le sentiment que l'Histoire s'accélérait se soit imposé si nettement aux élites et peut-être même aux populations, entraînant par réaction et désir de comprendre une curiosité jusqu'alors inconnue pour les détails du passé.

C'est le même souci de replacer le cycle des *Mystères du peuple*⁶ dans le climat d'une époque qui nous conduit d'abord à préciser plus en détail l'enchaînement des événements dont nous venons d'esquisser très rapidement le cadre.

3 La construction des chemins de fer s'accélère et de nombreux débats parlementaires sont consacrés à ce sujet.

4 Ancien régime avant 1789 ; Constitution du 3 septembre 1791 ; Gouvernement révolutionnaire du 21 septembre 1792 ; Constitution du 24 juin 1793 ; Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795) ; Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) ; Constitution du 16 thermidor an X (4 août 1802) ; Constitution du 28 floréal an XII (18 mai 1804) ; Constitution du 6 avril 1814 ; Charte du 4 juin 1814 ; Acte additionnel aux constitutions de l'Empire du 22 avril 1815 ; Charte du 14 août 1830 ; Constitution du 4 novembre 1848.

5 Bien que la modernisation économique de la France ait été fortement ralentie par le choc révolutionnaire et les années de l'Empire. La France restait cependant en retard par rapport à l'Angleterre, grande puissance industrielle du moment.

6 Par commodité nous abrègerons ainsi le titre qui est : *Les Mystères du peuple ou Histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges*.

a) Les préludes de Février 1848

Depuis plusieurs années la Monarchie de Juillet souffrait d'un immobilisme imposé par GUIZOT, farouche partisan d'un libéralisme figé, qui laissait en fait plus de pouvoirs à Louis – Philippe qu'au Ministère. La bourgeoisie, qui était à l'origine du régime, souffrait de ne plus disposer de l'autorité comme elle le souhaitait et se détachait progressivement d'une monarchie qui ne lui permettait plus d'entreprendre toutes les modernisations que commandait le commerce. Lorsque survinrent une crise économique puis une succession de mauvaises récoltes le mécontentement devint plus grand.

Le *National*, organe de la bourgeoisie modérée, lança alors une campagne de banquets pour obtenir d'un régime qu'il ne rejetait pas mais voulait faire évoluer, les réformes politiques rendues indispensables pour le commerce. Mais la condition ouvrière n'avait pas été améliorée et les républicains socialistes, prenant appui sur cette masse de mécontents et sur des sociétés secrètes très actives, comme *Les Saisons* d'inspiration blanquiste, profitèrent de cette agitation et transformèrent une campagne au départ plutôt orléaniste en mouvement pré-révolutionnaire, d'inspiration républicaine.

b) Une Révolution ambiguë

Le banquet fixé au 22 février 1848, avait été interdit par GUIZOT dès le 14 janvier. Devant le renouvellement de l'interdiction le 21 janvier les organisateurs cédèrent mais ouvriers et étudiants qui se préparaient depuis plusieurs semaines affluèrent vers la Concorde, faisant du 22 février une première journée d'agitation à Paris. En début d'après midi le 23, devant l'agitation populaire, Louis-Philippe renvoie GUIZOT. Un cortège s'organise alors pour fêter cette victoire. C'est alors qu'intervient l'incident du boulevard des Capucines⁷

Une fusillade, dont l'origine reste encore mystérieuse, fait plusieurs morts. La manifestation pacifique se termine par un appel à l'émeute et des barricades sont élevées dans la nuit du 23 au 24 février⁸. Surpris des réactions du peuple parisien et soucieux d'éviter un nouveau bain de sang Louis-Philippe finit par abdiquer en faveur de son petit-fils le 24 février. Mais il était trop tard, les émeutiers avaient envahi l'Assemblée, un gouvernement provisoire s'y formait autour de

7 Eugène SUE évoquera cet incident dans le chapitre IX du premier volume des *Mystères du peuple*.

8 Les chapitres IX et X des *Mystères du peuple* décrivent une barricade de la Rue Saint-Denis et les combats qui s'y déroulèrent.

LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN et des hommes du *National*.

Pendant ce temps un autre gouvernement, inspiré, lui, par les membres des sociétés secrètes se formait à l'Hôtel de Ville. De la fusion de ces deux projets différents politiquement naquit le gouvernement provisoire dirigé par LAMARTINE, où les modérés du *National* acceptèrent finalement de laisser siéger un représentant de la tendance socialiste en la personne de Louis BLANC, qui réussit à imposer l'ouvrier ALBERT, membre de la Société secrète des Saisons qui avait organisé la prise de l'Hôtel de Ville.

Finalement le gouvernement provisoire était donc dominé par des modérés, les députés et anciens députés, DUPONT DE L'EURE, ARAGO, LAMARTINE, CRÉMIEUX, MARIE, GARNIER-PAGES et Armand MARRAST, rédacteur du *National*. À leur côté siégeaient, seuls véritablement reconnus comme étant des leurs par les démocrates, LEDRU-ROLLIN, député , FLOCON, rédacteur de La Réforme, Louis BLANC et l'ouvrier ALBERT.

La révolution de février, née d'une campagne de banquets organisée par des libéraux plutôt orléanistes, débouchait finalement sur un gouvernement provisoire disparate qui devait se prononcer sur la nature du régime. Dès le 24 février 1848, à la Chambre LEDRU-ROLLIN avait déclaré :

« Ce que le peuple veut, c'est la République tout de suite, la République sans attendre. »

La déclaration avait été signée par BLANC, LEDRU-ROLLIN, GARNIER-PAGES, CRÉMIEUX, MARIE et Dupont de l'Eure.

La discussion s'engagea de nouveau à l'Hôtel de Ville et Victor HUGO rapporte dans *Le Temps présent* III⁹, comment LAMARTINE proposa une première formulation qui, un mot étant changé¹⁰, aboutit à la déclaration officielle qui permettait de calmer les ouvriers armés tout en ménageant l'avenir des modérés : .

« Le Gouvernement provisoire déclare que le gouvernement actuel de la France est le gouvernement républicain, et que la nation sera immédiatement appelée à ratifier la résolution du gouvernement provisoire et du peuple de Paris. »

Dès ses origines la Seconde république naît donc d'un compromis qui fait suite à un conflit politique, marquée à la fois par le libéralisme français représenté par des hommes comme THIERS,

9 *Le Temps présent III*, 1848, février, Victor HUGO, œuvres Complètes, tome Histoire, 1990, Robert Laffont, coll. BOUQUINS, pp. 1012-1013.

10 Selon HUGO, LAMARTINE aurait écrit deux fois « gouvernement provisoire », on modifia la seconde occurrence pour remplacer « provisoire » par « actuel ». C'était plus encore un changement politique qu'une correction stylistique.

Odilon BARROT, et par les socialismes plus ou moins marqués de LAMARTINE, LEDRU-ROLLIN, RASPAIL, Louis BLANC, CABET, LEROUX, CONSIDÉRANT. Mais il serait inexact de ne pas mentionner les idées Saint-simoniennes et le christianisme social dont l'influence sur la pensée politique était également importante grâce aux actions de CONSIDÉRANT, BUCHEZ, LAMENNAIS.

À côté de ces forces se réclamant à des titres divers de l'héritage révolutionnaire et qui représentent plus ou moins les forces de progrès, le courant conservateur et ultramontain, qui semble balayé par les événements, garde une influence importante qui s'étend jusque dans certaines couches populaires. Certes il convient de nuancer les aspirations de courants que nous avons parfois quelque peine à distinguer avec le recul du temps, mais on peut schématiquement considérer que ces forces rêvent d'un retour de la monarchie absolue, ce qui ne signifie pas nécessairement un retour à l'absolutisme, nous y reviendrons.

Si l'on excepte Louis-Napoléon BONAPARTE, encore en exil en Angleterre, tous les hommes politiques actifs de ces premiers mois de 1848 ont commencé leur carrière politique sous la Monarchie de juillet et parfois même plus tôt. Certains ont évolué, on pense à Victor HUGO d'abord légitimiste pair de France, puis libéral (il ne deviendra républicain que dans quelques mois), LAMARTINE, légitimiste puis républicain, mais c'est aussi le cas d'Eugène SUE, rallié depuis plusieurs années¹¹ aux idées progressistes des républicains socialistes.

Une partie non négligeable de ces hommes de février poursuivra d'ailleurs ses activités sous le Second Empire voire sous la Troisième République, de France ou de l'étranger, en se ralliant ou en s'opposant aux régimes successifs. Presque tous appartiennent à la moyenne ou haute bourgeoisie et ont la même culture. C'est dire qu'il est parfois difficile rétrospectivement de bien saisir les différences qui existaient entre leurs conceptions, différences qui pourtant ont conduit, à l'époque, à des affrontements dont la violence surprend parfois un Français de cette fin du XXe siècle.

À plus d'un siècle de distance, sur des questions encore d'actualité, comme les rapports du gouvernement avec le Parlement, ou des églises avec l'état ou l'enseignement, les discours étonnent par le modernisme de leurs arguments et la virulence des propos. Certains clivages sont nets, d'autres le sont moins et cette frange ambiguë n'est pas la moins intéressante pour saisir l'esprit des *Mystères du peuple*.

11 La « conversion » d'Eugène SUE est plus progressive que n'a bien voulu le dire Félix PYAT et nous pensons que l'adhésion aux idées républicaines puis socialistes se précise à partir de 1842 et de la lecture que CONSIDÉRANT fait des *Mystères de Paris* dans ses articles de *La Phalange* les 26 juin, 13 et 20 novembre, 4 et 9 décembre 1842. Quoi qu'il en soit elle est effective depuis déjà plusieurs années au moment des événements de 1848.

c) Une vie politique complexe et sans partis

Nous avons à plusieurs reprises parlé de conservateurs, légitimistes, orléanistes, modérés, républicains, nous avons aussi souligné la difficulté que nous avons eu parfois à saisir des nuances politiques à travers les écrits ; cette difficulté est souvent aggravée par le fait qu'il n'existe pas encore à cette période de partis politiques tels que nous les connaissons de nos jours, avec une organisation et une structure. La vie politique du XIXe siècle est organisée autour de courants de pensée qui sont les fruits de l'histoire, républicains (souvent plus proches de 1789 que de 1793), bonapartistes, légitimistes et orléanistes, ou de systèmes économiques et philosophiques, saint-simoniens, fouriéristes, libéraux, chrétiens sociaux. Au sein de ces cadres trop vastes, les nuances et les individualités s'opposent et se déchirent, les affrontements se déplacent reflétés par une presse nombreuse que la République modérée puis le Second Empire s'efforce en vain de contrôler. C'est donc par le biais de la presse que nous parviendrons le plus souvent à situer l'appartenance de tel ou tel à une mouvance politico-idéologique qui ne s'incarne pas encore dans une organisation. Ainsi avons-nous parlé, comme le font les historiens du siècle des révolutions, des « hommes du *National* » pour caractériser un courant que nous situerions à mi-chemin entre les républicains démocrates et les orléanistes de stricte obédience comme GUIZOT.

L'analyse se complique souvent du fait que, dans la pensée des individus, et au sein des rédactions apparaissent des hésitations plus ou moins nettes à propos des grands débats. À chaque instant le paysage politique se recompose, autour d'axes forts, mais en fonction de la conjoncture du moment. Il faut donc, parallèlement aux classifications que suggèrent les journaux, faire fonctionner les grands systèmes de pensée politique qui traversent le XIXe. De la confrontation de ces deux approches naissent les portraits que l'on peut esquisser, mais qui ne reflètent la réalité que pendant une période courte.

d) Des philosophies politiques

Quelques systèmes de pensée dominant l'ensemble et imprègnent des courants politiques dont les options gouvernementales sont parfois très différentes. Ainsi le christianisme renaissant nourrit aussi bien l'ultramontisme réactionnaire de MONTALEMBERT ou VEUILLOT que le catholicisme social de LAMENNAIS ; le saint-simonisme recrute ses adeptes essentiellement dans les rangs des orléanistes partisans du libéralisme économique, mais aussi chez les républicains parmi lesquels nombreux sont ceux que les socialismes ont séduits.

Seuls les orléanistes cependant sont étrangers à la révolution de février, encore conviendrait-il de nuancer ce propos si l'on considère l'attitude pour le moins ambiguë de certains comme THIERS ou Odilon BARROT. La révolution de février présente en effet la particularité d'avoir montré le ralliement extraordinairement rapide au nouveau régime d'une administration mise en place par la Monarchie défunte¹². Miné par la corruption autant que par la désaffection de la bourgeoisie qui l'avait soutenu, le régime s'est effondré avec une rapidité qui surprit jusqu'aux ministres. Les orléanistes dont nous parlons se fondirent alors dans la masse des « républicains du lendemain » et ne réaffirmèrent pas leurs opinions avant l'été 1848, cédant la place entre-temps aux républicains sincères ou ralliés, tant la République paraissait alors seule capable d'unir une classe politique épuisée par les changements successifs de régime du demi-siècle précédent.

Dans les premières semaines qui suivirent février il sembla que la France ne comptait plus que des républicains ! Ainsi peut-on lire dans *L'Univers* du 27 février 1848 :

« Dieu parle par la voix des événements. La révolution de 1848 est une notification de la Providence. [...] Qui songe aujourd'hui en France à défendre la monarchie ? Qui peut y songer ? La France croyait encore être monarchique et elle était déjà républicaine. Elle s'en étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui. Revenue du premier mouvement de trouble elle s'appliquera sagement, courageusement, invinciblement, à se donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle a depuis longtemps définitivement acceptées. »

Il est vrai que l'organe de VEUILLOT et des ultramontains, assortit son ralliement d'une condamnation de la monarchie qui repose sur l'analyse de ses rapports avec l'Église autant que sur son fonctionnement social, ce qui laisse présager, déjà, des difficultés futures :

« La monarchie succombe sous le poids de ses fautes.

Personne n'a autant qu'elle-même travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis·XIV, scandaleuse avec Louis·XV, despotique avec Napoléon, inintelligente jusqu'en 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus, jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire.

Elle n'a plus aujourd'hui de partisans.

[...]

Nous ne croyons pas au droit inamissible des couronnes. La théologie gallicane a consacré exclusivement le droit divin des rois. Avant elle et plus haut qu'elle, la théologie catholique a proclamé le droit divin des peuples. Il n'y a qu'une volonté qui

12 · Dans nombre de cas les fonctionnaires de Louis-Philippe ont eux-mêmes déclaré allégeance au gouvernement provisoire, alors même que la population restait indécise

doive toujours être plus respectée que la volonté de tous les hommes : ce n'est pas la volonté d'un autre homme, c'est celle de Dieu.

[...]

Or, presque toutes les monarchies attendent plus ou moins à la liberté de l'Église, même lorsqu'elles paraissent accorder au culte leur protection et leur faveur. Plus le gouvernement monarchique est fort, plus l'Église est asservie.

[...]

Que la République française donne donc la liberté à l'Église, la seule liberté, la liberté de tout le monde ! Nous ne sommes, nous qui parlons, que de simples laïques, mais nous affirmons que l'Église ne demande rien de plus et qu'elle paiera d'une gratitude éternelle et d'immenses services la reconnaissance de ce droit pur et simple : la liberté. »

Il reste que, tout en reconnaissant que le parti ultramontain n'a pas participé à la révolution, *L'Univers* s'incline devant les événements et reconnaît la République :

« Nous n'avons point travaillé à ce résultat, nous ne l'avons point désiré, et tout en le jugeant immanquable, nous étions loin de prévoir qu'il pût arriver si tôt. Les catholiques ont des devoirs à remplir envers tous les gouvernements. Ces devoirs, nous les avons remplis envers la dynastie de Juillet. Respectant en elle le principe salubre de l'autorité, nous n'avons rien fait pour la renverser, nous avons tout fait pour l'éclairer.

Ces mêmes devoirs, nous devons, nous voulons, les observer envers le gouvernement nouveau. [...] »

Même le *Constitutionnel*, organe de l'opposition modérée au régime de Louis-Philippe, se fait républicain, toujours avec modération, et s'intéresse surtout aux nouvelles conditions faites à la presse après les premières décisions du Gouvernement provisoire :

« Sous un gouvernement monarchique, appuyé sur un système électoral limité, que la parole ne fût libre qu'à des conditions sévères, cela se comprend ; mais sous le gouvernement de *L'Universalité* des Français, la parole doit être à tous. [...] Le gouvernement a été hardi, et nous l'en louons, dans beaucoup des principes qu'il a proclamés, dans beaucoup des actes qu'il a accomplis, pour bien marquer le caractère populaire de cette révolution qu'il n'ait pas peur, dès ses premiers pas, de la liberté de la presse. »¹³

13 *Constitutionnel*, 3 mars 1848. Les inquiétudes du *Constitutionnel* s'expliquent par l'attitude de THIERS et Odilon

Ces ralliements nombreux, et intéressés, émeuvent les républicains d'avant la révolution qui introduisent la terminologie devenue classique, désignant par « républicains de la veille », les « vrais républicains », partisans des théories sociales les plus avancées et militants d'avant février, par opposition aux « républicains du lendemain », assemblage complexe qui regroupe en fait des bonapartistes encore peu nombreux, des légitimistes et des orléanistes autour des personnalités controversées de THIERS, Odilon BARROT et même GUIZOT bientôt de retour d'exil¹⁴.

Très rapidement, à partir de la campagne pour les élections à l'Assemblée *Nationale* d'avril 1848, les républicains du lendemain constituent le Parti de l'Ordre, ainsi désigné à cause de ses prises de position contre les faiseurs de troubles socialistes. Un tel accord, purement négatif indispose d'ailleurs aussi le journal de VEUILLOT, qui écrit le 23 avril :

« De toute part on se demande avec inquiétude si la cause de l'ordre sera suffisamment représentée dans l'Assemblée *Nationale*.

Cette préoccupation est légitime. Néanmoins il ne faudrait pas qu'elle devint exclusive. Nous devons l'avouer, depuis quelques semaines on nous paraît beaucoup trop enthousiaste des hommes de l'ordre. [...] L'ordre est une excellente chose, et nous n'avons nul besoin de dire que nous comptons parmi ses plus dévoués défenseurs. Seulement, nous trouvons qu'à force de le réclamer on le compromet, et qu'il serait plus facile de l'obtenir si on ne se montrait pas résolu à lui tout sacrifier. »

On peut donc sommairement répartir les forces politiques suivant trois axes. Les républicains de la veille, parmi lesquels il faudra distinguer ceux de tendance modérée, les « hommes du *National* », de ceux qui sont plus proches des socialistes, les républicains du lendemain, parmi lesquels on distinguera ceux d'inspiration libérale voltairienne, comme THIERS et Odilon BARROT, de ceux qui, avec VEUILLOT et MONTALEMBERT, restent d'abord attentifs à la place accordée dans le nouveau régime à l'Église catholique. Enfin il y a les monarchistes légitimistes qui, avec la Patrie, s'opposent à toute idée de république et pensent au retour d'Henri V. Seuls les orléanistes semblent avoir pour l'heure disparu.

e) Situation d'Eugène SUE sur l'échiquier politique

Eugène SUE quant à lui appartient depuis plusieurs années, officiellement depuis la fin des

BARROT lors des journées de février. Le journal craint que les républicains, à présent au pouvoir, ne sanctionnent les derniers soutiens de l'ancien régime.

14 Après les événements de février, GUIZOT s'était réfugié en Angleterre. Il rentra en France quelques mois plus tard. Dans le prologue des *Mystères du peuple*, consacré à la période qui va de février à octobre 1848, Eugène SUE respecte parfaitement l'usage des journaux républicains, et fait de ses héros des « républicains de la veille » en lutte contre toutes les autres tendances

Mystères de Paris, sans doute plutôt depuis le Juif errant¹⁵, à la mouvance républicaine et s'intéresse aux diverses écoles socialistes. Même si certains le contestent, comme cela apparaîtra nettement en mars-avril 1850¹⁶, Eugène SUE est donc un républicain de la veille. Ses convictions personnelles le rapprochent de Louis BLANC, mais il est fortement influencé par les cercles fouriéristes et connaît CABET, que les hommes du lendemain considèrent, sans doute à tort, comme le plus dangereux des socialistes avec BARBÈS.

Au moment des événements de février Eugène SUE écrit L'Orgueil qu'il publie dans *Le Constitutionnel*, journal du Docteur VÉRON, organe de l'opposition dynastique sous la Monarchie de Juillet¹⁷, et qui se réclame des idées libérales de THIERS dont il expose les thèses¹⁸. Depuis 1844, date à laquelle VÉRON prend le contrôle du *Constitutionnel*, Eugène SUE est sous contrat avec VÉRON qui, désireux de relancer le journal, a tenu à s'attacher pour dix ans la collaboration d'Eugène SUE, devenu le plus célèbre des feuilletonistes après l'immense succès des *Mystères de Paris* publiés par le Journal des Débats.

« M Eugène SUE venait d'étonner, d'émouvoir Paris et la province par les récits entraînants des *Mystères de Paris*. Je lui offris cent mille francs, dix mille francs par volume, d'un nouveau roman dont il avait déjà trouvé le titre : LE JUIF ERRANT. »¹⁹

Le contrat offre à Eugène SUE des conditions avantageuses, mais contraignantes²⁰, qui montrent à la fois la notoriété d'Eugène SUE après le succès des *Mystères de Paris*, et le sens commercial du docteur VÉRON bien décidé à redresser *Le Constitutionnel* en offrant à ses lecteurs un feuilleton du plus célèbre auteur de l'époque. *Le Juif Errant*, qui commence à paraître le 25 juin 1844²¹, marqua les débuts de cette association qui devait être destinée à bien des revers.

Martin l'Enfant trouvé, publié à partir du 26 juin 1846²², est le second roman d'Eugène SUE qui paraît en feuilleton dans le journal mais, alors que *Le Juif Errant* est surtout marqué par l'opposition aux jésuites dans la ligne des cours de MICHELET et QUINET²³, *Martin l'enfant trouvé* est plus imprégné des idées fouriéristes, comme le prouvera à l'évidence l'épisode final qui comporte en

15 Nous parlerons de l'évolution d'Eugène SUE dans le chapitre suivant.

16 Infra, Deuxième partie, chapitre III, p 125 et suivantes.

17 Voir l'Histoire générale de la Presse, PUF, 1969, T2, p 120.

18 dans ses Mémoires d'un bourgeois de Paris, VÉRON écrit : « [...] je ne puis terminer l'historique du *Constitutionnel* sans dire ici, avec le plus religieux respect de la vérité, pourquoi, comment, et à quelle occasion éclata la rupture publique entre ce journal et le chef du centre gauche. Ce ne fut que le 10 novembre 1849 qu'éclata un premier conflit assez sérieux entre M THIERS et le *Constitutionnel*. » (Édition faite par Guy Le Prat, Paris, 1945, tome 2, p 180.)

19 ibid

20 Ne serait-ce que l'exclusivité, ce qui ne tardera pas à poser problème à Eugène SUE et à VÉRON.

21 Le dixième et dernier volume paraît du 1er au 26 août 1845.

22 *Martin l'enfant trouvé*, ou les Mémoires d'un valet de chambre, s'achèvera le 5 mars 1847.

23 Cours donnés en 1843 au Collège de France et publiés sous le titre *Des Jésuites*, Hachette et Paulin, 1843.

outre cette note :

« Nous n'avons pu que donner une idée très sommaire et très imparfaite de ce que peut être une association à la fois agricole et industrielle, basée sur ces trois éléments : le capital, le travail et l'intelligence. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient curieux d'en connaître l'organisation pratique à l'excellent petit livre de M Mathieu BRIANCOURT : Organisation et association du travail, à la Librairie Sociétaire, 10 rue de Seine. »²⁴

Or l'opposition aux jésuites, voire l'anticléricalisme est tout à fait dans la ligne libérale défendue par THIERS, *Le Constitutionnel* s'en accommode fort bien, alors que le discours fouriériste ne l'est pas. Eugène SUE se trouve en désaccord avec le corps du journal et les options philosophiques et sociales de THIERS.

Le roman, dont le caractère social éclate aux yeux du lecteur le plus candide, est émaillé de dissertations politiques qui ralentissent l'action et, finalement, alourdissent l'œuvre, mais surtout défendent des thèses que VÉRON ne peut accepter aisément. Progressivement, Eugène SUE s'éloigne de l'esthétique courante des feuilletons romanesques de cette époque. Un exemple, pris au début de l'œuvre suffira pour s'en convaincre. Au chapitre IV, un tableau champêtre :

« Voici la métairie du Grand-Genévrier, par exemple ... Eh bien ! C'est tout bonnement ... ravisant ... Cabat ou Dupré²⁵ ferait de cela un délicieux tableau.

Et, en effet, au printemps, les bruyères incultes se couvrent de fleurs roses ; aux bords fangeux des marais se développent en gerbes les feuilles lancéolées des iris aux fleurs d'or, ou les tiges des roseaux à aigrettes brunes ; la mousse renaissante couvre de son velours et de ses reflets d'émeraude les tuiles et le chaume des toitures à demi effondrées [...] » .

débouche sur un commentaire critique de la réalité sociale :

« l'optimiste crie au paysage ! ... à la fabrique ! ... au pittoresque ! ... et il hausse les épaules de pitié si on lui parle de l'horrible condition des gens condamnés à vivre dans un lieu qui, selon l'optimiste, ferait un si délicieux tableau.

Seulement, si l'optimiste amateur de couleur et de paysage prolongeait quelque peu son séjour dans ce site d'un effet si pittoresque, il s'apercevrait bientôt que l'ardeur du soleil faisant fermenter les masses de fumier humide qui encombrent la cour, il s'en exhale une odeur putride qui infecte l'habitation déjà privée d'air, pendant que la fange

24 Chapitre XXIII de Martin, *Constitutionnel* du 5 mars 1847.

25 CABAT et DUPRÉ sont deux peintres de l'École de Barbizon, très célèbres à l'époque pour leurs toiles à sujet rustique.

du marais, attiédie par les feux de la canicule, répand des miasmes délétères , non moins funestes que les épais brouillards dont il est couvert durant l'automne et l'hiver. »

. Commentaire qui s'étend sur tout le feuilleton, passant rapidement au domaine politique et suggérant des solutions contraignantes pour les propriétaires terriens :

« Au nom de l'utilité publique, assainissez vos terres, construisez des habitations humaines, et non des tanières pour les hommes laborieux qui seuls cultivent et mettent en valeur le sol dont vous êtes détenteurs ; [...] »

avant d'en arriver à suggérer une réforme sociale qui n'est rien moins que le transfert de la terre à l'état, c'est à dire une collectivisation, avec dédommagement des propriétaires il est vrai, mais il s'agit quand même une remise en cause du principe de propriété qui est la base de la société libérale issue des principes de 1789 et auquel les lecteurs du *Constitutionnel* sont en très grande majorité attachés :

« Êtes-vous trop pauvres pour être si riches ? vendez-vos terres ...

La société exigera de l'acquéreur des garanties que vous n'offrez pas.

Les acquéreurs feront-ils défaut ?

La société achètera [...] Une fois propriétaire, la société assainira, cultivera, défrichera, bâtira dans l'intérêt de tous, et conséquemment d'elle-même, car elle appellera les travailleurs agricoles en association, en participation.

Et alors la communion aura remplacé l'égoïste et stérile individualité [...] »²⁶

De tels commentaires se multiplient. Jusqu'à cette formule du chapitre LXVI qui dut faire frémir plus d'un lecteur du journal de VÉRON :

« NUL N'A DROIT AU SUPERFLU

TANT QUE CHACUN N'A PAS LE NÉCESSAIRE »²⁷

VÉRON ne pouvait tolérer de tels propos que dans la mesure où le succès couronnerait le roman. Or le public n'a pas suivi.

Le roman d'Eugène SUE est mal perçu par les lecteurs du *Constitutionnel*, peu convaincus sans doute par les idées et déçus par la forme. Le tirage baisse ce qui lèse VÉRON :

²⁶ *Les Misères des enfants trouvés*, Rouff, chapitre IV, p 63 et suivantes.

²⁷ *Constitutionnel* du 3 mars 1847, Épilogue, p 490.

« L'acte de société du *Constitutionnel* ne m'accorde ni actions industrielles, ni traitements ; il me rend passible des pertes, et pour m'en rembourser il me donne, sur les bénéfiques futurs, moitié tant que je ne serai pas couvert de mes avances, un tiers seulement après remboursement. »²⁸

Dès lors les relations entre Eugène SUE et VÉRON, qui sans doute étaient déjà très tendues, se détériorent rapidement. VÉRON repousse la parution du prochain roman d'Eugène SUE à une date lointaine. Entre temps il espère reconquérir ses lecteurs avec des auteurs moins engagés et des textes plus conformes aux attentes des abonnés du *Constitutionnel*.

Dès que *Martin l'enfant trouvé* est fini, le 7 mars 1847, VÉRON commence à publier simultanément, dans la Bibliothèque Choisie du *Constitutionnel*²⁹, *Le Capitaine Lambert*, de Charles RABOU, puis *les Parents pauvres*, de BALZAC³⁰ avant de donner en feuilleton *Les Quarante-cinq* d'Alexandre DUMAS³¹ et d'annoncer un nouveau roman de Charles RABOU, *Le Cabinet Noir*. Il n'y a aucune annonce sur de futurs romans d'Eugène SUE.

Gestionnaire pointilleux, du moins quand il s'agit de ses propres finances³², VÉRON intervient auprès d'Eugène SUE. Il s'ensuit une tension que la nature, encore fouriériste, quoique moins sociale que morale, des *Sept Péchés Capitaux* ne parvient pas à résoudre³³. D'autant que les lecteurs boudent ce roman qui les surprend encore. VÉRON ouvre le conflit en refusant de publier la suite. À son tour, Eugène SUE se plaint auprès de son nouvel éditeur :

« Je ne puis cependant pas me soumettre à l'absolutisme de M·VÉRON en cette affaire, car à l'avenir mon traité devient complètement illusoire s'il peut tout refuser sous ce prétexte de socialisme.

[...]

J'ai écrit à MASSET que si vous avez un moment à perdre je vous prierais de lire *L'Avarice* afin de bien vous convaincre qu'il n'y a pas un mot de socialisme dans cet ouvrage. »³⁴

28 Mémoires d'un bourgeois de Paris, édition citée, p 179. Les Archives *Nationales* conservent, dans le dossier du *Constitutionnel*, F/18/329 A, le nouveau traité de fondation de la société du journal, daté du 29 mars 1844. On constate que les déclarations de VÉRON dans ses Mémoires sont exactes

29 La Bibliothèque choisie occupe la place du feuilleton mais les textes sont présentés en format in 8o, avec des pages numérotées et des marges. Le lecteur peut ainsi facilement découper les pages et constituer un livre

30 Le *Constitutionnel* publie successivement : *Le Cousin Pons*, *Eugénie Grandet*, *Le Colonel Chabert* et *La Grenadière*

31 Le roman de DUMAS commence à paraître le 13 mai 1847

32 Fastueuse, la carrière de VÉRON comme directeur de l'Opéra de Paris entre février 1831 et août 1835, s'était aussi révélée ruineuse pour les fonds publics.

33 Le *Constitutionnel* commence néanmoins la publication des *Sept Péchés Capitaux* avec *L'Orgueil* qui débute le 8 novembre 1847. Il y aura 66 feuilletons entre le 8 novembre 1847 et le 18 février 1848.

34 Lettre à TROUPENAS, Arsenal, Ms 14637, fol 37/38, 1er juin 1849.

D'autant que Eugène SUE a fait des efforts :

« *L'Avarice* est une œuvre de conciliation »³⁵ :

affirme-t-il dans une lettre à TROUPENAS datée du 12 juin 1849.

Eugène SUE est d'ailleurs beaucoup plus blessé par le refus de publication, qui semble également mettre en cause son talent de feuilletoniste, que par le désaccord politique. Il ne se refuserait pas à un compromis si l'on en croit la suite de la lettre :

« Il y avait d'ailleurs un moyen honorable, convenable, c'était de me désigner les passages qui avaient pu choquer.

J'aurais modifié ou revu, et encore je me serais trouvé fort embarrassé car, je vous le répète, l'avarice est une œuvre avant tout de conciliation. »³⁶

Eugène SUE est indigné de l'attitude de VÉRON qui savait à quoi il s'engageait en signant avec lui :

« En traitant avec moi auteur des *Mystères de Paris* pour le *Juif errant* ouvrage socialiste, suivi de *Martin*, ouvrage socialiste, M·V(éron) savait parfaitement la tendance de mes idées. Il a prouvé que le socialisme ne lui déplaisait pas en insérant *Martin* et le *Juif* sans aucune observation »³⁷:

Implicitement VÉRON reconnaîtra qu'il avait quelques torts car on lit dans ses *Mémoires* qu'au moment de la signature du traité, avant donc la publication du *Juif errant* :

« Le grand désir de redonner de la popularité au *Constitutionnel* par l'éclat d'un grand nom ne me rendit exigeant ni sur le sujet, ni sur le but moral de l'ouvrage. J'apportai certainement dans cette affaire autant d'imprévoyance que de légèreté. Que ceux qui n'ont jamais commis de fautes dans la vie me jettent la pierre ! »³⁸.

Lorsqu'il avoue ainsi qu'il recherchait en priorité un auteur qui relançât le succès du *Constitutionnel* et en augmentât le tirage, VÉRON rappelle l'intérêt majeur du feuilleton pour les propriétaires et gérants de journaux. Il permet de comprendre que la cause profonde du conflit est bien l'échec populaire des derniers romans d'Eugène SUE. Dans *les Mystères de Paris*, la prédication sociale n'intervenait que dans un second temps, l'intrigue romanesque foisonnante avait

35 Arsenal, Ms 14637, fol 39/40.

36 Ibid

37 Lettre à TROUPENAS, 14 juillet 1849, Arsenal, Ms 14637, fol 43/44. Dans sa correspondance Eugène SUE ne souligne pas toujours les titres des romans auxquels il fait allusion. Nous avons rétabli l'usage moderne chaque fois que cela était nécessaire

38 Mémoires d'un bourgeois de Paris, T 2, p 178

eu le temps de séduire le public, le discours édifiant ne put le détacher des héros. À partir du *Juif errant*, Eugène SUE qui a pris conscience de la « mission » qu'il pouvait et même devait remplir, commence son combat dès les premiers chapitres³⁹.

. Cette dérive s'est encore accentuée avec *Martin* nous l'avons dit, et le succès a fui. Les lecteurs, qui n'avaient pas encore eu le loisir d'être séduits par la fiction que déjà la prédication commençait, ont réagi d'abord avec leur conscience politique. En devenant trop ouvertement et surtout trop tôt prédicateurs, les derniers romans ont abandonné ce qui faisait le succès du feuilleton authentiquement populaire pour tomber dans la dissertation politico-sociale qui remplissait habituellement les colonnes des journaux comme *La Démocratie Pacifique*. Ils ont cessé de plaire car Eugène SUE n'est pas parvenu à équilibrer les éléments distractifs et les discours formateurs.

On conclut aussi des Mémoires de VÉRON que le socialisme n'était sans doute finalement qu'un prétexte pour obtenir la modification d'un traité qui ne donnait plus satisfaction maintenant que le succès d'Eugène SUE semblait avoir diminué durablement après le demi-échec de *Martin l'Enfant trouvé*. Le succès considérable du feuilleton des *Mystères de Paris* avait conduit à fermer les yeux sur les idées avancées⁴⁰ pour engager Eugène SUE, l'échec de *Martin* redonnait tout son poids à la politique. C'est encore ce qu'on peut déduire des affirmations de Me BILLAULT, avocat de PÉTION, éditeur de *Martin* en librairie, lors du procès qui opposa Eugène SUE au *Constitutionnel* et à PÉTION en mars 1847, telles qu'elles sont rapportées par *L'Univers* du 12 mars :

« « Me BILLAULT conteste le chiffre de la vente des exemplaires que son adversaire a allégués. Ce n'est pas onze cents, mais bien huit cents exemplaires seulement qui ont été vendus ; et encore, ajoute-t-il, il ne s'agit que du premier volume. Le deuxième n'est pas allé au-delà de sept cents, et la vente des exemplaires a diminué à chaque volume. » La *Gazette des tribunaux* ajoute « Aujourd'hui M PÉTION ne vend plus rien. »⁴¹:

Puisant toujours dans la *Gazette des tribunaux* de la veille, *L'Univers* ajoute que la chute des tirages est également confirmée par l'avocat de VÉRON :

« Je suis obligé de le confesser, le nombre des abonnés allait diminuant. A mesure que *Martin* se publiait dans le *Constitutionnel*, les abonnés devenaient de moins en moins nombreux [...] nous pouvons le dire tout bas, le roman *Martin* n'était pas très

39 Le chapitre 2 expose les motifs de la persécution des jésuites contre les Rennepont et insiste sur l'activité occulte de la Compagnie, espionnant et contrôlant toutes les classes sociales.

40 Il est d'ailleurs significatif que les Débats aient poursuivi le feuilleton jusqu'à son terme alors que Eugène SUE y défendait des thèses contraires à celle du journal. Là aussi le succès avait fait tout tolérer.

41 *L'Univers* du 11 mars 1847 inclut dans son commentaire une citation de la *Gazette des tribunaux* relatant le 11 mars 1847 le contenu des débats.

bon. M Eugène SUE eut du moins cette consolation qu'il ne perdit rien et que notre argent fit tous les frais. »⁴²

Eugène SUE prédicateur a, momentanément peut-être, vaincu Eugène SUE feuilletoniste à succès. VÉRON remercie l'auteur qu'il s'était attaché à si grand frais. En envahissant trop visiblement le roman, en faisant de la fiction une sorte d'appendice au discours socialiste, le fouriérisme généreux d'Eugène SUE lui cause les premiers ennuis d'origine politique, ils seront suivis d'autres. Dans un premier temps les effets littéraires de l'engagement politique font perdre à Eugène SUE la sécurité matérielle que semblait lui avoir définitivement conquis le triomphe des *Mystères de Paris*. Eugène SUE puisera dans cette première déception, qui est aussi un échec dans sa carrière de romancier populaire, les éléments d'une réflexion sur l'esthétique et la technique du roman engagé qui aboutira aux *Mystères du peuple*.

42 Ibid

Chapitre II

Eugène SUE et la République

a) Le témoin de février

De sa résidence des Bordes où il séjourne Eugène SUE a suivi attentivement les événements parisiens qui ont conduit à la fuite de Louis-Philippe et à l'instauration du gouvernement provisoire.

Enthousiaste comme le prouve sa correspondance, il décide rapidement de participer de son mieux au changement en mettant sa plume au service du nouveau régime. Nous le suivrons donc pendant les mois qui précèdent le début de parution des *Mystères du peuple* et c'est à travers lui que nous préciserons les événements, non sans revenir, si cela s'avère nécessaire pour éclairer ses réactions, sur les années antérieures pendant lesquelles il a affermi sa « conversion » aux idées républicaines et aux théories socialistes.

C'est donc de province, en milieu rural, qu'Eugène SUE va suivre les premiers pas de la Seconde République accueillie, comme on sait, sans incidents notables dans la plupart des grandes villes.

Les nouvelles lui parviennent de Paris par ses amis et par les journaux : *Le Constitutionnel*, bien sûr⁴³, mais aussi *La Presse* de GIRARDIN, républicain modéré et *l'Atelier* de BUCHEZ. On peut supposer qu'Eugène SUE lit aussi *La Réforme*, où s'expriment des idées socialistes et *La Démocratie pacifique*, fouriériste, ce qui met à sa disposition une information assez diversifiée que vient compléter sans doute l'importante correspondance privée dont nous ignorons malheureusement la teneur. Il semble bien cependant qu'Eugène SUE n'ait pas toujours une vision

43 En tant que rédacteur, il est toujours sous contrat pour le feuilleton, Eugène SUE a droit à un abonnement.

très critique de ces journaux, c'est du moins ce que lui reproche Alexandre WEIL dans une lettre sans doute datée de 1848 avant de l'inciter à s'engager plus encore :

« Ce que vous me dites des journaux démocrates me prouve que vous ne connaissez pas ces MM. *Le National* est littéralement engravé et embourbé, *La Réforme* n'a pas de moyens et manque de talent, *Le Charivari* fait des rébus et *La Démocratie* est bête [...] N'importe il faut lutter et lutter jusqu'à la fin, mais je vous le répète après les romans vous serez forcé de publier des livres de polémique et avoir un journal, fut-ce à vos frais »⁴⁴

b) Un inspirateur ?

Eugène SUE est proche politiquement du Gouvernement Provisoire du 24 février 1848 et les premières mesures prises semblent faire écho aux *Mystères de Paris*, au *Juif errant*, à *Martin l'enfant trouvé*. Ce qui permet à Jean-Louis BORY rédigeant une biographie d'Eugène SUE, une belle envolée, plus séduisante que véridique :

« ce sont Morel, Agricol, le *Juif errant*, qui imposent l'ouvrier ALBERT au gouvernement provisoire, qui arrachent la république aux politiciens hésitants, soulèvent en premier lieu la question ouvrière, et, multipliant les pétitions et les cortèges, obtiennent que le gouvernement dès le 25 février, s'engage à « garantir l'existence de l'ouvrier par le travail », reconnaisse aux ouvriers « le droit de s'associer entre-eux pour jouir du bénéfice de leur travail », crée une « Commission du gouvernement pour les travailleurs. »⁴⁵

C'est faire peu de cas des écrits des penseurs républicains et socialistes. Eugène SUE a popularisé des idées, c'est incontestable, mais nous avons évoqué le rôle des députés de l'opposition républicaine à la Chambre lors de l'abdication de Louis-Philippe, et nous avons dit comment les ouvriers encadrés par les sociétés secrètes, avaient envahi l'Hôtel de Ville. Si les feuilletons d'Eugène SUE ont eu une influence il est excessif de leur attribuer tout le mérite de février.

Eugène SUE ne s'y trompe pas qui constate, comme beaucoup, et sans se poser en héros, que les idées qu'il avait contribué à faire connaître par ses derniers romans inspirent les premières mesures du gouvernement populaire. Jean-Louis BORY est encore emporté par sa plume quand il poursuit :

« Hâtivement on abolit la peine de mort (voir *Les Mystères de Paris*), du moins en matière politique. On organise le travail (voir les *Mystères*, la dédicace du *Juif errant* à Camille PLEYEL, *Martin l'enfant trouvé*) par des associations de production, par la

44 Lettre d'Alexandre WEIL à Eugène SUE, BM d'Orléans, U2 fol 13/17. En mars 1848, Eugène SUE publia effectivement le *Républicain des campagnes* à ses frais.

45 Jean-Louis BORY, *Eugène SUE*, Hachette, 1962, p 321

création d'ateliers nationaux avec distributions de vivres pour les familles indigentes et secours médical gratuit (voir le « programme » de *Martin l'enfant trouvé*) [...] Toujours en accord avec le programme de *Martin l'enfant trouvé* , on songe à l'éducation gratuite pour tous, à la modernisation de l'agriculture, de l'industrie, du commerce. »⁴⁶

La tirade de Jean-Louis BORY est flatteuse pour Eugène SUE, mais elle présente son influence sous un éclairage à tout le moins un peu excessif. Nous ne contestons pas qu'Eugène SUE ait popularisé auprès des masses les idées sociales dont parle BORY, mais les membres du Gouvernement provisoire, qui avaient peut-être lu Eugène SUE, n'avaient pas besoin de ses romans pour avoir des idées de réformes. Tout au plus les succès d'Eugène SUE leur permirent-ils sans doute de trouver immédiatement un écho favorable, au moins dans la classe ouvrière et chez les petits commerçants.

Comme en 1792, la République a été proclamée sous la pression du peuple de Paris et, malgré l'intervention de députés, on ne peut considérer encore qu'elle a été ratifiée par le peuple français, c'est d'ailleurs le sens de la déclaration faite à l'Hôtel de Ville par le Gouvernement provisoire :

« [...] la nation sera immédiatement appelée à ratifier la résolution du **Gouvernement provisoire et du peuple de Paris** »⁴⁷

Les modérés du Gouvernement provisoire sont d'abord soucieux de rassurer leurs électeurs, ceux qui payaient le cens sous la Monarchie de juillet. Pour cela il faut, avant tout, afin de restaurer le crédit, rassurer la Province et les bourgeois imprégnés de la propagande contre-révolutionnaire pour laquelle République et Terreur sont synonymes. Ainsi les journées de février sont-elles présentées comme :

« le **dernier acte** de la révolution populaire »⁴⁸

Les fauteurs de troubles sont condamnés sans ambiguïté :

« Quiconque sera surpris commettant des dégâts sur la voie publique ou des attentats contre les propriétés privées, [...], sera à l'instant même arrêté, poursuivi et puni conformément aux lois [...] »⁴⁹

Dans le même esprit, Eugène SUE, décrivant la révolution de février dans le prologue des

46 Ibid, p 321-322

47 Déclaration du 24 février 1848. C'est nous qui soulignons.

48 Déclaration du Gouvernement provisoire du 26 février 1848. C'est nous qui soulignons

49 Déclaration du Gouvernement provisoire du 27 février 1848

Mystères du Peuple, insistera sur l'union du peuple et de la bourgeoisie ainsi que sur la répression des délits de droit commun, en particulier les atteintes à la propriété. Il ira jusqu'à montrer et approuver la justice du peuple en armes exécutant un voleur surpris par les défenseurs d'une barricade :

« FUSILLÉ COMME VOLEUR !

[...]

Il faut un exemple pour (les voleurs) [...] afin qu'ils ne **déshonorent pas l'insurrection du peuple** »⁵⁰.

Car aucun texte de droit n'est considéré comme abrogé, sauf la Charte de 1830. Ce qui amène le Gouvernement provisoire à multiplier les déclarations.

Les premières mesures prises par le Gouvernement provisoire le sont d'abord pour leur portée symbolique, afin de marquer immédiatement la différence avec 1792 : ce seront la proclamation qui annoncent une consultation générale⁵¹, le refus du drapeau rouge et le maintien du drapeau tricolore⁵² et surtout la suppression de la peine de mort en matière politique⁵³.

La « déclaration de paix » de LAMARTINE, le 4 mars 1848 complète ce dispositif qui doit rassurer, en France et à l'étranger :

« La guerre n'est [...] pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. »⁵⁴

50 *Mystères du Peuple*, I, 109) (*Mystères du Peuple*, I, 112* La première référence renvoie à la première édition reliée française, de 1857, la seconde à l'édition suisse contemporaine, faite avec l'accord d'Eugène SUE à partir d'une copie de son manuscrit. Cette édition suisse fut la seule intégrale avant la fin du Second Empire. Infra, Troisième partie, chapitre I p 17 et suivantes et Cinquième partie, chapitre I

51 Prévus pour mars 1848.

52 Voici le texte de la déclaration du 26 février 1848 : « AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS, Le gouvernement provisoire de la République Déclare que le drapeau national est le drapeau tricolore ; [...] sur le drapeau sont écrits ces mots : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, Liberté, Égalité, Fraternité, trois mots qui expliquent le sens le plus étendu des doctrines démocratiques, dont ce drapeau est le symbole, en même temps que ses couleurs en continuent les traditions. »

53 Décidée le 27 février 1848 : « Le Gouvernement provisoire convaincu que la grandeur d'âme **est la suprême politique, et que chaque révolution opérée par le peuple français doit au monde la consécration d'une vérité philosophique de plus** : considérant que dans les mémorables journées où nous sommes, le Gouvernement provisoire a constaté avec orgueil que pas un cri de vengeance ou de mort n'est sorti de la bouche du peuple ; décrète : que dans sa pensée la peine de mort est abolie en matière politique, et qu'il présentera ce vœu à la ratification définitive de l'Assemblée nationale. »

Cette abolition de la peine de mort en matière politique, au lendemain même des combats, est une décision politique plutôt qu'humanitaire comme le prouve son maintien pour les crimes non politiques. Il s'agit pour le Gouvernement provisoire de rassurer les modérés en prenant du champ par rapport aux souvenirs sanglants de la Terreur de 1793-94.

54 Le jour même de la proclamation du Gouvernement provisoire, le 4 mars 1848, LAMARTINE, Ministre des Affaires étrangères, rédige une « Circulaire aux agents diplomatiques de la République française » afin qu'ils s'adressent aux gouvernements près desquels ils sont accrédités pour les rassurer en affirmant le caractère pacifique du nouveau régime.

Le texte, fort intéressant et tout à fait représentatif du climat des premiers jours est moins souvent cité que les autres dont nous avons parlés, en voici d'autres extraits :

«[...] La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde.

[...] La monarchie et la République ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'État, des principes absolus qui se combattent à mort ; ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre face à face, en se comprenant, en se respectant.

La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. »

(Avec les événements de février)

« La Révolution française vient d'entrer [...] dans sa période définitive. »

(et, partant, elle désire)

« entrer dans la famille des gouvernements constitués comme #une puissance régulière, et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen. »

(La différence des époques, les leçons de l'Histoire rendent toute guerre impossible :)

« En 1792, le peuple n'était que l'instrument de la révolution, il n'en était pas l'objet. »

(D'ailleurs,)

« La guerre fut la pensée des Monarchiens et des Girondins ; ce ne fut pas la pensée des démocrates plus avancés, qui voulaient comme nous le règne sincère, complet et régulier du peuple lui – même, en comprenant dans ce nom toutes les classes, sans exclusion et sans préférence, dont se compose la nation. »

Le texte prend soin, on le voit, de rassurer aussi la population française en donnant du peuple une définition unitaire.

La guerre avec les puissances européennes, mais aussi la Terreur et les conquêtes révolutionnaires et impériales sont ainsi implicitement désavouées. L'effet produit est bien celui souhaité, comme le prouve la réaction de la Bourse de Paris qui reprend ses cotations. La rente 5% qui cotait 116,10 f le 23 février se maintient à 89 f le 7 mars.

On conçoit qu'Eugène SUE soit de ceux qui se réjouissent de toutes ces mesures. Il intégrera des déclarations allant dans le même sens dans son évocation des cérémonies célébrées à la mémoire des morts de février :

« C'est l'inauguration de notre république pure de tout excès, de toute proscription, de toute souillure, clémente comme la force et le bon droit, fraternelle comme son symbole, sa première pensée a été de renverser l'échafaud politique [...] loyale, généreuse, elle appelle maintenant à un pacte d'oubli, de pardon, de concorde, juré sur les cendres des derniers martyrs de nos libertés. » (*Mystères du Peuple* , I, 131)

(*Mystères du Peuple*, I, 127*)⁵⁵

On trouve également des mesures qui sont comme un écho atténué des exigences des représentants les plus progressistes du Gouvernement provisoire, LEDRU-ROLLIN et ALBERT. On parle de droit au travail et les ouvriers reçoivent le droit de s'associer, et l'on crée les *Ateliers nationaux*.⁵⁶

Ces mesures ne sont pas symboliques, mais elles portent la marque des divergences au sein du nouveau gouvernement. Elles répondent à des revendications populaires. Le thème de l'organisation du travail est indissociable, jusque dans sa formulation, du livre que Louis BLANC fait paraître en 1841⁵⁷, c'est de ce texte aussi que sortent les « Ateliers Nationaux », adaptation, banalisation exigée par les modérés des *Ateliers sociaux* conçus par Louis BLANC.

Quant à l'éducation elle était tellement présente chez tous les théoriciens politiques, pour des raisons parfois très diverses, qu'il serait possible de la qualifier « d'idée du temps », elle ne vient pas de *Martin l'enfant trouvé* !

Enfin il faut rappeler que la Révolution de février fut d'abord une protestation de la bourgeoisie contre l'immobilisme du gouvernement de GUIZOT en matière commerciale et industrielle.

Nous voulons d'ailleurs voir une preuve de ce que nous affirmons dans l'accueil qui fut fait aux idées nouvelles qu'Eugène SUE lança alors, projets qui, à notre connaissance, n'appartenaient pas aux textes théoriques ou à la pensée des gouvernants d'alors, moins pragmatiques que notre auteur.

Dès le 28 février 1848, Eugène SUE écrit aux journaux :

55 Eugène SUE ajoute cependant quelques phrases qui montrent qu'il est plus « à gauche » que LAMARTINE puisqu'il n'exclut pas d'intervenir pour défendre les républicains étrangers :

« Une armée sur le Rhin, une autre sur la frontière du Piémont pour marcher à l'aide de nos frères d'Europe, s'ils ont besoin de notre secours. » (*Mystères du Peuple*, I, 131) (*Mystères du Peuple*, I, 127*)

Cette démarche est en accord avec les premières déclarations du Gouvernement provisoire qui excluait toute **agression**, enfin il convient de remarquer que, incluse dans un récit situé en 1848, elle paraît en fait en 1850, c'est à dire après l'intervention contre la république romaine en 1849.

56 ·Ces mesures sont prises dès les 25 et 26 février : *BULLETTIN DES LOIS 1848* n°18

« Le gouvernement provisoire de la république française **s'engage à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail ;**

Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens ; il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail.

Le Gouvernement provisoire rend aux ouvriers, auxquels il appartient, le million qui va échoir de la liste civile.

Paris, le 25 février 1848 »

Les membres du gouvernement provisoire DUPONT (de l'Eure), LAMARTINE, GARNIER-PAGÈS, ARAGO, MARIE, LEDRU-ROLLIN, CRÉMIEUX, Louis BLANC, MARRAST, FLOCON, ALBERT Les Ateliers nationaux sont créés le 26 février.

Les associations, sous des formes différentes, étaient des éléments importants de la réforme économique proposée par diverses écoles parmi lesquelles le fouriérisme tenait une place importante. Étienne CABET prêchait lui aussi pour des communautés de travail et de vie.

57 Louis BLANC, *L'Organisation du Travail*, in 8°, 244 p, Administration de Librairie, 1841

« Monsieur le rédacteur,

les crèches, les salles d'asile, Les maisons de retraite pour les prolétaires invalides sont aussi des établissements de première nécessité pour les travailleurs des campagnes [...]

Nous serait-il permis d'appeler l'attention de notre glorieux et fraternel gouvernement républicain sur cette importante et **urgente** question ! et d'espérer qu'avec son actif concours, joint à l'assistance indubitable des municipalités, des propriétaires et du clergé des cantons, chaque commune sera bientôt dotée de ces trois institutions capitales. [...] »⁵⁸

Nous n'avons pas trouvé de traces de décisions du Gouvernement Provisoire sur ces sujets dans les recueils de lois et règlements. Ce qui semble confirmer le peu d'influence que pouvait avoir Eugène SUE sur les dirigeants !

Dans la pratique le climat général qui préside aux premières décisions du Gouvernement Provisoire est marqué par la lutte sourde entre les modérés intransigeants, comme MARIE et François ARAGO, et ceux qui, comme LAMARTINE et dans une certaine mesure LEDRU-ROLLIN, sont prêts à faire des concessions à Louis BLANC et ALBERT. Nul ne peut, pour l'heure, garantir l'évolution du régime naissant par ailleurs contraint de faire face à la crise économique qui a contribué à le porter au pouvoir, d'autant que les craintes des banquiers ont raréfié le crédit et que la rente elle-même a commencé par chuter⁵⁹.

Il faut donc patienter un peu avant de faire les réformes sociales attendues par les ouvriers de Paris. C'est le sens de la phrase célèbre de LAMENNAIS :

« les ouvriers ont accepté de mettre trois mois de misère au service de la république. »⁶⁰

Il n'y avait pas eu de graves différents à propos de la Déclaration du 24 février, mais lorsque se posa la question du drapeau il fallut déjà toute l'habileté de LAMARTINE pour aboutir au maintien du drapeau tricolore « symbole de la nation » et non d'un régime, alors que les ouvriers réclamaient le drapeau rouge⁶¹. Pourtant l'enjeu n'était encore que symbolique. Il n'en fut plus de même quand il

58 Cette lettre parut dans *La Démocratie pacifique* le 2 mars 1848

59 La rente 5% était cotée 116,55 F le 25 février, elle est tombée à 89 F le 7 mars, mais elle continue de baisser et le cours est fixé à 74,5 F le 14 mars. Soit une baisse spectaculaire, et impopulaire, de 36 % en trois semaines. Et les choses menacent de continuer.

60 Eugène SUE reprend la formule dans les *Mystères du Peuple* : « Ce sont eux, eux prolétaires ... eux qui ont dit ce mot sublime : Nous avons trois mois de misère au service de la république » (*Mystères du Peuple*, I, 132) (*Mystères du Peuple*, I, 129*)

61 Une rosette rouge fut adjointe au drapeau hérité de la Monarchie de Juillet pour marquer le changement. Faible concession aux forces populaires qui avaient apporté la victoire.

fallut se prononcer sur le problème de l'organisation du travail et des associations ouvrières le 25 février. Cette fois encore les modérés conduits par MARIE et ARAGO l'emportèrent mais les conséquences étaient plus graves et allaient vite apparaître.

Du livre de Louis BLANC *Sur l'organisation du travail*, Eugène SUE et les contemporains avaient surtout retenu la formule, les modérés du *National* y avaient vu le socialisme et donc y étaient hostiles. Les Ateliers nationaux de MARIE furent un piège que ne compensa pas la commission du Luxembourg. Les liens théoriques tenus qu'ils avaient avec les projets exposés par Eugène SUE dans ses romans, et par Louis BLANC dans son livre ne devaient servir qu'à discréditer les socialistes⁶².

En fait ces ateliers de charité sont mis en œuvre pour servir les idées de MARIE et des membres les plus modérés du gouvernement : aucune réflexion politique et surtout économique d'envergure ne sous-tend cette expérience dont le caractère désastreux apparut très vite. Elle n'est le fruit que de manœuvres politiciennes.

Il faut se garder de « l'illusion lyrique », toutes ces actions des nouveaux dirigeants, qui rappellent c'est vrai des prises de position d'Eugène SUE, ne sont pas dictées par les romans d'Eugène SUE mais par la situation politique du moment. Il n'y a d'ailleurs pas une politique coordonnée mais une série de décisions souvent imposées par la gestion des tensions internes au Gouvernement provisoire.

Eugène SUE avait popularisé ces idées sur les associations, le droit au travail, il a donc permis qu'elles soient accueillies avec moins de surprises, peut-être qu'elles soient mieux comprises par ses lecteurs, mais Eugène SUE n'est pas un théoricien, encore moins un économiste. Pas encore un homme politique. Dans *La Sainte Famille* MARX n'a pas eu de peine à démontrer que la Banque des pauvres dans les *Mystères de Paris*⁶³, empruntée à PROUDHON mais simplifiée, courait à la

62 Louis BLANC se défendra longtemps, mais partiellement en vain d'avoir été à l'origine de cet échec resté célèbre : « Quant aux Ateliers nationaux, je n'ai pas à en parler, car **je n'ai été pour rien, absolument rien, ni dans leur formation, ni dans leur organisation, ni dans leur direction ou surveillance, toutes choses cependant dont on a essayé de me rendre responsable aux yeux de l'opinion publique afin de mieux exciter contre moi l'opinion publique indignement trompée.** » Réaffirme-t-il dans la lettre du 4 juillet 1848, adressée au rédacteur de la *Patrie*. Le journal publie le 6 juillet 1848 quelques lignes de la l'introduction de cette lettre puis renvoie au *Moniteur* pour les citations des discours de Louis BLANC, trop longues pour pouvoir être reprises dans le journal. Louis BLANC continue de se défendre contre les accusations formulées contre lui. Le 23 juillet, il adresse une nouvelle lettre, cette fois au *National*, où il s'exprime dans des termes presque identiques : « Les ateliers nationaux ne sont en aucune sorte de mon fait. Ce n'est pas moi qui les ai établis ; ce n'est pas moi qui les ai organisés ; ce n'est pas moi qui les ai dirigés ; ce n'est pas moi qui les ai surveillés. Il y a plus : ils ont été organisés en dehors des principes proclamés dans mes écrits. »

Il termine sa lettre en rappelant que, pour lui, les ateliers nationaux étaient « non pas une **association de travailleurs**, mais une **agglomération de salariés**. » Le *National* publie la lettre le 27 juillet.

63 *Mystères de Paris*, troisième partie, chapitre 6

faillite :

« La « pure » **Banque des pauvres** ne se distinguerait donc de la **Caisse d'épargne** de la Masse que par deux qualités très originales, très critiques : en premier lieu, la banque prête son argent à **fonds perdus**, dans la folle hypothèse que le travailleur pourra rembourser quand il voudra, et qu'il voudra toujours rembourser quand il pourra ; en second lieu, la Banque ne paie pas d'intérêt sur pour les sommes déposées par l'ouvrier. Parce que la somme déposée se présente sous la forme d'une avance, c'est déjà bien beau que la banque n'exige pas d'intérêts de la part de l'ouvrier.

La Banque des pauvres critique se distingue donc des caisses d'épargne de la Masse en ceci : l'ouvrier perd ses intérêts et la Banque son capital. »⁶⁴

Eugène SUE est, consciemment, un publiciste des idées républicaines et socialistes qui le séduisent, il est aussi, sans peut-être s'en rendre compte, témoin de son temps par sa trajectoire personnelle qui montre une aptitude à sentir les problèmes qui agitent la société. Ainsi s'il fut surpris lui-même de la lecture faite des premiers chapitres des *Mystères de Paris*, ce qui tendrait à prouver son peu de conscience politique et sociale à cette époque, il faut lui reconnaître le sens aigu qui lui fit choisir ce sujet qui popularisait les travaux des sociologues de son temps.

L'intuition, la sensibilité primaient sur l'analyse.

Même si elles y perdaient parfois en rigueur, les idées qu'Eugène SUE empruntait aux écrits des philosophes et des économistes comme Louis BLANC, FOURIER, CABET ou SAINT-SIMON, et qu'il mettait dans le feuilleton, acquéraient une popularité que n'avait pu leur donner les œuvres théoriques dont elles sortaient. Il n'est donc pas surprenant que beaucoup de lecteurs contemporains des événements aient attribué une partie de la philosophie de la Seconde République naissante à celui qui n'avait été qu'un relais.

Parce qu'Eugène SUE est tout à fait représentatif de cette idéologie quarante-huitarde, février 1848 put apparaître aux yeux de certains comme la réalisation des projets d'Eugène SUE. Illusion classique qui confond le publiciste et le produit. N'est-ce pas la même qui faisait mettre à mort le messenger porteur de mauvaises nouvelles dans les sociétés archaïques ? En fait Eugène SUE est alors parfaitement en phase avec son époque : idéaliste, humaniste, et conscient souvent des connexions entre les secteurs économiques, politiques et moraux, accordant de plus toujours la

64 *La Sainte Famille*, chapitre 8, p 234, traduit par Erna Cogniot, Éditions sociales, 1972. La propre vie d'Eugène SUE avait montré par ailleurs un sens des affaires peu compatible avec le profit, comme le démontraient les démêlés avec VÉRON et GOSELIN qui devaient mettre Eugène SUE dans une situation financière difficile. Les désaccords avec VÉRON à propos du contrat qui liait Eugène SUE et le *Constitutionnel* se terminèrent par un procès en avril 1849 qui réduisait les revenus d'Eugène SUE. Eugène SUE ne parvint à se libérer de son contrat avec GOSELIN qu'au prix de lourds sacrifices financiers.

priorité à la morale sur la politique et l'économie, contrairement à ce qu'il voyait, ou aurait dû voir, dans la société qui l'entourait.

Eugène SUE regarde agir ce gouvernement dont on ne peut dire sérieusement qu'il l'inspire, approuve sans doute les décisions sociales qui sont aussi morales, mais surtout s'efforce de continuer un combat dont il sait bien, lui qui séjourne au milieu des paysans, qu'il n'est pas encore gagné.

c) Acteur

L'atmosphère est à l'union, dans les villes, ouvriers artisans et petits bourgeois fraternisent :

« Ce matin la confiance est dans tous les cœurs ; les rues sont pleines de promeneurs qui s'abordent, se groupent, s'embrassent, se serrent la main, heureux de se retrouver à la suite des événements dont la gloire nous a coûté tant de frères morts pour le triomphe des Droits de l'Humanité. »⁶⁵

Contrairement à ce qui s'était passé en 1830, l'Église n'est pas contestée, ce dont se réjouit *L'univers* qui rapporte avec une satisfaction évidente les allégeances faites aux autorités ecclésiastiques. Au saccage de l'Archevêché du 15 février 1831 répond la bénédiction du drapeau des gardes nationaux, sollicitée par un capitaine, le 4 mars 1848 :

« Monseigneur, voici le premier drapeau donné à la garde nationale mobile de Paris, nous venons vous prier de la bénir.

De tout mon cœur, mes bons amis, je bénis votre drapeau et je vous bénis tous. »⁶⁶

Le 23 mars, *L'univers* rapporte longuement la « bénédiction de l'arbre de la Liberté au Champ de Mars » :

« Avant-hier, lundi, à deux heures, M le Curé (de la paroisse Saint-Pierre du Gros-Caillou) reçut la visite de plusieurs ouvriers, députés par leurs compagnons. Ils lui demandèrent avec une politesse exquise s'il voulait bien venir répandre les bénédictions de l'Église sur l'arbre de la liberté qu'ils allaient planter au Champ de Mars. M le curé s'étant informé d'eux si l'autorité civile était prévenue de cette cérémonie, s'empressa d'adhérer à leur demande. »

Le journal de VEUILLOT et des ultramontains n'oublie pas de souligner qu'il s'agit là d'un mouvement qui ne s'adresse pas à une personne mais bien à une institution et à une religion :

« On entendait partout les cris : Vive Monsieur le curé ! vive la religion catholique !

⁶⁵ *La Patrie*, 25 février 1848

⁶⁶ *L'Univers*, 5 mars 1848

vivent les ministres du Christ ! »

L'article, assez paternaliste, mais faut-il s'en étonner, conclut, plein d'espoir :

« Quel chrétien n'espérerait beaucoup d'une révolution qui commence sous de tels auspices ? Avec ce peuple qui a de si bons et de si admirables instincts, répétons tous : **Vive la République!** et que ce cri sorte de nos cœurs.

L'événement ne fut sans doute pas si rare puisqu'Eugène SUE en fait une généralité et relate, lui aussi, dans *Le républicain des campagnes*, l'accord entre les républicains du peuple et le clergé :

« On plante partout avec enthousiasme des **arbres de la liberté** que le clergé bénit. »⁶⁷

Ce climat ne peut que plaire à Eugène SUE et lui redonner confiance. Il semble que chacun prenne conscience que la société est une et qu'il faut venir en aide aux plus démunis. Février semble une révolution presque parfaite, presque sans effusion de sang, protégée des excès de 1792 et 1793.

Il est important de bien mesurer le climat d'euphorie qui s'empara d'une grande partie des classes intellectuelle et politique, les deux se confondant encore le plus souvent, pour mieux percevoir ensuite les déceptions du printemps et des mois qui suivirent. 1848 est à bien des égards le long calvaire des idéalistes républicains, une descente aux enfers du gouvernement.

Ignorer cet aspect fait que toute l'évolution ultérieure devient une énigme.

Le 2 mars 1848 *La Démocratie pacifique*, héritière de *La Phalange* dont les articles avaient révélé la possible lecture fouriériste des *Mystères de Paris*, publie la lettre datée du 28 février qui réclame les crèches, les asiles et les maisons de retraite, et prouve qu'Eugène SUE entend poursuivre auprès du gouvernement républicain l'action politique entreprise auprès des masses depuis plusieurs années. Le gouvernement Provisoire ne réagit pas, nous l'avons dit, mais le public semble le faire puisqu'Eugène SUE écrit à son ami Camille PLEYEL, le 10 ou 12 mars 1848 :

« Mon bon Camille, après mûres réflexion et d'après surtout une assez grande quantité de lettres que je reçois, je me décide à me porter comme candidat à Beaugency et à Paris. »⁶⁸

Le 14 mars *La Réforme*, journal de LEDRU-ROLLIN, publie une lettre d'Eugène SUE et sa profession de foi :

67 *Républicain des campagnes*, n°2, 2 avril 1848, p 4

68 *Républicain des campagnes*, n°2, 2 avril 1848, p 4

« Plusieurs de mes concitoyens, soit en leur nom, soit au nom de leurs amis, veulent bien m'engager à me présenter publiquement comme candidat à la représentation nationale. Pénétré de mon insuffisance, je n'aurais jamais prétendu à siéger parmi les représentants du peuple ; mais si cet insigne honneur m'était décerné, je me rendrais avec respect, avec reconnaissance au vœu de mes concitoyens, ayant du moins la conscience d'avoir depuis longtemps, et selon la limite de mes forces, servi la cause sociale et populaire que la République inaugure aujourd'hui, et de pouvoir lui offrir mon passé comme garant de l'avenir.

Ma profession de foi sera simple :

Adhésion de cœur et d'âme à la forme et à l'esprit du Gouvernement républicain.

Ferme volonté de réclamer, avec toutes ses conséquences sociales et politiques, l'application de l'immortel principe :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ. » .

Le journal fait précéder la lettre d'un chapeau qui commence par ces mots :

« Personne plus que le citoyen Eugène SUE n'avait droit à se présenter aux suffrages du peuple. »⁶⁹

Eugène SUE s'engage alors publiquement devant les électeurs, en hommes de lettres. Il rédige et fait distribuer gratuitement un journal, *Le Républicain des campagnes*, qui est le porte-parole de ses idées :

« Monsieur et cher concitoyen le moment est venu, il faut agir ferme et sans relâche pour les élections. Malheureusement l'ignorance des campagnes est déplorable en ce qui concerne les vrais intérêts du peuple que le seul gou(vernement) répu(blicain) peut seul garantir. Pour remédier à cet inconvénient autant qu'il est en moi, j'ai l'idée de faire à mes frais et rédigée par moi une petite feuille [...] dont le but serait de **prouver aux populations rurales les avantages sociaux et matériels qu'elles trouveraient dans l'Établis(ement) du gouvernement républicain** »⁷⁰

Eugène SUE avait d'abord prévu plusieurs numéros par semaine mais le *Républicain des*

69 Malgré cette publication *La Réforme* ne cite pas Eugène SUE dans les listes des candidats qu'elle soutient par la suite.

La lettre et le chapeau ont été tirés à part pour la campagne d'Eugène SUE (BN Le G4 1102).

La lettre est publiée par *Le Populaire* de CABET le 16 mars 1848.

Il existe dans la collection Lovenjoul (D 717 fol 590) une copie manuscrite, de la main d'Eugène SUE, portant sous la signature la mention « Membre de la Commission des récompenses nationales »

70 Lettre à Pagnerre, mars 1848. Conservée dans la collection Sicklès.

Campagnes parut finalement le dimanche. Les cinq numéros sont respectivement datés des 26 mars, 2-9-16 et 23 avril 1848 ; Eugène SUE y défend des thèses très voisines de celles de LEDRU-ROLLIN.

L'initiative est déjà originale, mais Eugène SUE n'en a pas l'exclusivité, car il existe alors une floraison de journaux que leurs rédacteurs veulent gratuits pour qu'ils soient accessibles aux paysans les plus démunis. Distribué sur le marché de Beaugency, le *Républicain des Campagnes* fut sans doute lu et commenté par de nombreux électeurs nouveaux. Eugène SUE s'adresse exclusivement aux paysans, surtout à ceux qui possèdent peu ou pas de terres. Il s'efforce, en bon pédagogue, de commenter et d'expliquer les premières mesures prises par le Gouvernement Provisoire qui, par leur nouveauté, risquaient d'inquiéter des masses paysannes toujours méfiantes devant les changements (les cahiers de doléances de 1789 avaient déjà montré ce tempérament naturellement conservateur des paysans), mais aussi de plaider la patience, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre les réformes, pour éviter que trop de revendications soudaines ne mettent en difficulté le régime⁷¹.

Il s'agit avant tout de lutter contre l'influence des notables, c'est ce que répètent les journaux républicains comme *La Réforme* :

« À Paris on croit que la noblesse n'a plus aucune influence ; c'est une grande erreur. Dans les départements de l'Ouest et du Midi, il est des châtelains, des hobereaux bardés d'armoiries et illustrés d'écussons qui tiennent encore les paysans dans le servage de la misère. La démocratie les effraie, le socialisme les fait tomber en syncope. [...] (Cette classe) leur défend de voter pour les candidats démocrates, et leur désigne les hommes de **bien**, les défenseurs du droit divin et de l'autel. »⁷²

C'est aussi la préoccupation de LEDRU-ROLLIN qui envoie ses célèbres circulaires aux Commissaires du « Votre constant effort a donc été, doit être encore d'envoyer à l'Assemblée nationale des hommes honnêtes, courageux et dévoués jusqu'à la mort à la cause du peuple. »⁷³

Ce qu'il accompagne de conseils quant à l'attitude à observer vis-à-vis des nouveaux convertis à la République :

71 Déjà l'agitation se manifestait dans certaines provinces les paysans réclamant des mesures agricoles immédiates, en particulier sur le problème des terres communales dont MICHELET avait déjà parlé dans *Le Peuple* publié en 1845.

72 *La Réforme*, 2 avril 1848. Dans *Le Sabre d'honneur*, prologue des *Mystères du Peuple*, Eugène SUE mettra dans la bouche d'un grand prélat de la noblesse des propos illustrant une telle influence :

« Usant de notre influence de grands propriétaires, agissant par le bas clergé sur nos paysans, nous devenons maîtres des élections, nous avons à la chambre majorité. » (*Mystères du Peuple*, I, 60) (*Mystères du Peuple*, I, 58*)

73 Circulaire du 7 avril 1848

« puisque le choc impétueux des événements leur a subitement dessillé les yeux, soit, qu'ils entrent dans nos rangs, mais qu'ils n'aspirent ni à nous commander ni à nous conduire. »⁷⁴

Il ne s'agit pas d'interdire, ce serait contraire au principe de liberté qui distingue le régime républicain des monarchies qui l'ont précédé, mais il faut informer et convaincre :

« par vos amis, par vos écrits, par vos discours ; répandez la lumière à flots. Qu'à tous les yeux brille dans son éclat majestueux la grande et noble figure de la République régénérant l'humanité par sa puissance morale, effaçant les distinctions de classes, appelant tous les citoyens à la réalisation politique du dogme de la fraternité, dégageant le travail et l'intelligence des entraves qui l'étouffent, faisant enfin de notre admirable France la plus libre, la plus heureuse, la plus forte des nations !. »⁷⁵

Eugène SUE se fait donc, à sa façon, commissaire de la République et développe les thèses favorables aux membres les plus progressistes du gouvernement provisoire. D'une certaine façon il adopte ici, officiellement, pour la première fois, l'attitude qui sera la sienne encore avec les *Mystères du Peuple* et le conduira en exil. Le romancier engagé entreprend une œuvre de journaliste, politicien et publiciste.

Premier numéro (dimanche 26 mars 1848)

Réaliste, prenant en compte son expérience personnelle, Eugène SUE distingue le peuple des villes de celui des campagnes, plus isolé et par conséquent moins bien informé, souvent inutilement inquiété par les fausses nouvelles qui circulent :

« Mes Amis et chers concitoyen,

Je viens causer avec vous de nos affaires ; c'est mon devoir, j'ai du loisir, vous n'en avez pas. Les braves gens des campagnes n'ont guère le temps de se mettre au courant de ce qui se passe : toute la journée leur travail les retient aux champs ; ils ne voient presque jamais de journaux, et si, le samedi, quelques-uns vont au bourg ou à la ville, souvent de fausses nouvelles les inquiètent, les trompent. »⁷⁶

Malgré le ton un peu paternaliste, mais il est celui de tous les hommes politiques de l'époque quand ils s'adressent au peuple, l'introduction que nous venons de citer montre qu'Eugène SUE connaissait assez bien la réalité des campagnes. Les journaux, souvent trop chers pour les plus pauvres n'étaient le plus souvent lus que dans les cafés des villes ou des bourgs alors que nombre de

74 Ibid

75 Ibid

76 *Républicain des Campagnes*, 26 mars 1848, n° 1, p 1

paysans vivaient dans des hameaux, ne se rendant que rarement en ville, pour les marchés et les foires. Encore n'était-ce pas toujours le cas pour les journaliers qui constituaient la classe la plus pauvre des campagnes. Dans ces conditions les nouvelles parvenaient le plus souvent par l'intermédiaire des colporteurs ou des voyageurs de passage. On conçoit que les « bruits » aient joué un grand rôle dans un climat comme celui des premiers mois de 1848. À l'interprétation du journal par le porteur de nouvelles s'ajoute encore souvent l'amplification et la déformation dues aux lectures et commentaires collectifs. Dès lors l'action du gouvernement parisien n'est plus perçue qu'à travers la rumeur ou l'action des fonctionnaires locaux qui sont le plus souvent les gendarmes ou les percepteurs, quand ce ne sont pas les maires désignés sous l'ancien régime !

Très adroitement, usant lui aussi du flou qui entoure les événements, Eugène SUE associe les campagnes à une révolution qui fut avant tout parisienne, espérant ainsi rallier à la république les nouveaux électeurs :

« Pour commencer, comme on dit, par le commencement, il est donc bien entendu que nous avons la République.

Louis-Philippe et ses ministres conduisaient la France à la ruine, à la banqueroute, à la honte ; le peuple, poussé à bout, a chassé **Louis-Philippe** en vingt-quatre heures ; c'est bien fait, n'en parlons plus. »⁷⁷

L'affirmation est un peu excessive, car la France est encore paysanne, et la Révolution fut d'abord celle des du peuple des villes⁷⁸. Pour insister et bien marquer ce qu'il entend par peuple Eugène SUE rappelle que :

« le peuple compose, n'est-ce pas, l'immense majorité du pays »⁷⁹

, confirmant ainsi qu'il associe bien le peuple des campagnes aux événements qui viennent d'avoir lieu.

Les paysans craignent plus que tout les désordres qui perturbent les marchés et rendent leur situation plus précaire.

Présenter la révolution de février comme un vaste mouvement populaire c'est en affirmer indirectement la solidité et garantir la paix publique, Eugène SUE ne néglige pas cet élément qui correspond d'ailleurs à l'apparence puisque les fonctionnaires de l'ancien régime, seuls représentants

77 Ibid

78 Ce fut d'ailleurs la dernière révolution parisienne de notre histoire, les provinces ne se laissant plus commander par Paris, ce que l'on vit dès juin 1848.

79 *Républicain des Campagnes*, 26 mars 1848, n° 1, p 2

de l'état auprès des masses, se sont ralliés pour la plupart sans difficulté à la République, assurant la continuité des affaires et évitant les difficultés administratives. Eugène SUE rassure d'ailleurs encore ses lecteurs en terminant ce numéro par des nouvelles de Paris :

« Paris est parfaitement tranquille. La confiance renaît.

Les comptoirs d'escompte fonctionnent. Les dons patriotiques des gens riches et des ouvriers affluent au Trésor : tout fait croire que la crise financière va cesser. »⁸⁰

Il est très important pour les républicains de la veille et les socialistes de convaincre les campagnes qu'ils ont en mains les rênes du pouvoir, car ils espèrent ainsi attirer à eux les indécis ou les indifférents toujours prêt à voler au secours du succès par peur de l'inconnu. Les conservateurs quant à eux comptent sur ces élections précipitées pour user de l'influence des notables toujours en place et obtenir la majorité à la Constituante afin d'infléchir le régime dans le sens qui leur sera le plus favorable.

Le 17 mars, après une manifestation populaire, le Gouvernement Provisoire reçut une délégation conduite par BLANQUI et accepta de reporter au 23 avril les élections initialement prévues pour le 9 avril. Les républicains auraient voulu retarder encore davantage, mais il fallut, une fois de plus, transiger avec les modérés conscients du fait que le temps travaillait contre eux.

Imposée par le peuple de Paris la République n'a toujours pas reçu le cautionnement de la nation. Eugène SUE s'efforce de faire oublier que le régime n'a pas, en fait, de fondement légal puisqu'il n'a jamais été soumis à l'approbation du pays. Si la Constituante n'est pas clairement favorable à la république, tout est à craindre :

« L'Assemblée nationale, composée de (ses) neuf cents représentants du peuple, sera donc chargée d'organiser définitivement la République, de défendre les intérêts de tous et de faire réviser les lois, afin d'améliorer le sort de la population des villes et des campagnes. »⁸¹

Or, chose nouvelle sur laquelle il convient d'insister,

« vous comme moi, rappelle Eugène SUE, **nous sommes tous électeurs** »⁸²

, il convient donc de bien choisir car alors

« (les) représentants (du peuple) seront [...] les plus nombreux. »⁸³

80 ibid, p 4

81 Ibid p 2

82 Ibid, p 2

83 Ibid p 2

Eugène SUE n'oublie pas en effet de rappeler que la Monarchie de Juillet reposait tout entière sur la distinction, caractéristique du mouvement libéral depuis la révolution, entre le peuple-nation, souverain mais qui n'est pas citoyen, et le peuple-légal qui seul possède tous les attributs de la citoyenneté puisqu'il choisit les représentants de la nation⁸⁴.

« Rappelez-vous bien que la République vous a fait tous électeurs, et vous a donné un droit qui il y a un mois n'appartenait qu'à **un petit nombre de propriétaires**, environ 240·000 pour TOUTE LA FRANCE. [...]

Votre bonheur est entre vos mains, si vous nommez de VRAIS RÉPUBLICAINS. »⁸⁵

Eugène SUE ne s'engage pas dans des considérations théoriques, mais il rappelle indirectement que, pour les libéraux comme THIERS, devenus républicains depuis février, ou les orléanistes conservateurs comme GUIZOT toujours en exil, un régime tient sa légalité du peuple mais qu'il n'y pas nécessairement identité entre l'ensemble des citoyens et le corps électoral⁸⁶. Ils ne contestent pas, pas encore, le suffrage universel, mais avaient défendu le cens.

En posant comme principe l'ÉGALITÉ et, par voie de conséquence, le suffrage universel, le Gouvernement Provisoire avait implicitement pris l'engagement de se rendre à la décision de l'ensemble des citoyens : le principe du régime républicain devait donc normalement être ratifié par un vote. Or les républicains du Gouvernement provisoire se rendirent compte très vite que ce « referendum » présentait de graves dangers, compte tenu de la faible influence des idées républicaines dans les campagnes.

Le principe de la république fut donc considéré comme acquis dès le 24 février et une campagne fut commencée dans ce sens : l'Assemblée Constituante à venir aurait à rédiger la future constitution, non à se prononcer sur la nature du régime : une dernière fois l'élite républicaine parisienne imposait sa volonté au pays. Eugène SUE s'inscrit dans cette logique⁸⁷.

L'insistance d'Eugène SUE quand il affirme et répète que février fut l'œuvre de tous est donc moins innocente encore qu'il n'y paraît, elle confirme sans ambiguïté qu'Eugène SUE adhérait totalement aux orientations les plus progressistes des républicains au pouvoir.

84 Cette distinction, dont on suit l'émergence progressive dans les écrits de SIEYÈS depuis 1789, a été formalisée par ROYER- COLLARD ou Benjamin CONSTANT par exemple. Elle se traduisait pratiquement par le recours au « cens » qui permet de distinguer citoyens et non citoyens, électeurs et éligibles.

85 *Républicain des Campagnes*, n° 1, p 4

86 C'est d'ailleurs à partir de ces principes qu'il faut interpréter la phrase célèbre de GUIZOT, répondant à ceux qui se plaignaient d'être les exclus du régime qu'ils avaient contribué à fonder : « Enrichissez-vous »

87 Il restera toujours un fervent défenseur du : « suffrage universel (qui) va désormais remplacer ces luttes fratricides dans lesquelles tant de nos frères ont péri. » (*Mystères du Peuple*, I, 132) (*Mystères du Peuple*, I, 128*)

d) Militant

Pour conforter l'idée que la république est le meilleur régime possible Eugène SUE utilise deux méthodes simples : l'une concrète, l'opposition entre les inégalités léguées par la monarchie et les promesses faites par la république, l'autre plus théorique, la force du nombre. La première conteste un système politique, la seconde une conception philosophique de l'Histoire fondée sur l'aristocratie, qu'elle soit de naissance ou de fortune⁸⁸. Toutes deux doivent être concrétisées par des exemples.

Les revendications paysannes avaient la particularité d'être très régionales, voire locales, Eugène SUE est donc tout naturellement conduit à prendre des exemples d'inégalités vécues dans le Loiret.

Il choisit d'évoquer en premier la taxe sur les vins, frappant également les grands crus et les vins de pays :

« [...] il est très injuste, je suppose, qu'un poinçon de vin de notre vignoble, qui vaut de 30 à 40 francs, paie autant de droits qu'un poinçon de vin de Bordeaux ou de Bourgogne, qui vaut 500 fr ! [...] »

(Nos représentants) feront en sorte que les impôts directs ou indirects, si lourds principalement pour le peuple, soient peu à peu diminués [...] »⁸⁹

Promesse électorale déguisée, comme il s'en fait encore de nos jours, coupée de tout analyse économique générale et destinée à satisfaire l'individualisme dominant autant qu'à illustrer concrètement les possibilités offertes par le nouveau système électoral. Pour la défense d'Eugène SUE il convient cependant de rappeler une fois encore, que, du fait même des conditions économiques de l'époque, les électeurs du Loiret se trouvaient pour la plupart dans l'ignorance totale de la situation économique du pays et des intérêts divergents des régions, il fallait donc répondre à leurs préoccupations concrètes par des propositions dont ils pouvaient mesurer la nouveauté. Une démarche exclusivement locale ne pouvait cependant pas assurer la victoire des idées auxquelles Eugène SUE tenait particulièrement, aussi trouvons-nous quelques considérations générales en appoint de la proposition sur la taxe des vins :

« Il y a enfin une foule d'autres choses très utiles, très avantageuses que les représentants du peuple devront demander au Gouvernement républicain, et qu'ils

88 · Dans les *Mystères du Peuple* nous avons retrouvé ainsi la condamnation de la domination des « hauts-barons des châteaux-forts » associée à celle de l'oppression des « ducs de l'usure » et « marquis de l'hypothèque » (*Mystères du Peuple*, I, 44) (*Mystères du Peuple*, I, 43*). Infra, Deuxième partie, chapitre II, pp.67-108.

89 Ibid, p 2

obtiendront sans doute, telles que :

L'éducation gratuite et complète pour tous ;

Des fermes modèles et des écoles d'agriculture ; L'assurance par l'État de toutes les propriétés sans

exception, de sorte que tout le monde étant assuré il en coûtera très peu de chose à chacun, et personne n'aura plus à craindre l'incendie pour sa maison, les sinistres pour ses récoltes, la gelée pour sa vigne, la mortalité pour son bétail ;

L'impôt progressif, qui dégrèvera d'autant le plus pauvre et la petite propriété qu'il pèsera davantage et proportionnellement sur la grande ;

L'impôt sur les rentiers et sur les prêteurs sur hypothèques, ce qui permettra peut-être de supprimer les octrois ;

Et bien d'autres améliorations encore. »⁹⁰

Ainsi l'exemple immédiat, terre à terre et concret sert de tremplin à un discours politique plus construit et plus ambitieux.

Progressivement le programme exposé prend de la hauteur, mais il reste nettement destiné à des paysans. Eugène SUE remplit scrupuleusement le contrat qu'il s'était imposé, et, démontrant qu'il sait écouter les humbles, il agit en direction des masses rurales qu'il connaît⁹¹ pour les conduire à voter pour les candidats républicains.

Dans une large mesure le message de ce premier entretien reprend des thèmes déjà développés dans *Martin l'enfant trouvé* : amélioration des méthodes de culture traditionnelles, réorganisation de l'impôt et du crédit. Mais, ce qui nous prouve qu'il sait évaluer son public, Eugène SUE est ici plus modéré, il ne décrit pas de phalanstère, et ne parle pas encore d'association.

Le socialisme d'état, développé par Louis BLANC, fait néanmoins une entrée discrète(?) par le biais de l'assurance des propriétés par l'état, ce qui par ailleurs exorcise sans le mentionner le démon du partage des terres.

Si ce point, emprunté aux théoriciens, pouvait paraître nouveau aux paysans de 1848, les autres propositions correspondaient à des revendications anciennes, si du moins on se réfère aux cahiers de doléances de 1789. Cependant Eugène SUE ne fait, là aussi que reprendre, en le personnalisant un

90 Ibid, p 3

91 Depuis plusieurs années, Eugène SUE passe plusieurs mois aux Bordes.

peu, le programme type des républicains socialistes et c'est à ces discours théoriques qui informent le discours d'Eugène SUE que doivent être adressés les reproches d'utopie que l'on peut faire. Eugène SUE n'est guère moins réaliste que les politiciens parisiens, pour la plupart issus, comme lui, des milieux de la bonne bourgeoisie.

Aucun écho ne nous est parvenu des conversations que suscitèrent les propositions d'Eugène SUE. Éternelle difficulté rencontrée par le chercheur dès lors qu'il s'agit d'évaluer la réception d'un discours par les classes populaires, où l'on n'a garde de transcrire ses commentaires, encore moins le souci de les voir publier. Force est donc de nous en tenir aux témoignages indirects et en premier lieu à l'écho des réflexions tel qu'il apparaît dans la presse et dans les numéros suivants du *Républicain des campagnes*.

Deuxième numéro (dimanche 2 avril 1848)

Le deuxième numéro du *Républicain des campagnes* est consacré à une longue paraphrase de la devise républicaine : ***Liberté, Égalité, Fraternité***.

Eugène SUE définit la liberté et les droits des hommes vivant sous un régime républicain comme la conséquence de principes de gouvernement et se situe donc dans la logique révolutionnaire de 1789, 1830 et 1848, assimilant implicitement monarchie et tyrannie :

« Sous la République tout le monde, en se conformant aux lois, est libre **d'agir, de penser, de prier, de parler, d'écrire, de voter, de s'associer, de se réunir comme il l'entend**, en laissant naturellement à un chacun la liberté d'agir de son côté comme il veut, et sans nuire à personne. »⁹²

Il est cependant également intéressant d'observer qu'Eugène SUE réalise la synthèse entre deux propositions datant de la Grande Révolution. La première partie est comme un écho de la définition que SIEYÈS proposait à l'Assemblée le 12 août 1789 :

« [...] tout citoyen a le droit de rester, d'aller, de penser, de parler, d'écrire, d'imprimer, de publier, de travailler, de produire, de garder, de transporter, d'échanger et de consommer [...] »⁹³

mais elle gomme la référence à la propriété qui avait servi à justifier le régime censitaire de la Monarchie de Juillet :

« Celui-là est libre, qui a l'assurance de n'être point inquiété dans l'exercice de sa

92 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 1

93 *Archives Parlementaires*, tome VIII, p 257, projet lu par SIEYÈS devant l'Assemblée le 12 août 1789.

propriété personnelle, et dans l'usage de sa propriété réelle. »⁹⁴

A contrario, la définition retenue par Eugène SUE introduit explicitement la liberté religieuse, dont SIEYÈS ne pensait pas en 1789 qu'elle pût être menacée, du moins pour les catholiques. Eugène SUE prend ainsi, une fois encore et sur un terrain particulièrement sensible, de la distance par rapport au souvenir de la Première République et en particulier de la déclaration montagnarde de 1793 dont il reprend partiellement l'article 6 :

« La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : **Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.** »⁹⁵

On voit clairement ici qu'Eugène SUE, comme beaucoup d'autres depuis la Grande Révolution, se trouve au confluent des traditions libérales et jacobines issues de la grande période révolutionnaire qui va des États Généraux au 9 thermidor. Ce double héritage, qui peut conduire à des déchirements, apparaît nettement ici pour la première fois, il restera visible encore dans la relation de l'épisode révolutionnaire qui conclut la série des épisodes historiques des *Mystères du Peuple*, alors qu'Eugène SUE prend simultanément la défense de Robespierre et celle des Girondins⁹⁶.

Comme tous ceux qui se sont penchés avant lui sur le problème de la Liberté, des libertés, Eugène SUE a quelque difficulté à distinguer les différents niveaux d'application concrète de ce dogme abstrait, d'autant qu'il doit rester simple et donner des exemples qui touchent ses lecteurs.

Il distingue mal la Liberté, principe philosophique, de sa manifestation dans les libertés individuelles concrètes⁹⁷ : agir, penser, prier, parler, écrire, voter, s'associer, se réunir sans contraintes. La seule limitation, « sans nuire à personne », pour classique qu'elle soit devenue, n'en est pas moins révélatrice, sous son apparente simplicité, d'une certaine confusion, née du caractère plus philosophique que juridique de l'esprit des Lumières. Elle traduit le difficile passage de la réflexion à l'action, de la société à l'individu, de l'état à la personne. Car l'on voit mal qu'il soit possible de ne jamais entrer en conflit avec la loi si l'on se fie à cette règle de respect de l'individu,

94 Ibid

95 *Déclaration de l'homme et du citoyen*, 24 juin 1793, *Archives Parlementaires*, tome 67, p 143

96 L'épisode du *Sabre d'Honneur* est presque exclusivement consacré à la période qui va de 1789 au 9 thermidor. Pour concilier des analyses historiques parfois contradictoires, Eugène SUE donne à son récit une couleur affective peu scientifique. Ce n'est qu'à ce prix qu'il parvient à maintenir la cohérence d'un discours qui reste fidèle aux lignes qui apparaissent clairement pour la première fois au moment de la rédaction du *Républicain des Campagnes*. Infra, Troisième partie, chapitre V et plus particulièrement p 247 et suivantes.

97 Ces aspects délicats, si importants pour comprendre l'évolution des différents courants politiques depuis le XVIIIe siècle sont remarquablement développés dans *Les Libéraux*, de Pierre MANENT.

sauf à définir la personne comme l'individu hors du champ de la société et donc à en faire une idée abstraite, ce qui n'est pas le sujet du *Républicain des Campagnes*. Mais ce dilemme n'est pas nouveau et depuis longtemps la question est posée, sans être résolue.

L'important est ici que la plupart des libertés évoquées étaient précisément très limitées sous les régimes précédents qui accumulaient les lois, décrets et circulaires d'application sur la liberté d'expression, les droits de vote, d'association, de réunion. Pour mieux se faire comprendre Eugène SUE part encore de situations concrètes. Son journal tout d'abord :

« Sous le gouvernement des rois il n'en était pas de même (que sous la République). Citons quelques faits. Par exemple ce petit journal que j'écris et que vous lisez, m'a paru bon et utile à faire, je l'ai fait ; eh bien, sous le gouvernement des rois, je n'aurai eu cette liberté qu'à certaines conditions très onéreuses [...] j'aurais dû 1° verser à l'État ce qu'on appelait un **cautionnement**, c'est à dire une somme qui variait de VINGT-CINQ A CENT MILLE FRANCS ; 2° payer un impôt par chaque (sic) feuille de journal »⁹⁸

Le point de vue d'Eugène SUE est encore proche de celui d'un opposant de la monarchie, ce qui prouve que derrière son affirmation de la victoire définitive de la république se cache, comme chez tous ses amis, la crainte d'un retournement de la situation en cas de victoire des conservateurs, aucune instance légale issue de ce suffrage universel si défendu n'ayant encore ratifié la forme de gouvernement à venir. On observe le ton, calme mais ferme et la pondération avec laquelle il parle des régimes précédents, gardant toujours présent à l'esprit que les républicains doivent d'abord rassurer, montrer qu'ils ne sont pas les monstres sanglants de 1793.

Après avoir souligné l'intérêt qu'il y aura à pouvoir lire les journaux :

« chacun pourra s'instruire [...] soit sur l'agriculture, soit sur les métiers [...] etc, etc. »⁹⁹

, il prend l'exemple de la liberté d'association, si importante pour les républicains, mais, en bon pédagogue, il choisit des corps de métiers importants dans les campagnes :

« les vigneron ou les journaliers de notre canton, je suppose, ainsi que les menuisiers, serruriers, charpentiers ou autres corps d'état [...] ont le droit de s'associer, de se réunir pour s'occuper de leurs affaires et de leurs réclamations ; le tout, cela va sans dire, avec calme, honnêteté, justice, ainsi que doit se conduire tout bon et vrai républicain. »¹⁰⁰

98 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 1

99 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 2.

100 *Ibid*, p 2

À cette occasion encore il réaffirme les valeurs authentiquement républicaines, « calme », « honnêteté », « justice », afin de convaincre ses lecteurs que la République de 1848 ne sera pas source de désordres, que la liberté n'est pas l'anarchie.

Prudemment, pour les raisons théoriques que nous avons évoquées, mais aussi pour des motifs pédagogiques, Eugène SUE ne fait aucune allusion à une quelconque législation à bâtir ce qui confère à ses positions un caractère électoraliste évident et distingue nettement le *Républicain des Campagnes* des écrits républicains et socialistes où Eugène SUE puise les thèmes qu'il développe. D'autant qu'il ne dit pas clairement ce qui doit être abrogé dans les textes encore existants. Il faut fixer les principes du régime à venir, non les textes d'application. Cette distinction, faite dans le premier numéro, ne devait-elle pas être également réaffirmée pour mieux préparer les lecteurs nouveaux électeurs, dont toute l'éducation civique et politique restait à faire ? Eugène SUE a retenu comme premier objectif la défense de la République, réservant aux députés, « bien choisis », d'en définir le contenu. Il s'agit là d'une attitude plus généreuse, surtout plus respectueuse des électeurs et plus libérale, au sens moderne qu'a ce mot, que celle adoptée par LEDRU-ROLLIN dans ses célèbres circulaires envoyées aux Préfets les 8 et 12 mars, puis le 8 avril :

« Quels sont vos pouvoirs ? Ils sont illimités. [...] Les élections sont votre grande œuvre : elles doivent être le salut du pays. C'est de la composition de l'assemblée que dépendent nos destinées. Il faut qu'elle soit animée de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile et à l'anarchie. [...] Que votre mot d'ordre soit partout : des hommes nouveaux, et autant que possible sortis du peuple.

[...]

Éclairez les électeurs, et répétez-leur sans cesse que le règne des hommes de la monarchie est finie.

Vous comprenez bien que votre tâche est grande. [...] »¹⁰¹

On voit donc qu'Eugène SUE, propagandiste des idées républicaines et démocratiques, agit dans l'esprit souhaité par le ministre de l'Intérieur mais en apportant une modération que le Ministre écartait. Eugène SUE ne se comporte donc pas en envoyé du pouvoir, ni totalement comme un candidat, il reste avant tout un formateur, se refusant à trop dicter aux électeurs ce qu'ils doivent faire¹⁰².

101 Circulaire du 12 mars 1848, citée par le *Moniteur universel*. Le *Moniteur universel* du 12 mars et celui du 8 avril donnent d'autres circulaires dans le même esprit.

102 Nous verrons qu'il adoptera la même position au moment des élections présidentielles. Eugène SUE respecte trop ses lecteurs pour penser que ses explications puissent ne pas convaincre. Cette confiance en ses qualités

La liberté du vote, le suffrage universel, sont d'ailleurs les seules preuves jugées nécessaires pour exposer le principe d'ÉGALITÉ institué par la République :

« Le meilleur exemple que je puisse vous citer à propos de l'ÉGALITÉ, autre bienfait de la République, c'est le **droit électoral** dont nous jouissons tous. Sous le gouvernement des rois, il y avait, nous l'avons dit, 240 000 électeurs pour toute la France ; aujourd'hui, au nom de l'ÉGALITÉ, **nous sommes tous électeurs et nous pouvons choisir nos représentants.** »¹⁰³

Toute la démarche d'Eugène SUE s'appuie sur le mythe politique de la bonté de l'homme, caractéristique d'un certain romantisme social, qui est une déformation, pour ne pas dire un contre-sens, de l'idée que ROUSSEAU se faisait de l'homme dans l'état de nature, affirmant que le fond de la nature humaine est bon, que la société seule, par ses lois injustes, masque le sens des devoirs.

Mais ROUSSEAU affirmait aussi que cet homme « naturel » était une construction théorique, ce que ses disciples ont souvent oublié pour vouloir y voir une préfiguration de ce que le citoyen serait dans une société idéale, donc refaite. D'où cette crainte des lois, réductrices et trop soumises aux dirigeants, qui transparait dans tous les écrits qui magnifient 1789 et condamnent 1793 sans voir que les États Généraux posèrent des principes alors que les gouvernements successifs durent agir, pour ou contre ces principes, mais affrontèrent tous des réalités socio-économiques puissantes. Nous sommes confrontés, à travers ce texte enthousiaste, à une expression de l'idéologie de 1848, généreuse mais souvent coupée du réel et de ses contingences, trop confiante en l'homme, croyant profondément en un sens civique inné, mais endormi, chez les individus vivant en société.

Pourtant Eugène SUE n'est pas totalement dupe de ces idées puisqu'il a senti très vite, dès le mois de mars 1848¹⁰⁴, la nécessité d'informer les paysans qu'il savait être moins soucieux du bien général que ne voulaient le croire les intellectuels parisiens¹⁰⁵. Il nous semble partagé entre son désir de convaincre qu'il faut voter pour les républicains, d'où le parallèle systématique entre « le gouvernement des rois » et « la République », et son profond respect de la liberté d'action de chacun. Refusant de constater les limites de la nature humaine, il préfère croire en l'insuffisance de

pédagogiques propres et en l'intelligence naturelle de chacun est aussi un des éléments de compréhension de sa stratégie dans les *Mystères du Peuple*. Elle conduit Eugène SUE à croire en la transparence des faits. Infra, Deuxième partie, chapitre I, p 40 et suivantes. Voir aussi en Annexe les *lettres aux abonnés* des *Mystères du Peuple* et particulièrement celles du 20 janvier 1850, qui commente pour la première fois le cycle, et du 18-septembre 1850 qui accumule les témoignages à propos du « droit de conquête »

103 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 2

104 La collection SICKLÈS contient une lettre d'Eugène SUE, malheureusement sans date, où il déclare : « [...] j'ai l'idée de faire à mes frais et rédigée par moi, une petite feuille qui paraîtrait 2 ou 3 fois par semaine à Lailly (près Commercy) ». La lettre est adressée à PAGNERRE, Gérant du *Journal du Loiret*.

105 Depuis plusieurs années, Eugène SUE vivait plusieurs mois par ans aux Bordes dans le Loiret. C'est toujours ce sens des réalités qui le conduira à entreprendre les *Mystères du Peuple* qui visent à fonder une conscience populaire républicaine.

l'éducation, attitude qui pouvait encore être fondée à une époque où la presse et la littérature républicaines avaient encore peu pénétré les campagnes soumises à l'influence des notables et des prêtres.

Au premier rang des revendications égalitaires se retrouvent donc l'instruction publique et la liberté de la presse, deux méthodes d'éducation. Deux combats qui courent pendant tout le XIX^e siècle et ne sont pas propres aux républicains socialistes.

L'instruction publique est un enjeu important dont toutes les tendances politiques ont compris la portée. Chacune a sa solution, cléricale ou laïque. Pour les républicains et les libéraux encore elle ne saurait être que laïque, d'où les conflits entre l'Église et l'Université qui se répètent pendant les premières décennies, mais Eugène SUE ne le rappelle pas, sans doute pour ne pas être taxé d'anticléricalisme en cette période de réconciliation de l'Église avec la république¹⁰⁶

La liberté d'expression, et tout particulièrement liberté de la presse sont déjà du domaine de l'application des principes généraux, il est donc plus facile de se prononcer, d'autant que la révolution de juillet 1830 est née des ordonnances contre la presse et que celle de février 1848 sort des entraves mises à la campagne des banquets. La présentation ici est donc inverse de la précédente, allant de l'application au principe qui débouche tout à la fois sur le droit de réunion et la liberté de penser.

Troisième volet du commentaire sur la devise républicaine, le discours sur la fraternité est surtout destiné à chasser le fantôme de 1793 toujours présent dans l'imagination des paysans quand on parle de république, d'autant que le Loiret n'est pas éloigné de Nantes et de la Vendée où les souvenirs des massacres étaient peut-être encore plus vifs qu'ailleurs. D'où l'insistance d'Eugène SUE :

« FRATERNITÉ signifie que tous les hommes sont frères et qu'ils doivent s'aimer, s'entr'aider (sic) en frères... Aussi est-ce au nom de ce mot FRATERNITÉ, mot d'amour et de pardon, que le premier acte de notre République, a été d'ABOLIR LA PEINE DE MORT EN MATIÈRE POLITIQUE ; c'est à dire que l'on ne pourra plus, comme sous la première République, être condamné à mort pour conspiration. Et ce seul fait de **l'abolition de la peine de mort** doit complètement vous rassurer, mes amis, contre les craintes mal fondées que quelques-uns pourraient concevoir en se souvenant des malheurs de notre première révolution. »¹⁰⁷

La rupture politique avec 1792 est affirmée sans hésitation, mais elle s'accompagne d'une

106 Nous avons vu que la liberté de **prier** était citée au même rang que celle de voter, de s'associer, de se réunir, d'écrire..Supra, Première partie, chapitre II, p 55

107 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 3

justification des hommes de 1792 destinée à maintenir l'unité du camp républicain :

« quand nos pères ont proclamé la République, **il n'y avait en Europe d'autre République que la France** ; les rois étrangers, effrayés pour leur couronne, maudissaient, haïssaient la France.

[...] Alors, pour sauver la France au-dehors et punir ou terrifier les conspirateurs et les traîtres au dedans, la République a été forcée d'avoir recours à la TERREUR. »¹⁰⁸

La responsabilité est ainsi transférée des républicains de 92 aux rois et aux troupes étrangères, ce qui permet de plus de défendre la nécessité d'une révolution européenne et la conception pacifique de la nouvelle république :

« **Toute l'Europe est au contraire (de 1792) en pleine révolution** [...] Nous n'avons donc pas à craindre la guerre étrangère, et s'il y avait, ce que je ne crois pas, des partis ennemis de la République, ils n'oseraient bouger, sachant bien qu'ils n'ont pas à compter sur l'appui de l'étranger.

Les chances de guerre civile et de guerre étrangère étant écartées, le *retour de la TERREUR* devient donc impossible. »¹⁰⁹

.La république apparaît ici comme l'étape ultime de l'évolution politique, le régime idéal qui est destiné à assurer la paix et la tranquillité, arguments forts aux yeux des masses inquiètes.

« nous causerons encore de la signification du mot **FRATERNITÉ** ».

, mais une demi-page est consacrée, avant les nouvelles de Paris et de l'étranger, à défendre l'impopulaire impôt des 45 centimes¹¹⁰:

« Cet impôt est lourd pour tout le monde, j'en conviens, mes amis ; il est lourd surtout pour le pauvre [...] mais il ne faut pas imputer cet impôt seulement aux besoins de la République. Le gouvernement de Louis-Philippe avait, depuis dix-huit ans, tellement dilapidé nos finances, endetté l'avenir, puisé dans la Caisse d'épargne (DEUX CENTS MILLIONS ENVIRON) [...] (qu')il a fallu, pour faire face à tout, imposer **MOMENTANÉMENT davantage**.

[...] La République *nous a donné de grands droits*, c'est à nous d'accomplir avec dévouement *nos devoirs envers elle*. »¹¹¹

108 Ibid, p 3

109 Ibid, p 3

110 Cet impôt, créé le 16 mars, fut ainsi appelé à cause de son montant.

111 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 4

Eugène SUE traduit en termes concrets, politiques, et moraux le langage juridique officiel d'un décret que peu de paysans ont lu sans doute mais qu'il nous faut citer dans son entier, car il contient la justification d'Eugène SUE, soutenant sans réserve le gouvernement provisoire et nous permet aussi de juger, une fois encore de l'adaptation qu'Eugène SUE fait subir à la réalité brute :

« 16 mars 1848

Le Gouvernement provisoire

Considérant que l'intérêt de la république exige que de puissants secours soient immédiatement donnés au travail, à l'industrie, au commerce ;

Considérant qu'il n'est pas moins nécessaire ni moins urgent de réorganiser les forces militaires de la République.

Décète :

Il sera perçu temporairement, et pour l'année 1848 seulement, 45 centimes du total des rôles des quatre contributions directes de ladite année.

Les centimes portant sur la contribution foncière seront à la charge du propriétaire seul, nonobstant toute stipulation contraire dans les baux et conventions.

Le montant des centimes temporaires sera immédiatement exigible sans qu'il soit besoin de nouveaux avertissements aux contribuables.

Les frais de perception de ces mêmes centimes sont fixés, par les percepteurs, au quart du taux déterminé pour les contributions ordinaires ; il ne sera alloué aucun frais aux receveurs généraux et particuliers. »

Il est particulièrement intéressant de remarquer que le *Républicain des Campagnes* ne fait aucune mention de la nécessité « de réorganiser les forces militaires de la République ». Eugène SUE n'a aucune inquiétude sur l'attitude pacifique du Gouvernement provisoire, il connaît sans doute la circulaire de LAMARTINE aux agents diplomatiques en poste à l'étranger¹¹², mais il sait que les paysans accorderaient peu de crédit aux prises de position officielles et verraient dans l'intérêt porté aux armées une volonté suspecte. Les souvenirs de l'Empire et de ses conscriptions massives sont encore vivaces dans les campagnes. Toute information qui pourrait donner à croire que la Seconde République suit les traces militaires de la Première aurait des conséquences dramatiques pour l'adhésion des masses paysannes au nouveau régime. Il convient de convaincre

¹¹² Supra, Première partie, chapitre II, pp 32-33.

que la République « c'est la paix », fut-ce au prix d'une rétention d'information.

À l'inverse de ce qui sera le discours aux ouvriers des villes, non propriétaires, l'impôt n'est pas présenté comme un prélèvement sur la richesse. À la campagne propriété et aisance sont deux notions distinctes. Beaucoup de paysans, propriétaires de leurs terres vivent dans des conditions voisines du dénuement le plus complet, ce qu'Eugène SUE a souligné dans *Martin* et reprendra bientôt dans *Le Berger de Kravan*, il reconnaît donc que cet impôt « est lourd surtout pour le pauvre », insistant sur l'origine monarchique du mal nouveau, et temporaire, ce que ne fait pas le décret officiel qui attache plus d'importance à la nécessité de relancer les affaires privées.

Il y a donc, dans le discours d'Eugène SUE, une présentation très tendancieuse de l'acte officielle, dans le but de donner des premières décisions de la République une image positive et surtout nettement opposée à celle du régime de Louis-Philippe. Aux décisions irresponsables de la monarchie abattue, hypothéquant l'avenir et volant le petit épargnant en pillant les Caisses d'Épargne succèdent la prévoyance de la République soucieuse de garantir les droits politiques en les asseyant sur une économie régénérée au prix de sacrifices « provisoires ».

Les nouvelles de Paris :

« la rente a monté de 4 francs 50 centimes »¹¹³

, puis de l'étranger, annonçant les progrès des révolutions en Europe, font écho au corps du texte et permettent de terminer sur une note positive qui justifie les décisions courageuses du Gouvernement.

Dans ce numéro, il apparaît donc clairement qu'Eugène SUE se livre à une explication très idéologique des actes du gouvernement, justifiant des mesures classiques, qu'il aurait condamnées sous une monarchie, par la nature révolutionnaire du gouvernement.

Ainsi les actes impopulaires sont-ils toujours présentés comme les conséquences inévitables de l'oppression passée. Il en sera également ainsi dans les *Mystères du Peuple* chaque fois qu'Eugène SUE devra justifier les excès commis par le peuple en lutte, ou par ses représentants.

Pour la monarchie la finalité oppressive justifie tous les moyens, pour la république, ces moyens sont imposés par l'héritage monarchique et par le but qui est le bien-être et la liberté universelle, ce qui suppose des sacrifices temporaires. Eugène SUE a des faits une lecture strictement politique et partisane.

113 *Républicain des Campagnes*, n°2, p 4

Troisième numéro (dimanche 9 avril 1848)

Après deux numéros qui ne se distinguent pas nettement des publications de tous les candidats à cette époque où tout le monde se dit encore républicain, Eugène SUE avance enfin, sous le signe de la FRATERNITÉ, les thèses socialistes qui sont les siennes :

« Je vais vous donner mes amis quelques exemples bien simples de la force et de l'utilité de **l'association**. »

« L'association ... une des formes de la fraternité, car l'association doit être le trésor et la puissance du temps présent et du temps à venir. »¹¹⁴

Il s'agit d'abord de justifier la nécessité de l'union, Eugène SUE part d'un exemple concret :

« Vous êtes voituriers, votre voiture s'embourbe [...] **Seul** vous ne pouv(ez) rien... mais vos camarades en **associant leurs forces à la vôtre** (rendent) possible une chose impossible... En mot mes amis, en cela, comme en bien des choses ce qu'un **homme seul ne peut faire des hommes fraternellement associés le peuvent**. »¹¹⁵

Il aborde ensuite le thème sous son angle social avec les caisses de secours avec l'exemple des compagnons charpentiers :

« Chaque **associé** paye à la **Caisse commune** [...] quarante sous je suppose ; [...] un compagnon tombe malade, il est obligé de garder le lit huit jours, un mois, **l'association** lui donne quarante sous par jour jusqu'à son rétablissement ; de la sorte, la misère ne vient pas augmenter le chagrin que la famille éprouve de voir son chef malade. »¹¹⁶

On le voit, il n'y a rien là qui puisse inquiéter les paysans puisque l'association proposée semble reposer sur le volontariat, rien non plus qui puisse pleinement les satisfaire car, contrairement à ce qui se passe pour le travail des charpentiers, la plupart des activités du paysan ne peuvent attendre. Il faut non seulement assurer le revenu de la famille pendant la maladie, mais aussi, pour les fermiers par exemple, remplacer les bras défaillants par d'autres bras, Eugène SUE ne pense pas à cet aspect.

Les exemples, union momentanée pour résoudre une difficulté matérielle, caisse d'entre-aide, conduisent cependant progressivement le lecteur vers les exemples plus proches sans doute des opinions d'Eugène SUE, qui se conduit ici encore plus encore en pédagogue qu'en candidat. Le

114 *Républicain des Campagnes*, numéro 3, p 1

115 Ibid, p 1

116 Ibid, p 3

soldat, avec la vie de caserne sert, curieusement à nos yeux, classiquement dans la rhétorique de vulgarisation du XIXe siècle, de transition vers la défense des formes de vie en communauté :

« [...] le soldat **vit avec cinq sous par jour** et [...] il vit mieux à ce prix-là que les trois quarts des travailleurs des villes et des campagnes. [...] (les soldats) vivent bien en associant leurs cinq sous par jour.

[...] le gouvernement républicain, voulant autant que possible, favoriser toute espèce d'**association** au nom de la **fraternité** s'occupe de fonder à Paris de grandes **maisons communes modèles** (où) les travailleurs et leur famille vivraient en **association** pour quinze ou vingt sous par jour, comme ils ne vivraient pas isolément avec cinquante sous ou trois francs. » ¹¹⁷

La réflexion s'oriente clairement vers les structures communautaires, ce qui fait penser à Fourier et CABET par exemple, mais il n'est encore question que d'association, c'est à dire de communauté des dépenses, non d'une communauté de biens qui effraierait les paysans attachés à la possession de leurs terres.

L'intervention de l'état, aspect qui devait paraître très inquiétant à des paysans soucieux d'indépendance, est à peine évoquée et n'est pas du tout soulignée¹¹⁸ et Eugène SUE préfère rappeler, qu'il a déjà décrit un tel modèle communautaire

« il y a quatre ans [...] dans un de (ses) livres - *Le Juif errant* »¹¹⁹

Il s'agit d'ailleurs de la solution qui s'accorde le mieux avec les convictions d'Eugène SUE, non d'un maquillage électoral, et la remarque montre la continuité de l'œuvre d'Eugène SUE, elle justifie aussi indirectement l'idée qu'il fut un des inspirateurs des réformes sociales du Gouvernement provisoire, mais elle rappelle malencontreusement des positions anticléricales que le *Républicain des Campagnes* avait jusque-là discrètement tuées pour mettre en avant la liberté de chacun comme dans le numéro 1¹²⁰.

Eugène SUE poursuit son plaidoyer pour les associations communautaires en passant progressivement aux problèmes spécifiques du monde agricole, d'abord en soulignant le gain de temps pour les femmes :

« [...] n'ayant plus pendant la journée à s'occuper de garder les enfants, ou de faire la

117 Ibid, p 3

118 Sans doute Eugène SUE lui-même était-il un peu réticent envers cette étatisation de la solidarité.

119 *Républicain des Campagnes*, N° 3, p 3

120 *Républicain des Campagnes*, N° 3, p 3

cuisine, que lorsque son tour vient, c'est à dire huit à dix fois par mois. »¹²¹

ce qui lui permet d'utiliser le temps gagné

« soit en allant en journée, soit en allant aux champs. »¹²²

Puis il termine en abordant le problème crucial des terres communales en soulignant :

« (La république) encourage beaucoup l'agriculture [...] en utilisant au profit des communes ces grands biens communaux qui pour la plupart ne demandent qu'à produire du grain, du bois, des plantes fourragères et potagères, des prairies. »¹²³

Toutes ces solutions constituent des thèmes constants de toute une littérature socialiste représentée par *La Démocratie Pacifique*, et les écrits de Victor Considérant. Elles sont totalement intégrées dans la conception sociale d'Eugène SUE et nous les retrouverons dans les utopies paysannes incluses dans les *Mystères du Peuple*. On peut penser qu'elles sont bien connues des artisans et ouvriers des villes, mais elles sont nouvelles pour les paysans qui n'en ont le plus souvent entendu parler que par les notables, grands propriétaires terriens généralement hostiles aux « partageux », sans distinction d'école, ou par le curé le plus souvent royaliste si l'on en croit AGULHON qui affirme que le « curé rouge » n'existe pas encore, sauf, peut-être, à de très rares exceptions dans les villes¹²⁴. Eugène SUE doit donc à la fois rassurer et convaincre. On peut, sur ce point encore estimer qu'il nous apporte des renseignements sociologiques importants dans la mesure où son discours est avant tout un contre-discours, qui révèle par conséquent quelle était l'image des théories socialistes dans les campagnes de mars 1848, identifiant les républicains socialistes quels qu'ils soient avec les « partageux », mêlant confusément les conceptions étatiques de Louis BLANC avec les propositions d'expériences communistes de CABET, débouchant finalement sur un rejet plus affectif que raisonné des orientations de février.

THIERS s'adressant « aux électeurs des Bouches du Rhône qui lui ont offert leurs suffrages », n'en fait pas mystère :

« [...] Il est bien vrai que je n'ai ni désiré ni voulu la République, car dans mon opinion la monarchie constitutionnelle était suffisante pour nous assurer une large liberté [...] (mais) j'accepte [...] la République. »¹²⁵

et il n'est candidat que pour

121 *Républicain des Campagnes*, N° 3, p 6

122 Ibid p 6

123 Ibid p 6

124 *1848 ou la naissance de la République*

125 Publiée par *L'univers*, le 26 mars 1848.

« travailler franchement à constituer la nouvelle République sur des bases solides et durables, pour y défendre les conditions essentielles de toute société : la famille, la propriété, la liberté des transactions. »¹²⁶

Le discours est encore très modéré, février n'est pas loin et la République semble toute puissante, les Commissaires de la République de LEDRU-ROLLIN surveillent, parfois avec vigueur, la mise en place du nouveau régime, mais les thèmes sont posés, qui resteront ceux des conservateurs pendant toute la Seconde république : défense de la famille, de la propriété et du libéralisme économique. Derrière le langage officiel de l'ancien ministre de Louis-Philippe, de celui qui, le 28 février, préparait la régence de la duchesse d'Orléans, se profilent déjà les luttes à venir, la défense de la propriété devient un argument majeur de la campagne électorale.

Odilon BARROT est plus explicitement critique encore, dans un discours tenu à Laon et que *L'univers* publie le 28 mars 1848.

Le rêve d'égalité des richesses, qui serait le programme de tous les républicains de la veille est traité sur un mode ironique qui doit le discréditer aux yeux des électeurs auxquels s'adresse

« (une) allocution dont le seul mérite [...] est celui de la franchise. »

qui, implicitement, mais les termes sont tellement appuyés que l'implicite est pratiquement explicite, s'oppose aux promesses mensongères des hommes en place :

« Dans ce paradis terrestre qu'ils nous promettent, plus de fripons, plus d'ambitieux, plus d'intrigants, plus de pauvres ni de riches. Ce sont là des croyances qui ne tromperont pas votre bon sens. »

Nul ne peut s'y tromper en effet, la lutte est bien engagée entre les conservateurs et les républicains de la veille, tous assimilés à des socialistes.

MONTALEMBERT franchit encore une étape en réactivant, pour la première fois depuis février, les vieux clichés hérités de Thermidor ou de la Restauration que les républicains voulaient faire oublier :

« [...] je voudrais (le gouvernement républicain) libéral, modéré, tolérant, équitable, en un mot, doué de toutes les qualités qui ont manqué à la République de 1792, laquelle, comme chacun sait, a été capable de tout, excepté de durer. [...]

Si cette République, en améliorant le sort des travailleurs, garantit, comme celle des États-Unis,

126 Ibid.

à la religion, à la propriété et à la famille le bienfait suprême, elle n'aura pas de partisan plus sincère, pas de fils plus dévoué que moi. »¹²⁷

Mais c'est *Le Constitutionnel*, très proche de THIERS, qui exprime le plus brutalement l'idée en utilisant pour son feuilleton intitulé *Catéchisme de l'ouvrier*, par J.P SCHMIT, un vocabulaire militaire et guerrier qui laisse mal présager de l'avenir en traitant de la crise sociale et politique comme d'une guerre civile :

« Déclarer la guerre aux riches qui alimentent, qui entretiennent l'industrie,

C'est donc en réalité déclarer la guerre à l'industrie elle-même, c'est à dire à ceux qui vivent de l'industrie. »¹²⁸

Tout ceci permet de mieux percevoir l'importance et l'originalité des écrits d'Eugène SUE.

Dans ce contexte de la campagne électorale du printemps 1848, Louis BLANC, partisan de l'organisation du travail, symbole de tout ce que les libéraux de toute tendance rejettent est, avec CABET, l'un des plus attaqués par la presse conservatrice :

« La liberté dans le travail, c'est la concurrence et le salariat. »

réaffirme Louis VEUILLOT dans le numéro où paraît la circulaire de MONTALEMBERT.

Ce sont précisément ce que les républicains du lendemain appellent de dangereuses chimères républicaines qu'Eugène SUE veut défendre auprès des paysans, satisfaisant à sa manière à la demande de *La Patrie* du 9 mars qui affirmait :

« (dans les campagnes) l'homme s'identifie en quelque sorte à son sol [...]. Il faut donc s'appliquer à élargir son intelligence inculte ou atrophiée par une éducation vicieuse.

C'est une nécessité urgente. »

Chacun en effet a compris que le sort de la nouvelle République allait se jouer avec l'irruption sur la scène politique de ces masses peu connues des politiciens citadins. Et l'appel de *La Patrie*, la décision d'Eugène SUE appartiennent au même mouvement qui conduit LEDRU-ROLLIN à envoyer ses circulaires officielles pour défendre des idées qui sont très exactement celles que craignent les conservateurs et qu'Eugène SUE reprend dans le *Républicain des Campagnes* :

« Ceux qui se montrent inquiets pour la propriété et la famille sont peu sincères ou

127 Circulaire de Charles de MONTALEMBERT aux électeurs, datée du 3 avril 1848, publié par *L'univers* le 6 avril 1848

128 *Le Constitutionnel*, 12 avril 1848

forts ignorants. Dépouillée de son caractère de personnalité égoïste, garantie et limitée par l'intérêt et le droit de tous, la propriété devient le fruit exclusif du travail »¹²⁹

C'est aussi en parfait accord avec les directives du Ministre de l'Intérieur qu'Eugène SUE a entrepris la publication du *Républicain des Campagnes* pour aider les électeurs à choisir au moment du vote :

« Les élections sont votre grande œuvre, elles doivent être le salut du pays. C'est de la composition de l'Assemblée que dépendent nos destinées. Il faut qu'elle soit animée de l'esprit révolutionnaire, sinon nous marchons à la guerre civile et à l'anarchie.[...]

Vous comprenez combien ici votre tâche est grande.

L'éducation du pays n'est pas faite. C'est à vous de le guider. »¹³⁰

On le voit, Eugène SUE, écrivain publiciste, met véritablement sa plume au service du gouvernement et s'attache à remplir, par son journal, les objectifs que le Ministre de l'Intérieur a fixé aux Commissaires de la République. Son œuvre est donc strictement civique. Il s'agit de faire en sorte que

« Les travailleurs qui sont les forces vivent de la nation »¹³¹

fassent « le bon choix » car

« sans eux, (la révolution) s'égarerait en vaines utopies, ou serait étouffée sous l'effort d'une fraction rétrograde. »¹³²

C'est donc pratiquement sur un canevas théorique qu'Eugène SUE compose, ce qui est parfaitement dans ses habitudes, assurant ensuite, par des exemples concrets de son choix, la publicité à des idées qui, sans lui, ne seraient connues que de quelques cercles éclairés. Tout le discours cependant ne parvient pas à constituer véritablement un programme politique puisqu'Eugène SUE refuse de se comporter en simple candidat et veut fournir une véritable éducation républicaine aux électeurs. À l'évidence il s'agit là d'une erreur de stratégie imputable à la personnalité d'Eugène SUE qui croit pouvoir impunément s'écarter, au nom des principes, des directives formulées pour les Commissaires de LEDRU-ROLLIN, qu'Eugène SUE, comme les libéraux mais pour d'autres raisons, trouve trop peu respectueuses de la liberté de choix de chacun.

129 Circulaire du 9 mars 1848.

130 Circulaire du 14 mars.

131 Ibid

132 Ibid

Puisque tous les candidats se disent républicains Eugène SUE croit naïvement qu'il n'est question que des orientations sociales. C'est une erreur dont il se souviendra au moment d'entreprendre la rédaction des *Mystères du Peuple* : il ne craindra pas alors de désigner l'hypocrisie de ses adversaires et de forcer un peu le trait pour convaincre.¹³³

En défendant ses idées Eugène SUE oublie encore de combattre les « républicains du lendemain », il ne souligne pas ce qui différencie les vrais républicains de leurs adversaires de la veille. À vouloir poser la révolution de février comme achevée¹³⁴, pour rassurer les paysans, il en vient à oublier, ou du moins à laisser croire que la lutte est terminée, sans voir qu'alors les paysans comprennent mal pourquoi ils abandonneraient leurs notables anciens pour de nouveaux venus qu'ils ne connaissent souvent pas.

« aidons-nous, la République nous aidera »,

« l'union fait la force »,

« l'association donne l'aisance »¹³⁵

Observations qui furent sans doute moins efficaces que les tirades agressives de l'opposition installée dans la continuité de son discours, comme *Le Comité électoral de liberté religieuse* qui rappelle clairement ce qu'il défend et dans un ordre qui ne laisse aucun doute sur son orientation profonde :

« Liberté des consciences et des cultes.

Liberté de la science et de la pensée.

Liberté de la presse et de la parole.

Liberté du domicile et du foyer domestique.

Liberté d'éducation et d'enseignement.

Liberté du travail et de l'industrie.

Liberté de l'individu et de la propriété.

Liberté d'association et de réunion.

133 Infra, Deuxième partie, chapitre III, pp 79-84 ; 92-108 ; Troisième partie, chapitre II, pp 112-157.

134 Alors que LEDRU-ROLLIN parlait bien de la continuer : « (Les élus) continueront la révolution, et la contiendront dans les limites du possible et de la raison. ». circulaire du 14 mars 1848

135 *Républicain des Campagnes*, N° 3, p 6

Liberté en tout et pour tous.

Ce sera là, seulement, que la société trouvera son port, l'Église sa sauvegarde, la France son honneur et son salut. »¹³⁶

On mesure mieux à la lecture du *Républicain des Campagnes*, et des déclarations des républicains du lendemain, le travail gigantesque que les républicains devaient entreprendre pour pénétrer les campagnes et pour devenir crédibles auprès des paysans. D'inspiration paysanne à ses origines¹³⁷, le socialisme était devenu la forme d'expression privilégiée de théoriciens économistes appartenant à la moyenne bourgeoisie, avocats, médecins, pharmaciens, professeurs, le plus souvent peu informés des revendications paysannes et maîtrisant mieux les problèmes du prolétariat urbain naissant qu'ils côtoyaient. D'où une dérive générale des systèmes. À la suite des grandes enquêtes de PARENT-DUCHATELET¹³⁸ et de VILLERMÉ¹³⁹, mais aussi des travaux du Docteur GUÉPIN¹⁴⁰ ou du baron de MOROGNE¹⁴¹, la description, le témoignage et enfin la réflexion sont centrés sur le prolétariat urbain des nouvelles métropoles industrielles, Paris, Lille, Lyon, Nantes, Manchester par exemple. Le parcours personnel de l'écrivain Eugène SUE ne pouvait qu'accentuer encore cette dérive des théories socialistes¹⁴². Eugène SUE est un exemple de l'effort que beaucoup de républicains authentiques durent entreprendre à partir de cette époque pour améliorer la diffusion de leurs idées auprès des masses paysannes. Les premiers numéros du *Républicain des Campagnes* ne sont guère réussis à cet égard.

Quatrième numéro (dimanche 16 avril 1848)

Consacré à un problème social plus général, traité par Louis BLANC dans sa célèbre brochure *Le Droit au travail*, cet entretien permet des considérations plus vastes, il retrouve une plus grande rigueur et une solidité théorique plus évidente. Malheureusement, le travers déjà souligné, tenant au manque de retour de la part du monde paysan, alors que le sujet est souvent discuté dans le

136 programme du 8 mars 1848, publié le 9 mars par *L'univers* .d

137 Voir Jean-Jacques GOBLOT, *Aux origines du socialisme français*, PUL·1977

138 PARENT-DUCHATELET, *Hygiène publique, ou Mémoire sur les questions les plus importantes de l'hygiène*, 1836

De la prostitution dans la ville de Paris, 1836

139 VILLERMÉ (Louis-René), *Tableau de l'état physique et morale des ouvriers dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, présenté à l'Académie des Sciences morales et politiques en 1838, publié en 1840.

140 *Nantes au XIX^e siècle* par le Docteur GUÉPIN, maire de Nantes, 1835.

141 *De la misère des ouvriers et de la marche à suivre pour y remédier* 1832.

142 Dans son article, *Des Mystères de Paris aux Mystères du peuple*, René Guise a montré comment Eugène SUE avait pris conscience du rôle social qu'il pouvait jouer en lisant les articles de CONSIDÉRANT dans la *Phalange* en 1842, au moment où débutaient *Les Mystères de Paris* .

Les premières esquisses et les premiers chapitres du roman ne paraissent pas indiquer une évolution dans le sens que nous connaissons avec le texte publié. Les travaux de Anne-Marie THIESSE, Theodore SVENDA, Lise QUEFFELEC, Brjna SVANE ont confirmé ce qu'Eugène SUE devait aux lettres de ses lecteurs.

prolétariat urbain, se manifeste encore ici et il est fort peu question du peuple de la terre dans ce numéro qui doit être vendu, lui aussi, en milieu rural. Pourtant la récente crise agricole, consécutive aux mauvaises récoltes de 1846, avait laissé au chômage nombre de journaliers dans l'ensemble de la France¹⁴³.

Nous avons donc une approche classique et assez inintéressante avouons-le, comme par le travers, de l'un des problèmes qui agitaient le plus les milieux républicains socialistes, question sur laquelle allait se marquer les différences d'opinion dès les premières réunions de l'Assemblée Constituante. Eugène SUE ne parvient pas encore à adapter la question du travail au monde comme il le fera plus tard dans les *Mystères du Peuple* par le biais de la propriété de l'instrument de travail, ce qui prouve qu'il n'est encore qu'un socialiste modéré, plus charitable que révolutionnaire, toujours plus séduit par les rêveries généreuses de Fourier que par les analyses trop nouvelles et trop radicales de Louis BLANC ou même PROUDHON.

Cinquième numéro (dimanche 23 avril 1848)

Le cinquième numéro commence par un cri de joie devant les nouveaux décrets pris par le Gouvernement provisoire : abolition de l'impôt sur le sel, de l'octroi sur la viande et de la réforme sur l'imposition des vins¹⁴⁴. Eugène SUE s'efforce de démontrer que, « tout se tenant », ces deux mesures vont avoir des conséquences importantes :

« D'abord le peuple [...] consommera deux à trois fois plus (de viande) [...] les agriculteurs élèveront deux à trois fois plus de bestiaux [...] il fau(dra) pâturages et fourrage [...] la production de grains s'en augmentera d'autant (grâce au fumier supplémentaire) [...] (les) souliers, les bas, le drap seront moins chers (grâce au cuir et à la laine) [...] »¹⁴⁵

Il conclut, après avoir évoqué aussi l'influence des chemins de fer « transport peu coûteux » après la nationalisation :

« UNE GRANDE PARTIE DE NOS TERRES INCULTES FORCEMENTS PLANTÉES EN BOIS OU MISES EN LABOUR, LE PEUPLE SE NOURRISSANT ET SE VÊTISSANT BIEN MIEUX ET À MEILLEUR MARCHÉ QUE PAR LE PASSÉ »¹⁴⁶

Étonnante naïveté qui imagine les conséquences sans considérer l'ensemble des conditions

143 Il est vrai que la région d'Orléans était parmi les plus modernisée, le nombre de journaliers y était moindre que dans d'autres provinces. Quant aux propriétaires et aux fermiers, la question devait paraître totalement étrangère à leur vie.

144 15 avril 1848

145 *Républicain des Campagnes*, n° 5, p 2

146 Ibid

économiques, sans penser que les propriétaires terriens, taxés par l'impôt de remplacement¹⁴⁷, intégreront ce coût supplémentaire dans le prix de production et majoreront leur prix de vente, sans envisager que dans un premier temps l'augmentation de la demande pourra justifier l'élévation des prix ... Eugène SUE, comme nombre de libéraux d'ailleurs, ne pense pas le système économique dans son ensemble, quoiqu'il en dise.

Ce dernier numéro marque cependant une prise de conscience de la réalité des luttes politiques et Eugène SUE fait amende honorable, modifiant sa position trop idéaliste :

« Dimanche passé je vous ai donné la liste de tous les candidats qui se présentaient et parmi lesquels vous deviez librement choisir vos huit représentants.

[...] J'ai craint, mes amis, en guidant votre choix, en vous donnant une liste de huit candidats seulement de paraître influencer vos élections.

Ce scrupule que j'ai eu, d'autres ne l'ont pas partagé [...] Or, mes amis, puisqu'on vous distribue des listes, et c'est

après tout le droit d'un chacun, je vous donne aussi la mienne. »¹⁴⁸

Eugène SUE finit donc par se résigner à appliquer concrètement les directives que LEDRU-ROLLIN donnait dans ses circulaires. Le journal publie une liste de huit noms, parmi lesquels on trouve Victor Considérant et Eugène SUE lui-même. Soucieux de montrer qu'il n'agit pas en notable, conseillant selon ses intérêts, mais en hommes du parti républicain démocrate, Eugène SUE précise qu'il conseille les candidats désignés :

« soit par la **Réunion des Travailleurs** d'Orléans, soit par le **Comité central Républicain**. »¹⁴⁹

147 décret du 18 avril 1848, cité par Eugène SUE dans le même numéro du *Républicain des Campagnes*

148 *Républicain des Campagnes*, n°5, p 3.

149 Ibid, p 3. La vérité oblige à dire qu'il s'est permis de faire un choix, car il propose huit noms à partir de deux listes soit SEIZE candidats. Il écrivait d'ailleurs à Pagnerre, vers le 20 avril : « J'ai reçu la liste du comité » des travailleurs d'Orléans ainsi composée :

- MICHOT ouvrier
- GUINET ouvrier
- ABATUCCI
- MARTIN
- CONSIDÉRANT
- PEAN
- ROGER
- Eugène SUE

Je pense que c'est la même que celle que propose le Comité Central. Dans le cas contraire je tiendrais à présenter dans mon journal les **candidats marqués d'une croix**. Vous compléteriez la liste avec deux noms (les meilleurs) du Comité Central. ». Lettre à PAGNERRE, que René GUISE date du 20 avril 1848 environ. Bibliothèque de la ville d'Orléans, Ms 1507/2

Eugène SUE, et tous les candidats qu'il a marqués, se retrouvent sur la liste publiée, au côté d'ABATUCCI et d'un

Le Comité Central, siégeant à Paris, avait le grand défaut de décider souvent sans connaître parfaitement les situations locales, de plus il avait quelque peine à trouver autant de républicains de la veille qu'il lui fallait

« Les hommes de la veille ne se sont pas trouvés en nombre suffisant à Paris pour former le Gouvernement provisoire et son état-major. Il a fallu y joindre quelques hommes du jour, sinon du lendemain [...] Dans les départements, les « hommes de la veille » sont plus rares encore ; on ne les trouvera que si on veut épouvanter et bouleverser la France. »¹⁵⁰

Dans la liste qu'il publie pour ses électeurs, Eugène SUE inscrit modestement son nom en dernière position.

Enfin Eugène SUE accepte de distinguer entre

« les bons et vrais républicains »

et les autres,

« très honorables [...] mais qui ne feraient pas bien les affaires du peuple »,

enfin il reconnaît que rien n'est définitivement acquis et reprend les remarques de LEDRU-ROLLIN, en dramatisant puisqu'il envisage, avec lucidité, une remise en cause des premiers acquis :

« [...] si vous n'envoyiez pas à l'Assemblée nationale de vrais et bons républicains [...] tous les droits, tous les avantages que le gouvernement provisoire de la République nous a donnés, pourraient être peu à peu disputés ou retirés [...] en un mot, ceux qui n'aiment pas sincèrement, loyalement la République, s'ils étaient les plus nombreux à l'assemblée, referaient, à peu de choses près, **le gouvernement des rois**, si désastreux pour le peuple. Cela s'appellerait peut-être toujours **la République, mais il n'y aurait que le nom de changé**, et les actes seraient les mêmes que sous la ROYAUTE. »¹⁵¹

Tel était bien effectivement l'enjeu de ces élections et nous venons de voir que les sentiments généreux d'Eugène SUE l'avaient trop longtemps conduit à se limiter à un rôle de propagandiste, sans entamer la polémique avec les adversaires les plus dangereux.

agriculteur, RONDEAU. ABATUCCI, ancien député, devait sans doute à sa carrière sous la monarchie de Juillet d'avoir été écarté par Eugène SUE qui accordait ses préférences aux républicains de la veille et tout particulièrement aux militants, suivant en cela les consignes du Ministre de l'Intérieur.

150 *L'univers*, 9 mars 1848. Telle était bien, en effet une des difficultés que devait résoudre le *Comité Central*. On trouva donc sur les listes des hommes dont le passé n'était pas toujours aussi édifiant qu'on l'eût voulu. ABATUCCI était un peu du nombre. Il apparaît cependant en première position sur la liste du *Républicain des Campagnes*, immédiatement suivi de RONDEAU, ce qui donne à penser que le Comité Central prit le pas sur les Comités locaux comme celui d'Orléans, pourtant mené par son maire, MARTIN.

151 *Républicain des Campagnes*, n°5, p 4

Le réveil est tardif et l'on comprend mieux pourquoi tant d'énergie déployée pour la République ne fut pas couronné de succès. D'une certaine manière, en faisant de la République installée la conclusion de l'Histoire et la garante des avantages acquis, sans parler des hommes chargés de les appliquer, Eugène SUE avait fait le jeu des républicains du lendemain, connus des paysans comme étant leurs anciens notables, et assez habiles pour endosser le costume du nouveau régime. Entre la sécurité d'un paysage politique connu qui semblait pouvoir consolider les premières victoires de la liberté, et le risque de l'inconnu représenté par des hommes nouveaux, les campagnes n'hésitèrent pas : elles confirmèrent généralement dans leurs fonctions les hommes qu'elles connaissaient. Eugène SUE est un magnifique exemple de ce dur « apprentissage de la République » dont parle Maurice AGULHON dans l'ouvrage qu'il consacre à la Seconde République et qui porte ce sous-titre¹⁵². Mais, nous l'avons dit, la leçon devait porter ses fruits en amenant Eugène SUE à poursuivre sa prise de conscience politique, donc à affiner son analyse sociale, laissant prudemment le domaine économique en retrait malgré son importance. Toutes les prises de position sur les manœuvres politiciennes qu'Eugène SUE intègre dans les *Mystères du Peuple* sont la preuve qu'Eugène SUE a analysé ses échecs et en a tiré les conclusions qui s'imposaient.

e) Un échec exemplaire

Eugène SUE n'est pas élu le 24 avril 1848, il n'arrive qu'en soixante-douzième position alors que seuls les trente-quatre premiers sont élus¹⁵³. Par son vote, la France rurale désavoue en partie Paris, les notables traditionnels siègent souvent encore dans la nouvelle Chambre où les socialistes ne font leur entrée que grâce à Paris et aux grandes métropoles de province, c'est à dire grâce aux ouvriers et à la petite bourgeoisie. La conversion du peuple des campagnes aux idées des démocrates sociaux reste à faire¹⁵⁴. La peur des « partageux » l'a emporté largement dans le pays, réalisant les craintes des membres les plus progressistes du Gouvernement Provisoire. Les républicains modérés eux-mêmes, de la tendance du *National*, sont surpris et déçus :

« on ne peut le méconnaître, l'esprit de réaction a eu, dans ces élections, une plus large part que ne devaient le faire augurer l'empressement et l'enthousiasme avec

152 Maurice AGULHON, *1848 ou l'apprentissage de la république.1848-1852, Nouvelle histoire de la France contemporaine*, t8, coll.Points Histoire, Seuil, 1973

153 L'élection a lieu au suffrage universel direct au scrutin de liste. Eugène SUE recueille 34 450 voix. LAMARTINE est le premier élu avec 252 800 voix, LAMENNAIS est élu avec 104 871 voix. Victor HUGO (52 830 voix) et Émile de GIRARDIN (22 579 voix) sont également battus. Chiffres publiés par *La Réforme* le 24 avril 1848.

154 Les élections complémentaires du 4 juin confirmèrent la tendance générale. THIERS, Louis-Napoléon BONAPARTE et Victor HUGO, qui est encore bonapartiste, furent élus pour pourvoir les sièges libérés par les députés élus sur les listes de plusieurs circonscriptions et qui avaient dû choisir leur siège.

lesquels la République a été proclamée et acceptée partout. »¹⁵⁵

Il y a là plus qu'un regret, l'aveu d'un échec. Car les modérés pensaient l'emporter largement et avaient refusé de retarder plus longtemps les élections, croyant ainsi gêner les seuls socialistes. Ils n'avaient pas envisagé que la précipitation faisait surtout le jeu des anciens partis et, partant, travaillait aussi contre eux.

La Réforme, proche de LEDRU-ROLLIN, est plus inquiète encore :

« La réaction est arrivée à ses fins. Elle a séparé la nation en deux camps ; elle a rétabli entre deux classes de citoyens la ligne de démarcation que la révolution, de février avait effacée. La lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat recommence. »¹⁵⁶

On ne peut être plus clair. L'illusion lyrique de février s'achève bien avec les élections à la Constituante. Les menaces sourdes percent dans les journaux les plus extrémistes :

« La Révolution sociale ne sera pas escamotée ; le peuple ne s'est pas démis : en lui réside tout droit et toute force. »¹⁵⁷

« les démocrates de 1848, (qui) faisant la république avec leurs souvenirs parlementaires, ont fait également reculer la révolution d'un demi-siècle . »¹⁵⁸

L'échec est donc complet puisque la majorité est issue des rangs les plus conservateurs du corps politique et que les diverses tendances républicaines se rejettent la cause de la défaite, divisant encore un peu plus leurs forces et inquiétant leurs électeurs désemparés. Eugène SUE se remet mieux de son échec personnel que de l'échec des hommes qui défendent ses idées, il réagira par le travail. Bien décidé à mettre encore sa plume au service des idées républicaines, il est sans doute un peu soulagé de pouvoir se cantonner dans son rôle d'écrivain militant¹⁵⁹.

Les conservateurs de toutes tendances se réjouissent de ce qu'ils présentent comme un sursaut de bon sens du pays et se font plus menaçants :

« L'épreuve vient d'être faite, elle est décisive. Le parti de l'ordre est de beaucoup le

155 *Le National*, 30 avril 1848

156 *La Réforme*, 30 avril 1848

157 *La Commune de Paris*, 30 avril 1848

158 *Le Représentant du Peuple*, 30 avril 1848

159 · Dans une lettre à LAMARTINE que l'on peut dater de l'été 1848, il confirme : « j'aurai accepté le mandat, mais non sollicité. Car, comme tant d'autres, la Révolution m'a fait éprouvé de grandes pertes ; j'ai des engagements à remplir et besoin de tout mon temps pour travailler. Je me suis même pendant un instant trouvé dans une position si critique que j'avais pensé à prier un de nos amis communs de me recommander à vous pour une place de secrétaire d'ambassade ou autre position diplomatique où j'aurais peut-être pu rendre quelques services. » (lettre citée par Fernand LETESSIER, *Alphonse de LAMARTINE et Eugène SUE, Actes du Colloque de Mâcon*, juin 1990)

plus nombreux et ne semble pas vouloir être le moins énergique. Les manifestations qu'il a eu occasion de faire avant le jour des élections n'ont pas été marquées au coin de la faiblesse. [...] Il ne faut pas se le dissimuler, la mesure est comble, et beaucoup de griefs qui peuvent s'effacer devant le juste espoir d'une situation calme et régulière, peuvent aussi se raviver, envenimés et terribles, à la première agression de ceux qui ont naguère menacé d'en appeler du scrutin à la rue. »¹⁶⁰

Le discours s'infléchit nettement vers l'anti républicanisme et surtout l'anti socialisme, comme le montrent les citations empruntées aux journaux révolutionnaires qui apparaissent, commentées, dans les journaux les plus réactionnaires.

PROUDHON, toujours en désaccord avec les chefs du parti républicain, offre à cet égard pour les tenants de l'ordre, le double avantage d'être révolutionnaire et diviseur. Reprendre ses articles du *Représentant du Peuple* est un moyen aisé de conforter les lecteurs dans l'idée que les républicains ne peuvent gouverner la France. Son analyse est cependant troublante de clairvoyance :

« Parce qu'il ne s'est pas trouvé un grain de sens commun dans tout le Gouvernement provisoire : parce qu'on s'était flatté de soutenir la fantaisie révolutionnaire par la raison du grand nombre, nous voilà en pleine réaction bourgeoise ! [...] Nous payons cher notre engouement pour les romanciers et les harangueurs. »¹⁶¹

Les élections dont les conservateurs avaient dit avec inquiétude qu'elles allaient permettre à des individus non éduqués de prendre part à la vie politique, se transforment en une victoire de la province qui va permettre aux hommes du lendemain de bâtir une République à contenu social réduit, respectueuse des principes du libéralisme, en quelque sorte une monarchie de Juillet sans roi, gouvernée par les représentants de la bourgeoisie, pour défendre les intérêts de la bourgeoisie.

La situation obtenue à la Chambre est exactement celle qu'Eugène SUE annonçait, en la redoutant, dans le dernier numéro du *Républicain des Campagnes*¹⁶².

L'évolution du régime sera également conforme à ce qu'il avait prophétisé dans le même numéro : les nouveaux élus vont s'attacher à refaire :

« à peu de choses près, **le gouvernement des rois**, si désastreux pour le peuple. »¹⁶³

Une seconde période commence pour la Seconde République.

Pris par le temps, les républicains de la veille, comme ce fut le cas pour Eugène SUE, n'ont pas

160 *L'univers*, 30 avril 1848

161 *Le Représentant du Peuple*, 28 avril 1848.

162 *Républicain des Campagnes*, n° 5, p 4. 23 avril 1848. Supra, Première partie, chapitre II, p 81 et suivantes.

163 *ibid.*

eu le temps de convaincre les masses rurales du bien fondé de leurs projets, tout juste ont-ils eu le temps de démontrer qu'il y avait bien eu révolution. Sans doute autant par crainte de l'inconnu, par peur de voir recommencer les errements de la première Révolution, que par ignorance politique, les paysans ont voulu clore un bouleversement commencé à Paris, les anciennes influences l'ont emporté.

Les paysans sont restés sensibles aux consignes données par les grands propriétaires ou par les membres du clergé. Qu'on pense par exemple à la relation que Tocqueville fait du vote des électeurs de son village :

« La population m'avait toujours été bienveillante, mais je la retrouvai cette fois affectueuse, et jamais je ne fus entouré de plus de respect que depuis que l'égalité brutale était affichée sur tous les murs.[...] Le matin de l'élection, tous les électeurs, c'est à dire toute la population mâle au-dessus de vingt ans, se réunirent devant l'église. Tous ces hommes se mirent à la file deux par deux, suivant l'ordre alphabétique ; je voulus marcher au rang que m'assignait mon nom, car je savais que dans les pays et dans les temps démocratiques, il faut se faire mettre à la tête du peuple et ne pas s'y mettre soi-même. [...] Arrivés au haut de la colline qui domine Tocqueville [...] je rappelai à ces braves gens la gravité et l'importance de l'acte qu'ils allaient faire ; je leur recommandai de ne point se laisser accoster ni détourner par les gens, qui, à notre arrivée au bourg, pourraient chercher à les tromper [...] Tous les votes furent donner en même temps, et j'ai lieu de penser qu'ils le furent presque tous au même candidat. »¹⁶⁴

Ce texte de l'un de nos plus grands penseurs politiques du XIXe siècle contient tous les éléments qui, en plus de la précipitation dans l'organisation des élections, expliquent le succès des forces conservatrices : attachement de nombre de paysans à leur protecteur rapproché, influence du clergé (la réunion a lieu, tout naturellement, au cœur du village qui est encore l'Église, non la Mairie), habileté politique des notables, crainte d'être trompé par des étrangers, fort sentiment d'appartenir à une même collectivité locale, le village. Il confirme la justesse d'analyse de l'article de *La Réforme* du 2 avril 1848 que nous avons cité¹⁶⁵.

À l'influence des nobles légitimistes, s'est d'ailleurs ajoutée celle du prêtre :

« le prêtre règne encore sur la pensée du paysan, comme le noble sur son champ. [...] le clergé, généralement parlant, déteste la République, il la combattra par tous les

164 Alexis de TOCQUEVILLE, *Souvenirs*, Publiés par le Comte Christian de TOCQUEVILLE, Lévy, 1893. TOCQUEVILLE fut élu député.

165 Supra, Première partie, chapitre II, p 44.

moyens. »¹⁶⁶

et celle des fonctionnaires de l'ancienne monarchie qui sont restés en place :

« les créatures de l'ancien gouvernement, percepteurs, maires, juges de paix, magistrats, officiers de tous ordres. Ces catégories de citoyens [...] ont aussi déclaré la guerre à la Révolution. Ils s'agitent, ils cabalent, ils calomnient les candidats républicains et mendient déjà les voix pour les modérés, pour les dynastiques. »¹⁶⁷

Nous avons longuement cité ce texte, car il reflète parfaitement l'analyse que firent les socialistes à l'approche des élections, et que confirmèrent les faits. En comparant le ton de cet article avec celui des textes militants d'Eugène SUE on remarque mieux à quel point, à cette période, Eugène SUE est encore modéré dans ses propos par rapport à ce qu'écrivent nombre de ses amis ou de ses adversaires. Le *Républicain des Campagnes* porte donc autant les marques de l'illusion de 1848 que celles de la volonté de conciliation et de modération d'Eugène SUE, dont les idées sont pourtant alors très marquées par les courants progressistes, comme l'a prouvé *Martin l'Enfant trouvé*. Dans son premier écrit politique militant, Eugène SUE est alors en retrait sur les idées personnelles qu'il a exprimées dans ses romans, parce qu'il pense que cela est préférable pour ne pas effaroucher les paysans auxquels il s'adresse. Parce qu'il est personnellement convaincu que les actes des socialistes, s'ils arrivent au pouvoir, démentiront les accusations des conservateurs, Eugène SUE ménage les apparences du discours, et trompe d'une certaine manière ses électeurs sur la réalité des questions posées, afin de les amener à voter pour les hommes de la veille.

Le discours des conservateurs, à la fois plus agressif et plus traditionnel avait plus de poids :

« il faut les avertir que leurs députés n'auront pas seulement à voter l'impôt et la ratification de la République, mais que, selon toutes les apparences, ils devront encore choisir entre le maintien ou l'abolition de la famille, le maintien ou l'abolition de la propriété, le maintien ou l'abolition de toute liberté, de toute activité individuelle. »¹⁶⁸

Eugène SUE adoptera bientôt un ton comparable pour défendre ses idées, retournant contre les conservateurs les accusations injustes qu'ils font aux républicains, refusant de faire des distinctions dans les responsabilités, ne distinguant plus que les oppresseurs traditionnels, nobles, prêtres et grands bourgeois, et les opprimés « bourgeois et prolétaires ».

166 *La Réforme*, 2 avril 1848

167 *ibid.*

168 *L'univers*, 26 mars 1848

CONSEQUENCES d'un ÉCHEC

Les « républicains du lendemain » et les légitimistes avaient annoncé l'irruption des barbares dans la vie politique française en pensant au prolétariat des villes, on vit d'autres « sauvages », dans ce sens qu'ils n'avaient aucune culture politique, venir à leur secours pour leur restituer le pouvoir perdu.

Loin de déboucher sur un découragement stérile, le premier revers des romantiques sociaux entraîna une accentuation des actions entreprises en direction des masses, tout particulièrement dans les provinces. Foncièrement convaincus de la réelle perspicacité du peuple, momentanément étouffée par des siècles d'obscurantisme autant religieux que politique, Eugène SUE entreprend à partir de ce moment de l'arracher à la superstition en poursuivant l'effort d'éducation. Il a cependant compris que la défense de la République et des idées démocratiques et sociales ne pouvait être séparée d'une démarche polémique attaquant ouvertement les conservatismes. Il en tiendra compte pour ses productions suivantes.

C'est pourquoi il nous semble que le *Républicain des Campagnes* clôt une première phase du militantisme d'Eugène SUE. Jusque-là son activité avait essentiellement consisté à mettre en regard des injustices de la société en place, des solutions fondées sur la générosité ; il va désormais s'attacher également à montrer la malhonnêteté de ses adversaires, qui ne vivent pas selon leurs propres principes, qui utilisent à leur profit les efforts qu'ils demandent au peuple.

Il va s'efforcer de démontrer que la société et plus profondément la nation, qu'il avait jusqu'alors présentées comme unies, sont constituées de groupes sociaux dont les intérêts sont divergents ; que ces groupes s'affrontent dans des luttes qui ne sont pas le fait des seuls être cupides, comme le Rodin du *Juif errant* , mais celui de tous contre les conservateurs au pouvoir, tant que le système politique maintient et justifie les injustices sociales.

L'échec des élections rapproche Eugène SUE des positions de *La Commune de Paris*, qui publie d'ailleurs sa *lettre sur la création de bataillons de travailleurs volontaires* dans son numéro du 26 avril 1848.

Parmi les avantages que présenterait la création de ces bataillons, destinés à assurer l'achèvement des travaux pour les chemins de fer, Eugène SUE indique, en deuxième position celui :

« (d') établir ainsi parmi les populations éloignées une sorte de propagande énergiquement républicaine, grâce au contact moral des travailleurs des villes, généralement plus avancés par le fait de leur résidence au milieu des grands centres

d'idées. »¹⁶⁹

Dès le lendemain de son échec, alors que la *république modérée* prend la place de la *république rouge* esquissée par le gouvernement provisoire, Eugène SUE entend préparer les prochaines élections. L'heure n'est pas encore, au sommet de l'état, à la condamnation des membres du gouvernement provisoire mais la réaction relève la tête et reprend espoir en rentrant dans les allées du pouvoir¹⁷⁰.

Parmi les projets qu'Eugène SUE inscrivait dans son programme publié dans le premier numéro du *Républicain des campagnes*

« L'éducation gratuite et complète pour tous ;

Des fermes-modèles et des écoles d'agriculture ; L'assurance par l'état de toutes les propriétés sans exception [...] ;

L'impôt progressif [...]

L'impôt sur les rentiers et les prêteurs sur hypothèques. »¹⁷¹

aucun n'aura de réalisation nationale.

Plus grave encore peut-être, la première des dix

« améliorations qu'il (lui) sembl(ait) possible d'obtenir prochainement si les représentants du peuple f(aisaient) leur **devoir** »¹⁷²

, les *Ateliers d'utilité publique*, tels que Louis BLANC les avait conçus, qui n'avaient connu qu'un début de réalisation avec les Ateliers nationaux, allaient se transformer sous la direction de MARIE en œuvre de charité sans avenir, occupant les ouvriers à des travaux de terrassement sans utilité réelle mais aiguisant les amertumes. Détournés de l'esprit voulu par Louis BLANC, ces

169 La lettre, publiée le 26 avril, est datée du 13 avril, ce qui montre qu'Eugène SUE avait dès lors pris conscience de la nécessité de renforcer l'action de propagande. Ce que confirme la publication de la liste de candidats dans le *Républicain des Campagnes* du 23 avril.

170 A Rouen les 27 et 28 avril une manifestation ouvrière, sévèrement réprimée par la garde nationale bourgeoise, dégénère en une émeute écrasée par la troupe requise par le procureur général qui vient d'être élu député. Il y a plusieurs dizaines de morts parmi les ouvriers. Une émeute semblable est écrasée à Limoges le même jour, heureusement sans mort d'homme. Il y a des troubles à Nîmes le 27, à Elbeuf le 30, à Nantes le 2 mai. *La Gazette du Midi* annonce qu'un complot révolutionnaire a été découvert à Marseille (*Gazette du Midi*, 28 avril 1848).

Dans certains cas l'agitation naît de la victoire contestée des modérés, c'est le cas à Rouen, Limoges, Elbeuf, d'autre fois les troubles éclatent lorsque les républicains l'emportent, comme à Nîmes, Marseille ou Nantes. Les mots d' « émeute », de « pillage » et de « terreur » se multiplient dans la presse conservatrice. Tous les signes montrent qu'une page vient d'être tournée et que chacun veut en tirer les conséquences.

Ces faits en annoncent hélas d'autres plus sanglants encore, provoqués par l'infléchissement très net de la politique sociale commencée en février.

171 *Républicain des Campagnes*, 26 mars 1848

172 *Républicain des Campagnes*, n° 4, 16 avril 1848

Ateliers Nationaux deviennent de véritables caricatures, ne donnant pas satisfaction aux chômeurs qu'ils devaient réinsérer, discréditant habilement les socialistes auprès des masses modérées et préparant le lit de la répression :

« Les ateliers nationaux ... ne sont aujourd'hui, au point de vue industriel, qu'une grève organisée à 170 000 francs par jour, soit 45 millions par an ; au point de vue politique, un foyer actif de fermentation menaçante ; au point de vue financier, une dilapidation quotidienne et flagrante ; au point de vue moral, l'altération la plus affligeante du caractère si glorieux et si pur du travailleur. »¹⁷³

173 discours de FALLOUX à l'Assemblée nationale le 21 juin 1848 Cette image perdurera au-delà de la suppression des ateliers, poursuivant Louis BLANC qui doit sans cesse rappeler qu'il n'est pour rien dans leur organisation : « [...] ce que des attaques iniques et opiniâtres me forcent à affirmer, c'est que les ateliers nationaux ne sont en aucune sorte de mon fait. Ce n'est pas moi qui les établis ; ce n'est pas moi qui les ai organisés ; ce n'est pas moi qui les ai dirigés ; ce n'est pas moi qui les ai surveillés. Il y a plus : ils ont été organisés en dehors des principes proclamés dans mes écrits. [...] (les ateliers nationaux) étaient non pas une **association de travailleurs**, mais une **agglomération de salariés**.

Cette lettre de Louis BLANC au *National*, datée du 23 juillet 1848, parut dans le journal le 25 juillet. Louis BLANC répond longuement à une série d'articles de Léon LALANNE et plus particulièrement à l'article du 19 juillet dans lequel le journaliste décrivait comment le ministère et la Commission du Luxembourg, que présidait Louis BLANC, avaient laissé dériver les Ateliers Nationaux en acceptant qu'y travaillent des ouvriers qui ne résidaient pas à Paris depuis 3 mois.

Chapitre III

Mutations

a) Vers la république conservatrice

Après les élections d'avril 1848, les conservateurs arrivent donc nombreux à la Chambre mais aucune majorité n'ose encore contester le changement de régime : la République est confirmée le 4 mai 1848.

Dès le 15 mai des incidents marginalisent encore les républicains sociaux aux yeux du pays soucieux d'éviter les désordres.

Une manifestation de soutien aux Polonais envahit l'Assemblée. Dans le désordre qui règne, RASPAIL, BARBÈS, BLANQUI réclament des mesures socialistes et un certain HUBER déclare l'Assemblée dissoute. Provocation ou maladresse, un nouveau gouvernement provisoire est formé, que BARBÈS et BLANQUI proclament à l'Hôtel de Ville. La Commission exécutive que l'Assemblée venait de mettre en place les 9 et 10 mai fait appel à la Garde nationale et à la troupe qui rétablissent l'ordre : HUBERT, RASPAIL, BARBÈS, BLANQUI, ALBERT sont arrêtés. Les républicains sortent doublement affaiblis de cette journée car les conservateurs ont à présent un exemple d'agitation à brandir aux yeux du pays, des chefs importants et influents auprès des ouvriers se retrouvent en prison.

Nous n'avons pas trouvé de renseignements sur ce qu'Eugène SUE pensa des événements de mai, néanmoins, dans la mesure où il se prononça contre l'insurrection de juin, il paraît raisonnable de penser qu'il condamna ce qui était à ses yeux, et aux yeux de la majorité, une atteinte à la démocratie puisque la manifestation mit en cause des élus du peuple, attitude qu'Eugène SUE devait

condamner par ailleurs sans hésitation, quelles que soient les opinions défendues par les élus contestés :

« Nos frères [...] ne devaient pas oublier que la souveraineté du peuple est inviolable, et que tant que le pouvoir qui la représente n'a pas été légalement accusé, convaincu de trahison ... se révolter contre ce pouvoir, l'attaquer par les armes au lieu de le renverser par l'expression du suffrage universel, c'est se suicider, c'est porter atteinte à sa propre souveraineté. » *Mystères du peuple*, tome 1, p 139

Malgré l'attachement qu'il porte à la défense des plus défavorisés, Eugène SUE ne peut approuver les émeutes sous un régime républicain. Respectueux de la légalité, Eugène SUE considère que ces débordements, en rappelant les insurrections de la Commune de 1793 dictant ses volontés à la Convention terrorisée, ne peuvent que contribuer à réduire l'influence politique des vrais républicains.

C'est d'ailleurs ce qui se produit au sein de l'opinion après les événements de mai. L'unité qui s'était formée sur les ruines de la Monarchie de Juillet, déjà fortement compromise au lendemain des élections et des troubles qui s'étaient produits dans plusieurs grandes villes¹⁷⁴, fait définitivement place aux luttes partisans.

Chacun réagit à sa façon. *L'Univers* exprime les buts ultramontains :

« La plaie est dans les âmes, c'est là qu'il faut y porter remède. Il ne s'agit pas de réprimer, d'emprisonner, de fusiller ; il ne s'agit pas même d'organiser le travail des bras, il s'agit d'organiser le travail des consciences. Tant que la société n'aura pas fait de ces hommes-là des chrétiens, elles (sic) les aura pour ennemis acharnés, implacables. »

Le Constitutionnel, on ne s'en étonnera pas, ne mentionne pas l'irrégularité supposée des manifestants, il analyse l'invasion de l'Assemblée en termes de libéralisme, de lutte contre tous ceux qui veulent s'en prendre à la liberté et aux représentants élus démocratiquement.

L'Assemblée Nationale, toujours très excessive n'hésite pas à écrire :

« Ils veulent nous livrer à l'anarchie. »¹⁷⁵

Quant aux journaux républicains ils condamnent, s'efforcent de comprendre et proposent des

174 Rappelons qu'il y eut des troubles sanglants à Rouen où des républicains authentiques contestèrent l'élection d'un républicain du lendemain, le Procureur général SENARD. SENARD fit appel à la troupe qui tira sur les manifestants. Il y eut aussi des troubles graves à Limoges.

175 16 mai 1848.

explications. *Le Siècle* est très critique :

« un attentat prévu, prémédité, annoncé en quelque sorte avec ostentation »¹⁷⁶

mais finit par appeler à l'unité des républicains de toutes tendances derrière un gouvernement qui tient ses engagements :

« Le salut du pays est dans l'unité, dans la loyauté du pouvoir. »¹⁷⁷

On trouve dans la *Démocratie Pacifique* et *La République*, journaux républicains socialistes, des expressions qui seront reprises par Eugène SUE dans les *Mystères du peuple* :

« **Une révolution manquée.** [...] Quant aux malheureux ouvriers entraînés dans cette échauffourée, il faut les plaindre. [...] »

(Cette journée du 15 mai) doit faire comprendre aux prolétaires que l'anarchie, au lieu de les servir, compromet leur cause sacrée. »¹⁷⁸

« Plus de haine, plus de violence, plus d'oppression. [...] »

Plaidons la cause du peuple, non avec des fusils mais avec des idées. »¹⁷⁹.

La réaction entreprend d'infléchir la politique du gouvernement.

Dans les jours qui suivent les arrestations de militants ouvriers se multiplient, à partir du 20 mai l'Assemblée commence à discuter du sort des Ateliers nationaux qui, mal gérés ou dévoyés par MARIE, ne sont plus que des ouvroirs de charité et des rassemblements dangereux d'ouvriers en colère.

Comme l'avait annoncé PROUDHON dans son article prémonitoire du 28 avril, le débat enflamme les esprits des ouvriers.

« Que les premiers actes de l'Assemblée nationale révèle des desseins de réaction ; qu'un vote imprudent allume la colère du peuple ; qu'une prise d'armes ait lieu ; que la représentation nationale soit violée, et puis, que sous la pression d'une autre dictature le mouvement cesse tout à fait. La France sera comme une ruche enveloppée de flammes, où les abeilles étouffées, brûlées, s'entre-tuent de leurs aiguillons. »¹⁸⁰

176 16 mai 1848.

177 17 mai 1848

178 *La Démocratie Pacifique*, 16 mai 1848.

179 *La République*, 16 mai 1848.

180 *Le Représentant du Peuple*, repris par *L'Univers* du 1er mai 1848

La crise, commencée le 13 mai, éclate, violente, au moment de la suppression de fait des ateliers nationaux par le décret du 21 juin 1848¹⁸¹.

La correspondance privée nous livre la réaction d'Eugène SUE à propos de cette crise qui faillit emporter la république.

« Il me sembl(e) d'une haute moralité de les (les insurgés de juin) corriger par le travail colonisateur en Algérie. »¹⁸²

On voit qu'Eugène SUE, sous l'effet de l'événement, condamne les révoltés mais, dans le *Berger de Kravan* qu'il publie à l'automne, il les excuse :

« les gens de cœur égarés qui se sont laissé entraîner à cette révolte ne songeait pas qu'ils attentaient ainsi à la souveraineté du peuple ! »¹⁸³

Il n'y a, et n'y aura jamais, de condamnation sans appel d'une décision ou d'un acte dans lequel sont impliqués des républicains et des hommes du peuple. Eugène SUE explique les origines de ce qui apparaît comme une faute et refuse toujours d'exposer trop clairement, dans ses écrits publics de

181 En fait c'est à propos du vote d'une subvention que les troubles éclatent. Les décisions les plus graves avaient été prises le 30 mai, mais elles commençaient à entrer en application : L'Assemblée nationale, Considérant que le travail des ateliers nationaux est devenu improductif ; que son maintien dans les conditions actuelles serait en contradiction avec une bonne administration de la fortune publique, avec le retour de l'ordre et la reprise des opérations industrielles ou commerciales ; qu'ils constitueraient une aumône déguisée ; que le plus grand nombre des travailleurs inscrits aux ateliers nationaux réclament eux-mêmes le moyen de gagner plus librement leur existence, et refusent de prélever plus longtemps sur la fortune publique des deniers qui n'appartiennent qu'aux orphelins, aux infirmes et aux vieillards, A adopté, la commission du pouvoir exécutif a promulgué, le décret dont la teneur suit : art 1er Le travail à la tâche sera substitué, sous le plus bref délai possible, dans les ateliers nationaux, au travail à la journée. [...]

art 3 : Les ouvriers séjournant depuis moins de trois mois, **dans le département de la Seine, et qui n'y justifieront pas de leurs moyens d'existence, recevront pour eux et leurs familles une feuille de route, avec indemnité de déplacement, dont partie sera payée pendant le trajet, et partie au lieu de leur destination.** [...]

Il n'est pas certain qu'Eugène SUE ait perçu les graves défauts de ces Ateliers, car les critiques que nous avons trouvées sous sa plume sont postérieures à leur dissolution et aux protestations de Louis Blanc dont nous avons parlé. On les trouve dans la réédition du *Républicain des campagnes* qui fut faite en 1851 par la *Librairie de la propagande démocratique et sociale européenne*. Eugène SUE déclare alors que : "les ateliers nationaux auraient dû être formés par corps d'état." (p 19)

Ce qui correspond aux déclarations réitérées de Louis Blanc après les événements de juin, lorsqu'il était inquiet par la Commission d'Enquête qui cherchait à trouver les responsables de l'insurrection et qu'il rappelait avoir souhaité dans *L'Organisation du Travail* des "ateliers sociaux dans les **principales branches les plus importantes de l'industrie nationale**".

182 Allusion à une lettre qu'Eugène SUE aurait adressée à Jean REYNAUD, membre du gouvernement, après les journées de juin. Cette allusion se trouve dans une lettre d'Eugène SUE à LAMARTINE écrite pendant l'été 1848. Citée par Fernand LETESSIER (communication citée).

183 *Berger de Kravan*, p 93. Dans la lettre à Jean REYNAUD qu'il résume à LAMARTINE, Eugène SUE signale qu'il suggérait : "leur peine expirée, de les **rendre propriétaires** et d'en faire ainsi les défenseurs de la propriété, eux que l'on accuse de l'attaquer." . Ce qui montre qu'il ne les croit pas hostiles à toute société et nous montre comment Eugène SUE pensait que la généralisation de la propriété individuelle pouvait résoudre les tensions sociales. Cette conception informe tous les *Mystères du peuple* et souligne la nature du socialisme d'Eugène SUE.

la Seconde République, les divisions internes du parti républicain, se bornant à rappeler qu'en république le suffrage universel interdit le recours à l'action violente. Cette réserve, liée au désir de ne pas affaiblir un parti déjà en difficulté dès lors que la répression est organisée par un authentique républicain, le général Cavaignac, n'exclut pas une analyse des causes. Eugène SUE comprend qu'il s'agit d'une révolte de la misère :

« c'est **une question de pain**, bien ou mal posée, bien ou mal entendue »¹⁸⁴

il reprend d'ailleurs ce que disait nombre de journaux républicains au lendemain des événements :

« le véritable moteur, celui qui a mis le fusil à la main de trente mille combattants, c'était la désolante misère qui ne raisonne pas. »¹⁸⁵

. « Non, ces insurgés n'étaient pas de **nouveaux barbares**, mais de malheureux ouvriers égarés par la misère et le désespoir ! »¹⁸⁶

Bien qu'il soit personnellement convaincu par ces déclarations, Eugène SUE n'ignore pas que le sentiment général a très vite assimilé les ouvriers à des brigands et des barbares, ce dont la réaction va jouer, à commencer par l'*Assemblée Nationale* qui proclame :

« L'**anarchie** est vaincue, Paris est debout et justice sera faite. [...]

Famille, institutions, liberté, patrie, tout était frappé au coeur, et sous les coups de ces nouveaux **barbares**, la civilisation du 19e siècle était menacée de périr. [...]

La France tout entière repousse avec horreur les **doctrines sauvages** où la **famille** n'est qu'un nom et la **propriété un vol** ; nous le jurons par le sang de tant de nobles victimes tombées sous des balles fratricides. »¹⁸⁷

Tous les journaux conservateurs vont reprendre les mêmes thèmes en les modulant à l'infini selon leur sensibilité propre :

« Indignons-nous, répétons que ces hommes sont des monstres, frémissons à la pensée que nous n'avons eu peut-être encore affaire qu'à l'avant-garde d'une armée

184 Lettre à TROUPENAS, Arsenal Ms 14637 fol 15/16

185 Cette remarque, faite en mars 1848 par *L'Avenir*, journal de LAMENNAIS, est reprise en note dans *Le Berger de Kravan*, Librairie Sociétaire, 1848, p 96

186 CABET, *L'Insurrection du 23 juin*, Bureau du *Populaire*, 1848, p 17. L'expression "nouveaux barbares" est reprise de la proclamation de l'Assemblée nationale que nous citons après. C'est CABET qui souligne.

187 28 juin 1848

de Cannibales. »

Pendant plusieurs jours, puis plusieurs semaines au moment du procès des accusés, la presse conservatrice va, toutes tendances confondues une fois encore, publier des documents prétendument saisis sur des insurgés, lors de perquisitions domiciliaires, rapporter des témoignages de bourgeois qui, tous, contribuent à donner de ces ouvriers révoltés une image sanguinaire qui joue sur les souvenirs laissés par 1793 autant que sur le mythe des barbares¹⁸⁸.

Ainsi, ce projet de décret, que l'on aurait trouvé sur un des insurgés, publié par divers journaux, repris par *L'Univers*, le 1er juillet 1848 :

« 1° tous les citoyens qui paient plus de 200 fr d'impôts sont privés de leurs droits civils et politiques pendant dix ans.

2° Tous les biens meubles et immeubles de tous les citoyens qui ont exercé des fonctions publiques, de quelque nature que ce soit, depuis 1815, sont confisqués.

3° La Constitution de la France est celle de 1793.

4° L'armée est licenciée. »

On y retrouve, moins les exemples d'atrocités, tous les éléments qui permettent d'identifier clairement les menaces qui pèsent sur la société, du moins dans l'esprit des journalistes qui publient un tel document : lutte contre la richesse, et la propriété, retour au régime de la Terreur (lié indissolublement à 1793 bien que la Grande Terreur date de 1794), lutte contre l'ordre dont l'armée vient de montrer qu'elle était la meilleure garante.

Eugène SUE lui-même, d'ailleurs, ne peut totalement échapper au climat général, et, soit par inquiétude réelle, soit, peut-être, pour ne pas se couper de la population des Bordes, il participe à des surveillances :

« il y aura toujours de vagues inquiétudes. Du reste nous les partageons ici, [...] j'ai monté deux fois la garde ici, et fait des patrouilles, car l'on craint pour les moissons quelques mauvais desseins des gens errants. »¹⁸⁹

On retrouve dans les campagnes en 1848 un phénomène qui fait penser à la Grande Peur de l'été 1789. Il faut d'ailleurs reconnaître que tous les rapprochements faits avec les événements du passé

188 Dans son livre, *Un mythe romantique, LES BARBARES, 1789 - 1848*, (Presses Universitaires de Lyon, 1981) Pierre MICHEL a rappelé que le thème des "barbares" traverse tout l'imaginaire littéraire, politique, économique et social de la première moitié du XIXe siècle *L'Univers*, 4 juillet 1848

189 Lettre à TROUPENAS, juillet 1848

récent, terreurs jacobines ou thermidoriennes, cosaques de 1815, ainsi que tous les discours sur les "barbares", entretiennent presque à plaisir un climat d'insécurité. Les métaphores comparant l'insurrection à une nouvelle invasion de la société civilisée réactivent cette crainte paysanne ancestrale de voir arriver les brigands, les incendiaires et les pilleurs de récoltes.

La France inquiète, qui, en juin, envoyait des bataillons de volontaires pour aider les Gardes nationaux à défendre dans Paris la civilisation menacée croit à présent à la guerre :

« pour beaucoup de personnes, l'avenir se montre sous un aspect sinistre. On se demande quelle sera l'issue de cette lutte d'une fraction de la société contre l'autre, lutte qui est interrompue et non finie, disent les alarmistes.

C'est la guerre sociale qui doit renouveler au dix-neuvième siècle les désastres des anciennes guerres de religion : c'est une guerre de cent ans ! telle est l'opinion que certains esprits inquiets cherchent à propager, et disons-le tout de suite, il y a plus d'un parti intéressé à faire prévaloir cette opinion. »¹⁹⁰

Cela est vrai, surtout pour les modérés, orléanistes, bonapartistes ou légitimistes, qui se prennent à rêver que l'expérience républicaine sera moins longue qu'ils n'avaient pu le croire en février, surtout si l'on entretient et exploite le réflexe de peur. *La Patrie*, par ses articles violents, contribue largement à inquiéter les lecteurs modérés :

« Chaque matin, *La Réforme*, *Le Peuple constituant* et *Le Représentant du peuple*, ces trois organes du parti violent, apportent aux ouvriers leur contingent d'utopies dangereuses.

C'est le poison. »¹⁹¹

On comprend qu'Eugène SUE ne se retrouve pas dans ce discours violent qui agite tous les spectres inventés par les contre-révolutionnaires. Il ne s'agit plus à présent de défendre le principe républicain, ni les démocrates, il faut réhabiliter le peuple, non le peuple docile et muet que vantent les conservateurs, mais le peuple éclairé et sûr de lui, calme et persuadé que le vote est l'expression naturelle de sa volonté. Il faut aussi montrer dans quel camp se trouve la barbarie, puisque le terme vient de reparaître après l'éclipse consensuelle des premiers mois de 1848.

Les conservateurs remettent au goût du jour un registre d'images qu'ils exploitent depuis des décennies, ce qui donne alors à Eugène SUE, toujours à la recherche d'armes nouvelles, l'idée de retourner contre-eux leurs propres métaphores en les réinvestissant d'une idéologie populaire qui en

190 *La Patrie*, 30 juin 1848.

191 9 juillet 1848

inversera le sens. Lorsqu'il commence la rédaction du *Berger de Kravan*, quelques semaines après les événements, sans doute vers la fin du mois de juillet ou le début du mois d'août, Eugène SUE modifie donc notablement son discours par rapport aux principes directeurs qui l'avaient guidé en avril pour le *Républicain des campagnes*. D'abord il dissocie nettement les émeutes ouvrières du pillage et du massacre qui ont pu, ici où là, être relevés, en les imputant à une populace dont il ne veut pas encore parler mais dont l'image commence à prendre forme dans son esprit :

« ainsi que cela arrive toujours dans les soulèvements populaires, il y a eu quelques atrocités commises soit par des bandits soudoyés, dit-on, par les ennemis de la République, ou par cette poignée de brigands qui se ruent toujours là où il y a désordre et bataille ; mais la majorité des insurgés, leur procès le prouve chaque jour, de qui se composait-elle ? D'ouvriers jusqu'alors irréprochables, de bourgeois, de manufacturiers, de marchands, d'artistes, de gens de lettre, d'officiers (et en grand nombre) de la garde nationale, de militaires de l'armée ! »¹⁹²

Ensuite il justifie la révolte par l'incompréhension et la misère, rejetant sur les conservateurs la responsabilité des tensions sociales. Nous retrouverons dans les *Mystères du peuple*, presque avec les mêmes termes, les représentations et argumentations qu'ils utilisent alors, il les emploiera pendant les sept années de rédaction du cycle qu'il commence à préparer¹⁹³ et qui retiendra bientôt notre attention. C'est à partir de l'été 1848 qu'il forge sa définition sociale du peuple, définition très large dont ne semblent exclus que les "capitalistes" et les religieux. C'est à ce moment qu'il commence à systématiser la théorie du complot conservateur et de la manipulation de la "populace" et des "brigands" par les forces réactionnaires et tout particulièrement les ultramontains.

.L'absence de recul historique, donc de documents authentifiés par une autorité intellectuelle garante d'objectivité scientifique incontestable amène seule un "dit-on" que le travail sur le passé lointain qui sert de sujet aux *Mystères du peuple* fera disparaître.

Dans l'esprit d'Eugène SUE la stratégie de subversion des clichés conservateurs se précise. La référence à la division de la France en deux camps ne tardera pas à réveiller les souvenirs des lectures historiques, et des thèses raciales remises à la mode.

Pour défendre les insurgés issus du peuple, et donc authentifier la présentation, il suffit d'ailleurs à Eugène SUE de reprendre les déclarations du général Cavaignac qui les a combattus :

« Dans Paris, je vois des vainqueurs et des vaincus ... Que mon nom reste maudit ... si

192 *Berger de Kravan*, première partie, p 95

193 ·Supra, Première partie, chapitre I, p 2.

JE CONSENTAIS A Y VOIR DES VICTIMES. »¹⁹⁴

Pour le présent, l'autorité politique¹⁹⁵ se substitue heureusement à l'autorité scientifique. Reste le principe de l'argument d'autorité dont Eugène SUE, toujours modeste, ne peut se passer.

En dernier recours le témoignage du peuple lui-même est invoqué :

« La moitié de Paris a été en leur pouvoir pendant trois jours, et toutes les propriétés, toutes les personnes de ces quartiers ont été sauvegardées ; les pensions des jeunes filles et d'enfants entourées par les insurgés d'une protection tutélaire, les églises et les prêtres respectés ; l'archevêque de Paris est frappé à mort, les révoltés lui prodiguent toute une nuit des soins touchants, et, au point du jour, le transportent chez lui ; des représentants du peuple tombent entre leurs mains, ils sont protégés, considérés, écoutés. »¹⁹⁶

Ainsi voit-on, au fil des textes et des mois, l'attitude d'Eugène SUE, d'abord humaniste, s'effacer progressivement derrière une analyse plus idéologique. De la situation de témoin engagé, parfois surpris des réactions de ceux qu'il défend, Eugène SUE passe à celle de publiciste exclusif. Lorsque l'analyse, ou la position républicaine est élaborée, qu'elle s'exprime dans les journaux ou les écrits des dirigeants du parti républicain, Eugène SUE la reprend et la reformule pour son public, avec ses techniques propres de mise en situation. Cependant, et ce trouble persistera, nous n'avons jamais eu le sentiment que les événements avaient pour Eugène SUE la transparence que leur confère une pensée politique dominée par une grille d'analyse, les réactions spontanées affleurent toujours, brouillant légèrement une action qui se voudrait pourtant totalement efficace, lucide et raisonnée. C'est ce qui fait tout à la fois la faiblesse mais aussi l'intérêt de ces textes qui reflètent sans doute également les hésitations de nombreux bourgeois convertis à la démocratie sociale.

À partir de juillet 1848, et définitivement, Eugène SUE cherche à minimiser la signification sociale de l'insurrection de juin en développant simultanément la thèse de la tromperie organisée par la réaction et celle du "déplorable malentendu"¹⁹⁷. De ce que MARX analyse rapidement comme un conflit de classe¹⁹⁸ marquant le divorce de la classe ouvrière parisienne et de la bourgeoisie, Eugène SUE ne fera pas tout de suite un tournant historique, il continuera à croire en la possible alliance du peuple et de la bourgeoisie qu'il veut présenter comme le séculaire moteur de l'Histoire de France : .

194 Proclamation du général Cavaignac à la Garde nationale et à l'armée, le 25 juin 1848, reprise dans le *Berger de Kravan*, première partie, p.93.

195 Au moment de la rédaction, Cavaignac est encore investi des pleins pouvoirs.

196 *Berger de Kravan*, p 99

197 *Mystères du peuple*, t1, p 135 (suisse)

198 Les articles, regroupés plus tard sous le titre *Les luttes de classes en France* , parurent dans la *Neue Rheinische Zeitung* entre mars et novembre 1850

« Est-ce que la cause des bourgeois n'est pas liée à celle des prolétaires ? Est-ce que moi, par exemple, prolétaire hier, et que le hasard a servi jusqu'ici, je ne peux pas, par un coup de mauvaise fortune, redevenir prolétaire demain, ou mon fils le devenir. »¹⁹⁹

Cette seule affirmation de l'union, souvent répétée à travers les *Mystères du peuple* jusqu'en 1857, au point d'en devenir incantatoire, prouve cependant à elle seule que les convictions d'Eugène SUE là aussi vacillent. Mais ce dernier déchirement, dont la résolution reviendrait d'une certaine façon à renier ses origines, est encore impossible à assumer malgré la condamnation des féodalités financières qui se mettent en place :

« Est-ce que moi, comme tous les petits commerçants, nous ne sommes pas à la discrétion des hauts barons du coffre-fort ?

[...] est-ce que les petits propriétaires ne sont pas aussi asservis, exploités par ces ducs de l'hypothèque, par ces marquis de l'usure, par ces comtes de l'agio ? »²⁰⁰

b) Eugène SUE et l'élection présidentielle

Après ces premiers échecs graves, en partie privée de ses chefs à cause des événements de mai puis de juin et de leurs conséquences²⁰¹, la gauche se prépare dans la division aux élections présidentielles du 10 décembre. LEDRU-ROLLIN, RASPAIL, CAVAIGNAC et LAMARTINE se présentent aux suffrages républicains face à une opposition unie derrière Louis-Napoléon BONAPARTE²⁰².

La position d'Eugène SUE, qui refuse toujours de choisir officiellement entre les différentes tendances républicaines pour ne pas influencer ses lecteurs, devient objectivement intenable.

Il persiste cependant, décidé à être offensif vis-à-vis des candidats déclarés ou potentiels de la réaction, et neutre à l'égard des candidats républicains. Il entre en campagne avec la *Solidarité Républicaine* proche de LEDRU-ROLLIN pour s'adresser au peuple des campagnes avec *Le Berger de Kravan*.

Pendant l'été et le début de l'automne 1848 Eugène SUE travaille à ce nouveau pamphlet qui

199 *Mystères du peuple*, t 1, p 44

200 *Mystères du peuple*, t 1, p 45

201 BARBES et ALBERT ont été arrêtés le 15 mai. Louis BLANC, devant la haine de l'Assemblée après les événements de juin s'est exilé en Angleterre.

202 LEDRU-ROLLIN reconstitue un parti démocrate qui se réclame de la Montagne de 1792 dont Eugène SUE doit se sentir proche, mais CAVAIGNAC, authentique républicain de la veille, vainqueur de l'insurrection de juin, détenteur des pleins pouvoirs, décide également de se porter candidat. RASPAIL est plus proche du peuple ouvrier et veut s'appuyer sur les faubourgs, quant à LAMARTINE il pense pouvoir encore disposer d'une certaine popularité après ses succès des premiers mois de la révolution de février.

paraît en novembre 1848 à la *Librairie sociétaire* de la *Démocratie pacifique*²⁰³. L'ouvrage doit surtout combattre la candidature de Louis-Napoléon BONAPARTE, candidat de toutes les tendances conservatrices ou réactionnaires, soutenu par le Comité de la rue de Poitiers où se retrouvent tous les monarchistes, THIERS, MOLÉ, Odilon BARROT, BERRYER, MONTALEMBERT mais aussi PERSIGNY et HUGO, momentanément unis²⁰⁴. En distinguant l'empereur possible derrière le député ridicule²⁰⁵, Eugène SUE fait preuve d'une finesse politique que n'a pas encore HUGO à cette époque :

« J'ai aussi écrit ce livre dans l'intention de combattre de tout mon pouvoir l'élection du citoyen *Louis-Napoléon BONAPARTE* : cette funeste candidature si elle réussissait, ne donnerait à la France qu'un **président ridiculement incapable** ou **follement usurpateur**, et, dans ce dernier cas, exposerait le pays aux désastres de l'anarchie et de la guerre civile. La République sortirait triomphante de cette cruelle épreuve, malgré l'acharnement de ses ennemis ; mais assez de sang français a coulé, assez de misères ont pesé sur la France, assez de secousses l'ont ébranlée ; elle a besoin de repos, de sécurité, de confiance. »²⁰⁶

Le principe de retournement systématique des accusations portées contre les républicains est ici appliqué nettement. Eugène SUE reprend contre les partisans de Louis-Napoléon les arguments qu'ils utilisent pour combattre les candidats républicains de nuances diverses. Une fois encore la campagne se fera sur le thème de lutte de la société contre la barbarie, chaque parti se considérant comme seul capable d'assurer la paix civile. Le discours du pamphlet, très théorique, est habillé par une fiction romanesque qui permet de faire dialoguer Eugène SUE avec un vieux paysan, soldat de 1792, le berger de Kravan.

Les événements de juin y sont rapidement condamnés, parce qu'ils ont fait le jeu de la réaction :

« Ah ! Ça a été un grand malheur pour la République et une grande joie pour ses ennemis. »²⁰⁷

mais l'objet du texte est moins d'expliquer, d'excuser juin, d'exposer l'action de la République

203 12 novembre 1848.

204 Cette union curieuse s'est faite sur le nom de Louis-Napoléon BONAPARTE parce qu'il a su donner à chaque tendance l'impression qu'il serait à son service. L'Ordre croit avoir trouvé un homme de paille qui permettra d'attendre une solution monarchique.

205 Louis-Napoléon élu en juin 1848 avait refusé de siéger et adressé une lettre de démission le 16 juin 1848. De nouveau élu le 17 septembre 1848 il fait à la Chambre une apparition si peu spectaculaire qu'on crut sa carrière politique achevée ! Eugène SUE avait eu alors la même impression : "l'homme est si nul qu'il serait, je crois, parfaitement usé au bout de quinze jours de présence à la Chambre." (Lettre à LAMARTINE, été 1848, citée par Fernand LETESSIER)

L'union de tous les conservateurs derrière ce "neveu" explique son changement d'analyse.

206 *Berger de Kravan*, Introduction, p VI

207 *Berger de Kravan*, p 93

depuis février, que d'utiliser l'histoire de France récente pour combattre les partis conservateurs. Le ton est donc beaucoup plus dur que dans le *Républicain des campagnes*, n'épargnant pas ceux qui se sont ralliés à la cause républicaine avec une hésitation trop évidente, comme c'est le cas pour *Le Siècle* :

« **issu d'un coq et d'une oie...**

Ce qui signifie ?

Bête et méchant ! [...] (bête) parce qu'il n'aime point la République ...[...] (méchant) parce qu'il fait mine de l'aimer... pour mieux l'étrangler. »²⁰⁸

.Cependant les attaques sont essentiellement concentrées sur Louis-Napoléon qui bénéficiait du soutien effectif de *La Presse* de GIRARDIN, du *Constitutionnel* de VÉRON et THIERS, de *l'Événement* Victor HUGO et de nombreuses feuilles comme *Le Napoléon républicain*, *la Constitution* ou *Le Républicain bonapartiste*.

Après avoir été longtemps associé aux républicains, les bonapartistes sont à présent une menace, il faut donc détruire une légende napoléonienne qui peut servir le "neveu", seul titre dont Louis-Napoléon peut se prévaloir :

« Louis BONAPARTE, le Suisse, le constable, l'homme sans passé et sans avenir »²⁰⁹

Eugène SUE est encore plus cruel en rappelant les aventures de Strasbourg et de Boulogne²¹⁰ :

« voyons les faits : deux fois déjà M Louis Napoléon, soit à Strasbourg, soit à Boulogne, a été assez aveugle, assez fou pour vouloir se proclamer lui-même empereur ; je dis aveugle, je dis fou, parce qu'il fallait que M Louis Napoléon fût insensé pour espérer soulever la France en sa faveur par cela seulement qu'**il était le neveu de son oncle.** »²¹¹

« Louis-Napoléon, qui est à l'empereur ce qu'un nain est à un géant. »²¹²

208 *Berger de Kravan*, p 4. L'attaque contre *Le Siècle* est en fait une prise de position déguisée contre CAVAIGNAC que soutenait le grand quotidien. Le général, républicain modéré, avait écrasé les insurgés de juin, tenté une alliance avec la droite en faisant entrer à son gouvernement, le 15 octobre 1848, des sympathisants de l'Ordre, avant d'offrir publiquement, en novembre 1848, d'accueillir sur le sol français le pape fuyant la révolution romaine, tous engagements politiques qui le mettait pratiquement aux yeux d'Eugène SUE hors du cercle des véritables républicains.

209 Phrase de LAMENNAIS faisant référence à la jeunesse du futur candidat en Suisse et à ses activités dans les rangs de la police anglaise. Cité par *Le National* le 17 juin 1848.

210 30 octobre 1836 : tentative de Strasbourg. 6 août 1840 : débarquement de Boulogne.

211 *Berger de Kravan*, p 141

212 *Berger de Kravan*, p 121. L'image de "Napoléon le Petit" commence à faire son chemin dans la propagande républicaine. Il appartiendra à HUGO, qui soutient Louis-Napoléon en 1848, et non à Eugène SUE, de la fixer pour la postérité.

C'est donc la légende napoléonienne qui devient rapidement le thème de l'exposé, distinguant comme il est classique depuis les grandes histoires de la Révolution publiées dans les années 1840, BONAPARTE serviteur de la liberté et de la République, de Napoléon usurpateur, tyran et sanguinaire :

« Tant que Napoléon BONAPARTE a été consul républicain [...] nous l'avons aimé [...] Mais nous avons haï Napoléon quand il a renié sa mère ... la république et qu'il s'est proclamé empereur et roi avec accompagnement de pape, de noblesse et de tout le tremblement qui s'ensuit. »²¹³

L'Empire est présenté comme un ogre dévorant les fils de la France populaire :

« Les pauvres mères dont Sa Majesté l'empereur et roi prenait jusqu'au dernier enfant pour en faire de la **chair à canon** étaient plus sévères que moi pour Napoléon [...] et bien sévères aussi étaient les malheureux paysans que Sa Majesté l'empereur envoyait en prison ou aux galères, parce qu'ils avaient donné asile aux réfractaires ou caché leurs fils déjà rachetés de la conscription deux ou trois fois, et si chèrement, mon Dieu ! »²¹⁴

ce qui fait bien évidemment écho aux accusations portées contre la République démocratique :

« La révolution c'est Saturne dévorant ses enfants. »

« La Montagne ce sont les massacres de septembre et les guerres de Vendée. »²¹⁵

Opposant l'histoire de l'état à celle des hommes, comme il le fera dans les *Mystères du peuple*, Eugène SUE rappelle les contrastes et les trahisons qui marquent la légende napoléonienne faite de gloire militaire marquée du sceau du malheur et du mensonge :

« C'était beau [...] pour ceux dont cette gloire-là, brodait les habits ou emplissait le gousset ; c'était beau pour ces **barons**, pour ces **comtes**, pour ces **ducs**, pour ces **princes**, que l'empereur s'amusait à refaire ni plus ni moins que sous cet **ancien régime** que la République avait abattu. [...] Ce pauvre JACQUES BONHOMME [...] qu'y gagnait-il ? [...] Il la payait de son dernier sou et du sang de son dernier fils. »²¹⁶

Deux légendes donc s'affrontent dans le *Berger de Kravan*, l'une, celle du Premier Empire, qu'il faut à présent détruire, car elle sert de tremplin politique à Louis-Napoléon, l'autre, celle de la Première République qu'il faut blanchir des accusations d'anarchie et de massacres pour lui

213 *Berger de Kravan*, p 5

214 *Berger de Kravan*, p 6

215 *Assemblée Nationale*

216 *Berger de Kravan*, p 6

redonner sa véritable dimension populaire et révolutionnaire. Le discours historique est partout présent, toujours au service de la lutte politique contemporaine. Eugène SUE commence à faire sien le système appliqué depuis plusieurs mois par les journaux, cherchant ses exemples dans le passé pour éclairer le présent et préparer l'avenir. Par-delà la campagne électorale pour la présidence de la République il s'agit :

« [...] d'éclairer surtout les habitants des campagnes sur les complots des **éternels ennemis du peuple et de la liberté.** »²¹⁷

Souveraineté populaire,

« gouvernement du peuple **par le peuple** »²¹⁸

. générosité,

« PERSONNE N'Y PERDRA TOUS Y GAGNERONS »²¹⁹

accord avec la religion,

« La république est le gouvernement de JÉSUS-CHRIST »²²⁰

sont, d'après Eugène SUE, les qualités du gouvernement en place. Elles sont rappelées en regard des exactions des autres régimes essayés par la France depuis des siècles.

Le thème de l'accomplissement de l'Histoire déjà présent dans l'introduction :

« La République sortirait triomphante de cette cruelle épreuve, malgré l'acharnement de ses ennemis. »²²¹

est réaffirmé et généralisé à tous les peuples civilisés :

« tous les peuples tendent à la République, nous reviendrions où nous sommes aujourd'hui, avec d'incalculables malheurs de plus. »²²²

Le texte oscille ainsi entre la volonté d'effrayer par l'évocation des tueries de l'Empire, des massacres de la Terreur blanche, et celle de sécuriser en présentant la République comme le régime dans lequel toute révolution devient inutile puisque

« Jacques Bonhomme est SOUVERAIN (et) peut TOUT OBTENIR, et cela sans

217 *Berger de Kravan*, p VI. C'est nous qui soulignons

218 *Berger de Kravan*, p 9

219 *Berger de Kravan*, p 28

220 *Berger de Kravan*, p 80

221 *Berger de Kravan*, p 80

222 *Berger de Kravan*, p 117-118

révolution, sans coup de fusil, pacifiquement, en usant du droit électoral. »²²³

Presque tous les thèmes qui informeront les *Mystères du peuple* sont déjà présents, structurant le livre. Ne manquent que l'anti catholicisme violent²²⁴ et le mythe gaulois.

Cependant l'inversion des rôles qui affecte aux Conservateurs les désordres dont ils accusent les Républicains et les socialistes, affirmée clairement, peut-elle être convaincante, la construction n'est-elle pas trop évidente pour être crédible ?

Eugène SUE ne parvient pas à trouver son style propre, il reste finalement prisonnier d'une rhétorique inventée par d'autres, usée par plusieurs décennies de discours contre-révolutionnaire et que sa subversion ne parvient pas à rajeunir. L'élan républicain, pourtant sincère, nous apparaît bridé par ce schéma qui manque d'ampleur.

Privé de tout renseignement précis sur la réception de l'œuvre par le public auquel elle était destinée, nous nous bornerons à constater que le choc des élections du printemps, s'il a convaincu Eugène SUE d'attaquer de front les hommes politiques fidèles aux régimes anciens, ne lui a pas encore apporté l'idée maîtresse qui permettrait de forger un mythe positif pour la République, face aux traditions et légendes monarchiques et napoléoniennes.

Il reste encore à Eugène SUE à se forger, à emprunter, ou à redécouvrir, des éléments et des images suffisamment puissants pour qu'ils trouvent des échos dans l'imaginaire collectif populaire et puissent servir de base à l'élaboration d'un mythe républicain qui échapperait au cadre défini dans un contexte réactionnaire et même souvent « revanchard ».

Enfin Eugène SUE, pourtant convaincu politiquement comme le prouvent ses références multiples à l'organisation du travail et à l'association, n'a pas encore ouvertement choisi parmi les courants républicains. Il présente tous les candidats sans en désigner un seul à ses lecteurs, renouvelant l'erreur stratégique qu'il avait commise avec le quatrième numéro du *Républicain des campagnes*, faisant totalement confiance à la raison du lecteur, convaincu qu'il est que les faits sont éloquents et tiennent le même discours pour tous. De même qu'en exposant les contradictions qui traversent le parti de l'Ordre il pense avoir convaincu tous les lecteurs attentifs que Louis-Napoléon est le candidat du malheur, il est sans doute persuadé que son insistance pour les théories socialistes amènera les électeurs à choisir LEDRU-ROLLIN plutôt que CAVAINAC ou LAMARTINE, RASPAIL étant trop peu connu en province pour espérer rassembler.

Eugène SUE a bien saisi que la dispersion des voix, à elle seule, pourrait faire élire Louis-

223 *Berger de Kravan*, p 107

224 Eugène SUE pense encore au soutien que de nombreux prêtres ont apporté à la république.

Napoléon, quand bien même les idées républicaines exposées dans le *Berger de Kravan* seraient devenues majoritaires en France, mais il ne veut qu'exposer des faits :

« [...] il y a un immense danger dans la division des voix lorsque nous ne sommes pas assez bons citoyens pour savoir faire à la République et au salut du pays le sacrifice momentané de nos préférences, de nos amitiés ou de nos espérances (sans pourtant jamais sortir du cercle de notre opinion fondamentale). »²²⁵

« Aussi, mes amis, avant de décider pour qui vous voterez, réfléchissez, renseignez-vous dans le canton ; en un mot, pour faire un choix utile à la France et à la République, que tout bon citoyen se rallie à la majorité qui votera pour un de ces quatre noms : **LEDRU-ROLLIN ou RASPAIL, CAVAIGNAC ou LAMARTINE** »²²⁶

On reconnaît cette tendance d'Eugène SUE à se réfugier derrière une autorité pour éviter d'imposer son opinion. Il adopte donc une solution ambiguë, qui consiste à se retrancher derrière la masse indéfinie du corps électoral, celle-là même qu'il s'est fixé pour but de convaincre ! La démarche est curieuse qui construit finalement une boucle de réflexion dans laquelle l'œuvre argumentée dans son déroulement, au lieu de déboucher sur une consigne de vote, ouvre finalement un débat qui risque de la rejeter dans le néant qui guette tout projet inachevé.

C'est aussi un exemple de cette confiance absolue en la raison, sur laquelle voulait reposer un républicanisme désireux de préserver toutes les libertés et de ne jamais imposer de solution non consentie. Pédagogie à la fois explicative et non directive, toujours menacée par la dissolution et l'inefficacité. À défaut de sondages, ils n'ont pas encore été inventés, l'électeur ne saura donc clairement jamais pour qui voter s'il veut voter républicain, à moins que son voisin n'ait pris sa propre décision, mais selon quel cheminement ?

Consciemment ou non, et comme les héros de la Grande Révolution, Eugène SUE rêve sans doute aussi de ces démocraties antiques, Romaine, Athénienne ou Spartiate, dans lesquelles tous les citoyens de la cité pouvaient se réunir et délibérer pour résoudre les problèmes posés à la communauté.

La première partie du *Berger de Kravan*, consacrée à l'élection présidentielle ne représente donc qu'une légère évolution dans l'engagement public d'Eugène SUE qui semble toujours à la recherche d'un genre qui lui permettrait de remplir une mission qui lui paraît chaque jour plus essentielle. Un nouveau pas vient d'être franchi avec le recours à l'Histoire, mais le champ d'expression est encore trop étroit pour qu'Eugène SUE trouve l'équilibre qu'il cherche entre la démonstration idéologique,

225 *Berger de Kravan*, p 168

226 *Berger de Kravan*, p 170

l'éducation politique, la leçon d'Histoire et la fiction.

c) Défendre la République sociale : suite du *Berger de Kravan*

Malheureusement pour les républicains, les campagnes sont sensibles, une fois encore, à l'influence des notables et de la tradition, elles réagissent aussi à la propagande qui, de THIERS à PROUDHON, rend les républicains coupables des événements de juin.

Les résultats proclamés le 20 décembre 1848 sont impitoyables : Louis-Napoléon l'emporte avec 5 400 000 voix. Tous les candidats soutenus par Eugène SUE sont loin derrière lui : CAVAIGNAC recueille 1 400 000 voix, LEDRU-ROLLIN 400 000, RASPAIL 37 000 et LAMARTINE 8000. La dispersion des voix n'est pas la cause de l'échec des républicains : toutes tendances confondues, en additionnant les voix des tous les candidats opposés à Louis Napoléon, ils ne recueillent que 25% environ des suffrages exprimés. La majorité du pays est bien favorable au "neveu", qui commence alors sa véritable carrière politique.

Pour Maurice AGULHON :

« ce que nous appellerions aujourd'hui la "classe politique" (grande majorité des représentants et des journalistes, comités de toute nuance allant des amis de MARRAST à ceux de BLANQUI, gens instruits, citadins, ouvriers militants...) avait été largement battue par un mouvement d'opinion irrationnel : ni programme défini, ni homme vraiment connu, mais une légende accrochée à un nom. »²²⁷

Les faits donnent raison à PROUDHON qui pourrait reprendre ses déclarations de mars et de mai :

« Un des premiers actes du Gouvernement provisoire, celui dont il s'est applaudi le plus est l'application du suffrage universel. Le jour même où le décret était promulgué, nous écrivions ces propres paroles, qui pouvaient alors passer pour un paradoxe : « Le suffrage universel est la contre-révolution. »²²⁸

L'élection de Louis-Napoléon est perçue comme un échec d'autant plus grave que des départements qui avaient voté pour les candidats républicains aux élections d'avril 1848 ont voté pour BONAPARTE. Le parti républicain sort donc doublement battu de ce vote populaire : éliminé du pouvoir exécutif, il voit apparemment son influence régresser dans des régions qui paraissaient acquises, comme la région parisienne. Dès lors les républicains, encore majoritaires à l'Assemblée

227 Maurice AGULHON, op. cit, p 85

228 *Représentant du Peuple*, 28 avril 1848, repris par *L'Univers* le 1er mai.

grâce à l'appui des modérés, vont tenter de lutter contre une évolution qui paraît déjà irréversible en essayant de prolonger la vie de l'Assemblée Constituante.

Eugène SUE, sans faillir, continue sa lutte. A la sympathie pour les socialistes qui apparaissait dans le *Républicain des campagnes*, puis dans la première partie du *Berger de Kravan* sous la forme de plaidoyers pour les défendre des calomnies dont ils étaient les victimes, succède une proclamation de foi qui le range officiellement du côté des démocrates socialistes :

« Les **gens honnêtes, modérés**, les AMIS DE L'ORDRE, comme ils s'appellent, continuent dans leurs journaux, dans leurs publications, dans le *Moniteur* et à la tribune, de présenter les socialistes comme des fauteurs de révoltes, de pillage et de meurtre.

Il est du devoir des socialistes de répondre à ces calomnies, à ces insultes [...]

Il est du devoir des socialistes de faire justice [...] de quelques-unes de ces publications dites de l'*Académie des sciences morales et politiques*, écrites en haine des socialistes²²⁹ [...]

Il est enfin du devoir des socialistes, à l'approche de l'élection à l'Assemblée législative [...] de combattre les complots des **amis de l'ordre**, et des royalistes [...]

Ces devoirs, j'ai tenté de les accomplir dans la faible limite de mes forces, heureux de donner ce nouveau gage de dévouement à l'impérissable et sainte cause de la démocratie socialiste.

Eugène SUE

Aux Bordes, 17 mars 1849 »²³⁰

L'adhésion aux idées socialistes est à présent assez forte pour qu'Eugène SUE assume, en son nom, ce qui est "du devoir des socialistes". C'est dans le même esprit qu'il dédicace son "petit livre" :

« AU CITOYEN SOBRIER

Accusé devant la Haute Cour de Justice de Bourges »²³¹

229 *Bien-être et Concorde*, par Charles DUPIN *Bien-être et Concorde*, par Charles DUPIN

230 Préface à la deuxième partie du *Berger de Kravan*, Librairie Sociétaire, 1849

231 Selon VAPEREAU, SOBRIER aurait adhéré aux sociétés secrètes républicaines dès la Monarchie de Juillet. En février il fut nommé délégué au département de la police par Flocon mais démissionna dès le 27 février. Peu après SOBRIER fonda *La Commune de Paris*. Il fut un des animateurs de la manifestation du 15 mai 1848 et se rendit maître du ministère de l'Intérieur. Il fut arrêté le jour même et comparut devant la Haute Cour de Bourges qui le

On peut considérer, à cette époque où les partis tels que nous les connaissons n'existent pas encore, qu'Eugène SUE traduit ainsi publiquement son appartenance à un parti, la "démocratie socialiste", et non plus seulement sa sympathie pour des idées²³².

De ce nouveau pas dans l'engagement politique naissent des obligations morales qui vont guider toute la fin de la vie d'Eugène SUE, obligations envers des structures, Comités électoraux, groupes à l'Assemblée, et non plus seulement envers des lecteurs, ce qui suppose des contraintes nouvelles.

Cette deuxième partie du *Berger de Kravan* est beaucoup plus polémique encore que la précédente, plus concrète aussi, et fortement marquée par une analyse sociale qui repose sur le fonctionnement du système économique et non plus politique. Toutes les attaques d'Eugène SUE sont cette fois concentrées sur le libéralisme, démontrant

« par des **faits**, par des **chiffres** »²³³

que les petits propriétaires paysans sont les dupes des dirigeants qu'ils viennent de porter au pouvoir :

« À combien emprunte-t-il, le petit propriétaire ? A dix, douze pour cent. Et comment payer quand la terre rapporte au plus trois pour cent ? »²³⁴

Eugène SUE illustre la misère matérielle de certains petits propriétaires par une fiction²³⁵ car il ne dispose pas d'études sur ce sujet, mais il met en notes des extraits du rapport sur *La situation des classes ouvrières en 1848* qu'Auguste BLANQUI a présenté à cette même Académie des sciences morales et politiques qui vient de publier les trois petits livres qu'il combat.

Ainsi, par la juxtaposition de la fiction et du document, Eugène SUE espère-t-il tout à la fois donner plus de crédibilité à ce qu'il peint, et montrer aux paysans que leur sort est comparable à celui des ouvriers, donc qu'une union politique s'impose naturellement pour défendre des intérêts communs.

Eugène SUE n'oublie pas de rappeler toutes les garanties inscrites dans la nouvelle Constitution, proclamée le 4 novembre 1848, ce qui, à ses yeux doit rassurer les paysans et les conduire à voter

condamna à sept ans de prison. Ayant formulé un recours en grâce, SOBRIER fut gracié par Napoléon·III en 1853 et mourut à l'asile d'aliénés de Saint-Robert près de Grenoble le 21 janvier 1854.

232 Cette affirmation nouvelle prend toute sa valeur, et doit clore définitivement le débat sur la sincérité de la conversion d'Eugène SUE, quand on se souvient que la proclamation intervient au moment où les démocrates socialistes, victimes de toutes les critiques et de toutes les calomnies, semblent devoir perdre toute influence politique. Eugène SUE ne peut avoir aucun intérêt matériel à se ranger sous "le drapeau rouge".

233 *Berger de Kravan*, préface de la deuxième partie, p 3

234 *Berger de Kravan 2e série*, p 30

235 *Berger de Kravan 2e série*, pp 17 sq

pour les socialistes :

« La république doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail »²³⁶

non plus que les promesses sociales qui sont dans le préambule et que les nouveaux venus devront tenir :

« (La république doit) mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes. Elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en leur donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler. »²³⁷

Il cite aussi l'article 13 :

« La société favorise et encourage le développement du travail par l'**enseignement primaire gratuit**, l'éducation professionnelle, l'égalité des rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédit, les institutions agricoles, les associations volontaires et l'établissement par l'État, les départements et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés. Elle fournit l'assistance aux enfants abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources que leurs familles ne peuvent secourir. »²³⁸

Tous ces rappels ont pour but de souligner ce qui fut voté et que

« les royalistes veulent mettre en pièces. »²³⁹

À nos yeux, ils marquent surtout la réapparition dans un texte de documents qui doivent renforcer l'effet de la fiction et du commentaire. Eugène SUE renoue ici avec des essais antérieurs²⁴⁰ et continue de forger l'outil littéraire qui lui manque encore pour poursuivre comme il le souhaite son œuvre politique.

Parallèlement au rappel des droits que la République a inscrits dans la Constitution, grâce à la pression des républicains socialistes, et que les nouveaux hommes du pouvoir devront respecter et mettre en œuvre, Eugène SUE déchaîne les foudres contre ces mêmes dirigeants :

« M THIERS et ses complices, ces **honnêtes** ! ces **modérés** ! comme ils s'appellent,

236 *Préambule de la Constitution de 1848*, cité in *Berger de Kravan 2e série*, p 102.

237 *Ibid.*

238 Cité in *Berger de Kravan 2e série*, p 102

239 *Berger de Kravan 2e série*, p 103

240 Dans *l'Histoire de la marine* par exemple.

ces suppôts d'un ORDRE qui n'est que désordre, anarchie, vol, misère, fourberie, prostitution, ruine et désespoirs. »²⁴¹

et en appelle au peuple :

« ce sera donc l'association des travailleurs, soit des villes, soit des champs, qui sauvera la France et donnera à chacun le bien-être qui lui est dû. »²⁴²

Comme il est devenu maintenant de règle, les accusations portées contre le parti de l'Ordre sont très exactement celles que celui-ci porte contre les socialistes, pratiquement dans les mêmes termes :

« Le calme qui se répand dans toute la France est encore troublé sur quelques points par les artisans de désordre. A Beauvais un placard affiché à la porte nord de la ville annonçait que les républicains rouges avaient des armes et des munitions et **qu'ils mettraient le feu aux quatre coins de la cité** [...] »

À Saint-Maixent [...] les socialistes de l'endroit ont troublé (un) spectacle en poussant les cris de [...] **vive la république rouge** ! vive la république démocratique et sociale ! à **bas la république modérée** ! à bas les gendarmes ! à bas les **riches** ! **la propriété est un vol** ! »²⁴³

« Tout ce qui tend au renversement du gouvernement fondé sur la volonté nationale ne peut que provoquer les plus déplorables désordres, précurseurs de l'anarchie et de la guerre civile. »²⁴⁴

Le procédé devient répétitif, qui oppose toujours le pouvoir et le peuple, les dirigeants qui trahissent, mentent et se désintéressent des difficultés quotidiennes des pauvres, le peuple qui se laisse tromper mais finit par se réveiller brutalement.

Mais dans cet ensemble démoralisant Eugène SUE distingue des éléments positifs qui montrent, malgré les apparences récentes, les progrès des idées républicaines :

« chaque jour augmente le nombre de ces **républicains par raison**, par bon sens, sinon par principes ; or un gouvernement que l'on accepte par nécessité, par raison, a bien plus de racines et de solidité une fois accepté, que n'en a un gouvernement accueilli avec un entraînement passager. »²⁴⁵

241 *Berger de Kravan 2e série*, p 45-46

242 *Berger de Kravan 2e série*, p 103-104

243 *Le Moniteur*, 17 mars 1849

244 *Le Siècle*, 2 avril 1849, extrait du texte du *Comité électoral de la République modérée*, daté du 30 mars

245 *Berger de Kravan 2e série*, p 94

Malgré le durcissement que nous avons noté par rapport à la première partie, cette seconde partie du *Berger de Kravan* reste encore assez maladroite, hésitant entre le pamphlet, la fiction et l'Histoire.

Arme politique inachevée, encore pleine de contradictions idéologiques, peu efficace, quoi qu'en ait dit *La Phalange*²⁴⁶ ; succession de points de vue alourdis par les plaidoyers politiques didactiques qui ne prend de valeur que comme indication d'une nouvelle évolution d'Eugène SUE allant toujours dans le même sens d'un plus grand engagement et d'une plus grande responsabilité morale, non plus à l'égard d'idées abstraites mais envers un parti.

d) Eugène SUE a la recherche d'une nouvelle expression

α Une production double

Politiquement les mois qui précèdent le début de rédaction des *Mystères du peuple* correspondent donc à une reprise en mains du régime de février par les partis conservateurs rassemblés autour de Louis Napoléon.

Pendant cette période Eugène SUE partage son activité littéraire selon deux axes, qui perdureront pendant toute la dernière partie de sa vie, dont 1848 marque à nos yeux le début : d'une part il publie des romans de moraliste, informés par les théories socialistes mais sans digressions politiques ou économiques²⁴⁷, d'autre part il rédige des articles ou des livres militants, comportant parfois une trame fictionnelle²⁴⁸.

À travers les romans des *Sept Péchés Capitaux*, Eugène SUE ne s'engage pas directement dans la vie politique contemporaine²⁴⁹, mais il ne renonce pas pour autant à défendre des idées liées très directement avec les écoles politiques et économiques socialistes, puisque le système de FOURIER comporte également, peut-être essentiellement, des aspects sociaux qui sont très chers à Eugène SUE, l'association par exemple. C'est donc bien également poursuivre une activité militante que d'écrire ces textes, mais une action à plus long terme, destinée à agir sur les mentalités, afin de

246 On lit, à la page 288, ce qui correspond à mars 1849 : "Nous recommandons à nos amis la propagation de l'ouvrage de M Eugène SUE ; cet ouvrage est très bon à répandre dans les campagnes pour détruire les calomnies incessantes dont les partis bornes·(sic) se servent pour arrêter les progrès irrésistibles du socialisme."

247 *Les Sept Péchés capitaux* en sont un exemple. Dans le cadre du contrat qui le lie avec *Le Constitutionnel*, Eugène SUE poursuit la publication et la rédaction des *Sept Péchés capitaux*, romans de mœurs dans lesquels la politique ne joue aucun rôle mais qu'informent les théories sociales de FOURIER, en particulier son *Traité des passions* comme en font foi les titres retenus : *L'Orgueil*, *La Colère*, *La Gourmandise*, *La Luxure*, *La Paresse*. Nous ne pouvons nier qu'il s'agisse là d'une forme de militantisme, mais elle est d'une nature différente de celle dont nous nous sommes occupé avec le *Républicain des campagnes* ou les deux parties du *Berger de Kravan*.

248 *Le Républicain des campagnes* ou *Le Berger de Kravan*

249 C'est pourquoi nous sommes d'accord avec lui lorsqu'il parle à leur propos "d'œuvre de moraliste"

modifier la vision du monde que peuvent avoir les lecteurs, pour mieux suggérer ensuite, mais ailleurs, ou dans un second temps, des modifications politiques et économiques qui apparaîtront à ce moment comme destinées à favoriser la généralisation d'expériences réussies au plan individuel. Une telle stratégie, qui valorise l'expérience limitée, fut-ce au travers de fictions, avant de proposer une généralisation à l'ensemble du corps social par le biais d'une réforme politique et économique, est tout à fait comparable, mais dans le domaine moral, aux propositions d'expériences communautaires limitées suggérées par les disciples de FOURIER et par CABET²⁵⁰.

Le désaccord qui naît entre VÉRON et Eugène SUE n'est donc pas seulement une source de soucis financiers, judiciaires puis éditoriaux. C'est aussi l'obligation de reconsidérer les moyens d'action politique et sociale dont il dispose. Nous sommes tenté de penser qu'Eugène SUE craignait de perdre le support du *Constitutionnel* qui était pour lui un moyen sûr de faire connaître des idées progressistes dans une partie de la population qui n'avait le plus souvent accès aux écrits socialistes qu'à travers les extraits, nécessairement tendancieux, qu'en reprenait la presse dite modérée²⁵¹.

Eugène SUE est d'ailleurs embarrassé par les réflexions de VÉRON refusant de publier des romans "socialistes"²⁵² :

Le désaccord entre Eugène SUE et VÉRON, a commencé bien avant le printemps 1849, il continuera jusqu'à la fin de publication de *La Paresse*, en avril 1849, qui marque la fin de la collaboration d'Eugène SUE avec *Le Constitutionnel*.

« je vous prierais de lire *l'Avarice* afin de bien vous convaincre qu'il n'y a pas un mot de socialisme dans cet ouvrage.

Je ne puis cependant pas me soumettre à l'absolutisme de M V(éron) en cette affaire, car à l'avenir mon traité devient complètement illusoire s'il peu tout refuser sous prétexte de socialisme. »²⁵³

Eugène SUE cependant ne pourra longtemps maintenir sa négation absolue, il le sait, et très rapidement, il préfère défendre son indépendance d'auteur :

« En m'engageant à écrire pour le *Constitutionnel*, je n'ai jamais entendu engager mon opinion politique pas plus que de vouloir subordonner la politique du *Constitutionnel* à

250 À partir de la fin 1848, la presse conservatrice accorde une place importante à la narration des déboires de l'expérience tentée par CABET au Texas.

251 Au premier rang de laquelle il faut ranger précisément *Le Constitutionnel* ! Écrire dans le feuilleton du *Constitutionnel* permettait à Eugène SUE de répondre dans le feuilleton, sans le dire explicitement, aux accusations contre les socialistes que les lecteurs pouvaient lire dans le corps du journal. De là aussi la réaction de VÉRON qu'on ne peut totalement attribuer à la baisse de popularité d'Eugène SUE après *Martin*.

252 Supra, Première partie, chapitre I, p 23.

253 Lettre à TROUPENAS, 1er juin 1849, Arsenal Ms 14637, fol 37/38

mon opinion. »²⁵⁴

Progressivement Eugène SUE reconnaît qu'il a introduit des idées socialistes dans ses œuvres, mais, s'appuyant sur le *Juif errant* et sur *Martin* il affirme :

« Il (VÉRON) a prouvé que le socialisme ne lui déplaisait pas en insérant Marin et le Juif sans aucune observation. »²⁵⁵

Finalement Eugène SUE doit reconnaître, même s'il ne veut le croire, que la rupture est inévitable, sauf à accepter la multiplication des incidents :

« [...] aujourd'hui M V(éron) invoque contre moi le socialisme, demain ce serait la religion, après-demain la morale et ainsi de suite. »²⁵⁶

Les sources possibles de litiges envisagés par Eugène SUE sont bien ceux que tous les modérés reprochaient aux écrits socialistes, qu'ils soient œuvres théoriques, articles ou fictions.

Avec une évidente mauvaise foi Eugène SUE maintient sa position :

« je soutiens moi qu'il n'y a rien de politique ni de socialiste dans mon ouvrage. »²⁵⁷

et renouvelle à plusieurs reprises sa demande de recourir à un arbitre "modéré" , comme l'éditeur PAULIN²⁵⁸ ou son avocat, Maître MATHIEU²⁵⁹

En permanence pendant toute la querelle, Eugène SUE conteste la couleur des feuillets qu'il propose, tout en reconnaissant qu'il conserve ses opinions. Défense peu solide, pleine de contradictions qui apparaissent rapidement et qui devait logiquement aboutir à une rupture dont il a fort bien compris l'enjeu mais dont on mesure mieux l'importance si l'on admet qu'Eugène SUE veut absolument tout tenter pour conserver la tribune inappréciable que constitue le feuilleton du plus grand quotidien du parti de ses adversaires :

« c'est un procès qu'on veut pour paraître contraint de publier mes livres. »²⁶⁰

Nous avons en effet tout lieu de supposer avec Eugène SUE que VÉRON voulait se mettre à

254 Lettre à TROUPENAS, 12 juin 1849, Arsenal 14637, fol 39/40. Eugène SUE avait d'abord terminé sa phrase en ajoutant : "il traite journellement les socialistes de brigands, de factieux". Mais il s'est ravisé et a raturé ce qui montrait trop bien que la querelle était effectivement profondément politique, que VÉRON attaquait en lui moins l'écrivain socialiste, que le militant auquel il ne pouvait plus prêter la publicité de son feuilleton.

255 Lettre à TROUPENAS, 14 juillet 1849, Arsenal 14637, fol 43/44

256 Lettre à TROUPENAS, 21 juillet 1849

257 ibid

258 lettre du 12 juin

259 lettre du 1er août 1849 Arsenal, Ms 14637, fol 49/50

260 Lettre à TROUPENAS, 14 juillet 1849, Arsenal Ms 14637, fol 43/44

l'abri des critiques de ses nouveaux alliés.

On remarque d'ailleurs que la crise se durcit au moment de la victoire, relative, des Montagnards aux élections d'avril 1849²⁶¹. Il y a sans doute là plus qu'une coïncidence. VÉRON, qui avait effectivement publié d'autres œuvres politiquement marquées de l'auteur des *Mystères de Paris*, mais peut être pas "sans observations", ne pouvait continuer de publier les œuvres compromettantes d'Eugène SUE à présent qu'il était officiellement engagé sous la bannière du parti que *Le Constitutionnel* combattait quotidiennement. D'autant qu'Eugène SUE développait sa participation à la vie politique en multipliant les écrits militants : articles, lettres aux journaux, profession de foi, ou même roman social militant de circonstance comme l'est la deuxième partie du *Berger de Kravan*, qui mettait ouvertement en cause, nous l'avons dit, les républicains modérés avec lesquels VÉRON était allié.

Enfin, il était connu de tous que THIERS avait mis 100·000·f à la disposition de VÉRON quand celui-ci avait pris la gérance du *Constitutionnel*²⁶². VÉRON pouvait difficilement conserver son alliance avec THIERS et un feuilletoniste qui attaquait violemment ce même THIERS, même si les attaques ne se trouvaient pas dans les colonnes du journal.

Les deux types de productions littéraires d'Eugène SUE, romans moraux et écrits politiques, sont bien étroitement liées. Elles concernent des modes de publication différents, mais s'adressent finalement au même public, elles constituent les deux axes de développement d'une stratégie d'éducation par la littérature dans laquelle Eugène SUE s'est engagé depuis plusieurs années déjà, avec un bonheur encore inégal, mais dont l'efficacité suppose qu'il ait encore accès au public le plus large possible par le biais des feuilletons des quotidiens moins marqués politiquement que les "feuilles rouges" sans cesse dénoncées auprès des bourgeois modérés et presque exclusivement diffusées auprès de militants convaincus.

L'édifice repose malheureusement sur le contrat avec VÉRON qui vient d'être remis en cause et qui va être rompu, ce qui bouleversera les projets d'Eugène SUE.

β Conclusion : la situation d'Eugène SUE au début de 1849

261 Élections pour lesquelles Eugène SUE avait d'ailleurs été sollicité comme le prouve sa réponse publiée par *La Démocratie Pacifique* : "Je reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me proposer la candidature de représentant du peuple pour les Bouches du Rhône, berceau de ma famille. Je suis heureux et fier que vous ayez bien voulu penser à moi, c'est une glorieuse récompense de mon dévouement à la République Démocratique et Sociale. Mais, à mon grand regret, je ne puis donner suite à votre offre honorable." .Lettre datée du 8 avril 1849, publiée dans la *Démocratie Pacifique* du 12 avril. Le journal précise qu'Eugène SUE refuse à cause d'un "grand travail historique" qu'il a entrepris. Supra, Première partie, chapitre I, p 2.

262 Pour les rapports, complexes, de VÉRON et de THIERS, voir *Les mémoires d'un bourgeois de Paris*, de VÉRON.

L'activité politique ouverte d'Eugène SUE dénonce en effet trop visiblement le fondement de son activité de feuilletoniste.

Lorsqu'intervient le refus de publier la fin des *Sept Péchés Capitaux* dans le feuilleton du *Constitutionnel*²⁶³, la stratégie d'Eugène SUE se trouve bouleversée puisqu'il craint d'être réduit à l'action strictement politique tant qu'il reste prisonnier du contrat avec VÉRON qui lui interdit de publier des feuilletons ailleurs que dans le *Constitutionnel*²⁶⁴.

Il fallait donc rompre ce contrat, fut-ce au prix de lourds sacrifices financiers. TROUPENAS négocia la liberté d'Eugène SUE²⁶⁵. De son côté celui-ci devait chercher un nouveau journal pour l'accueillir, ou abandonner la double action qu'il avait entreprise pour la défense des idées démocrates socialistes.

Tout cet épisode prouve, selon nous, qu'Eugène SUE est en pleine évolution sur le plan littéraire. Ses convictions sont formées, et son action prend des formes nouvelles, liées à son "adhésion" au parti des démocrates socialistes. Une nouvelle page de son œuvre va commencer, qui doit le conduire soit à réserver tous ses textes romanesques à un journal nettement engagé dans le camp républicain mais qui ne soit pas extrémiste et dispose d'un public assez vaste et politiquement hésitant, faisant dialoguer en quelque sorte le corps du journal et le feuilleton²⁶⁶, soit à chercher de nouveaux modes de diffusion.

Lorsque la seconde partie du *Berger de Kravan* paraît, en avril 1849, Eugène SUE est toujours à la recherche d'un équilibre. Il n'a pas encore écrit le roman populaire dont il appréhende confusément la forme, alliant morale, politique, idéologie et Histoire, mais il y travaille, décidé (et à présent contraint financièrement) à accorder la priorité à son métier d'écrivain. Sollicité de se présenter aux nouvelles élections²⁶⁷ par les "Démocrates de Marseille", il repousse leur offre flatteuse : .

« Aux Bordes, 8 avril 1849

Citoyen,

263 *Les Sept péchés capitaux* sont arrêtés après la parution du cinquième, *La Paresse*, dans *Le Constitutionnel* du 6 mars au 15 avril 1849. La publication ne reprendra, dans *Le Siècle*, qu'en avril 1851.

264 Il y a aussi des implications financières, mais elles sont moindres puisqu'Eugène SUE peut espérer toucher les sommes prévues dès lors qu'il a fourni la copie demandée, qu'elle soit publiée est une autre chose.

265 TROUPENAS sert d'intermédiaire entre Eugène SUE et VÉRON de juillet 1847, qui marque le début des difficultés après la fin de *Martin*, à juillet 1849 qui consomme la rupture.

266 Ce pourrait être *Le Siècle*, malgré les sévères critiques adressées au journal dans le *Berger de Kravan*. Supra, Première partie, chapitre III, p 113.

267 13 mai 1849

Je reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me proposer la candidature de représentant du peuple pour le département des Bouches du Rhône, berceau de ma famille²⁶⁸. Je suis heureux et fier que vous ayez bien voulu penser à moi, c'est une glorieuse récompense de mon dévouement à la République démocratique et sociale. Mais, à mon grand regret, je ne puis donner suite à votre offre si honorable. J'ai entrepris depuis six mois un grand ouvrage historique et social, destiné, dans ma pensée, à servir notre cause commune ; mes travaux incessants et les engagements que j'ai pris au sujet de ce livre considérable ne me permettent ni cette année ni l'autre de distraire la moindre partie de mon temps de l'accomplissement de cette œuvre, nouveau gage que j'espère donner à la démocratie et au socialisme, à qui j'appartiens corps et âme. »²⁶⁹

Mis à l'index par son premier support de grande diffusion pour avoir abandonné la vision libérale de la société, fondée sur l'individu et ses ressources, tant pour assurer la promotion sociale que pour remédier par la charité aux misères les plus criardes, Eugène SUE n'a pas encore conquis auprès des ouvriers, mais surtout des paysans, l'aura politique dont il paraît rêver. Le statut de Rodolphe, prince et surhomme, agissant ponctuellement sur une société dont il ne contestait pas les fondements pouvait s'intégrer tout à fait à la vision bourgeoise libérale des manufacturiers naissants, ce que démontra le succès immense des *Mystères de Paris* ; Martin organisant un phalanstère n'est plus tolérable, car il propose, et montre, même si c'est encore sur le mode de l'utopie, une société où l'égalité inscrite en théorie dans les textes se heurte dans la pratique aux contingences morales et économiques du moment, ce qui débouche sur une mise en cause de la société telle qu'elle est, et sur une définition plus contestataire de l'égalité.

Eugène SUE, comme beaucoup de socialistes de cette époque, hésitait pourtant encore à poser le problème social en termes de révolution. Trop socialiste pour les libéraux, Eugène SUE était encore trop libéral pour les démocrates socialistes ; trop populaire pour la bourgeoisie, il était encore trop parisien et trop bourgeois pour les paysans du Loiret. Tous ces signes confirment la nécessité d'une mutation, Eugène SUE lui aussi l'a senti et il y réfléchit. Avec les *Sept péchés capitaux* la remise en perspective d'une morale traditionnelle trop étroite, est encore venue creuser le fossé avec la bourgeoisie conservatrice, car elle est intervenue au moment où celle-ci, héritière de VOLTAIRE, découvrait que l'Église était une alliée dont elle ne pouvait plus se passer si elle voulait rester au

268 La famille d'Eugène SUE vient de la commune de La Colle sur Loup, près de Nice.

269 *Lettre aux Démocrates de Marseille*, publiée par la *Démocratie Pacifique* le 12 avril 1849. Une note du journal précise le titre de l'œuvre à venir : *Esclave et Souverain*, ainsi que le sous-titre, *Histoire d'une Famille du peuple depuis la Gaule jusqu'à nos jours*, ce qui nous permet d'affirmer qu'il s'agit bien des futurs *Mystères du peuple*. C'est, à notre connaissance, la première annonce du projet qui aboutira aux *Mystères du peuple*. Les travaux préparatoires s'inscrivent dans le cadre nouveau dont nous venons de parler.

pouvoir²⁷⁰. Les intérêts de l'Église et de la bourgeoisie, d'abord divergents jusqu'au XVIIIe siècle, alors que l'Église correspondait à un ordre privilégié, se rapprochent depuis que la bourgeoisie est au pouvoir et que les privilèges ont été abolis. En 1849 il n'y a plus pour les séparer encore que le problème de l'enseignement. Eugène SUE va devoir également intégrer à ses réflexions cette nouvelle dimension plus cléricale que religieuse du libéralisme.

270 C'est l'une des conclusions importantes que l'on peut tirer de l'alliance du "Comité de la rue de Poitiers" réunissant des hommes d'origines et de convictions aussi différentes que THIERS et MONTALEMBERT.

Chapitre IV

La conclusion d'une recherche

Toute l'activité déployée par Eugène SUE et les autres propagandistes du parti républicain n'est pas sans effet cependant, les élections de mai 1849 marquent un net progrès des idées les plus avancées, en particulier dans les campagnes où apparaissent des bastions républicains socialistes qui dureront jusqu'à 1914 et parfois au-delà. Ainsi le Cher, l'Allier, la Dordogne, le Lot et Garonne, le Var, les Basses Alpes.

La majorité reste néanmoins au parti de l'ordre, malgré une Montagne forte organisée autour de LEDRU-ROLLIN. Les conservateurs sont inquiets de cette progression de leurs adversaires, d'autant que les partis au pouvoir n'avaient pas négligé leur propre propagande²⁷¹. *Le Comité de la Presse modérée*, où l'on retrouve *L'Assemblée Nationale*, *Le Constitutionnel*, *Le Corsaire*, *Le Dix-Décembre*, *L'Événement*, *Le Moniteur du soir*, *La Patrie*, *Le Pays*, *L'Univers*, et beaucoup d'autres journaux de moindre importance avait déchaîné ses forces contre « les rouges ».

D'où la déception et l'inquiétude devant les victoires socialistes: .

271 Le 22 avril 1849, *L'Univers* avait reproduit le communiqué du *Comité électoral de la rue de Poitiers, Propagande anti-socialiste* daté du 20 avril 1849 : « plusieurs feuilles populaires vont engager la lutte avec les feuilles socialistes, avec ces feuilles qui, chaque matin, sèment partout le mécontentement et l'esprit de révolte. [...] Le Comité s'est occupé des brochures, et déjà, par ses soins, 577 000 exemplaires de divers écrits anti-socialistes ont pu être vendus à très bas prix ou distribués gratuitement. [...] Il est un autre mode de publication dont la propagande démocratique fait grand usage, c'est celui des feuilles volantes que l'on répand à profusion dans les foires, dans les marchés, et qui concentrent en quelques phrases tout le venin des publications plus étendues [...] une entreprise est à la veille de se fonder pour faire tourner ce moyen au profit de la bonne cause. » .

« Le résultat des élections a découragé quelques-uns des organes du parti modéré. Cette marée montante du socialisme qui vient de submerger quelques-uns de nos départements leur inspire de vives terreurs pour l'avenir. Ils se croient à la veille d'un nouveau 93. »²⁷²

Malgré ces progrès sensibles de la gauche, il n'en reste pas moins que, depuis février 1848, Eugène SUE est dans le camp des perdants.

Trois échéances importantes : avril 1848, décembre 1848 et mai 1849 se sont soldées par trois échecs, même si la tendance semble s'inverser. Au fil des mois les références faites à 1793 se sont multipliées dans les écrits hostiles aux démocrates, ne serait-ce qu'en plaçant la question sociale dans une perspective historique tendant à valoriser la situation des ouvriers sous l'Ancien Régime. Par réaction les socialistes, Eugène SUE en est l'illustration, ont également accentué le recours à l'Histoire pour fonder la revendication politique²⁷³.

Eugène SUE s'en expliquera d'ailleurs dans une lettre à George SAND qui doit dater du mois de janvier 1850, quelques jours après la parution des premières livraisons des *Mystères du peuple* qu'il joint à la lettre :

« il me semble qu'il (le lecteur) doit puiser dans cette connaissance (de l'histoire de ses pères) une plus grande et plus énergique conscience de ses droits. »²⁷⁴

On conçoit bien la déception d'Eugène SUE en 1848-1849, le désarroi succède à la joie née en février 1848 :

« [...] Croyez, citoyens, que je ne faillirai jamais à mes engagements envers la démocratie socialiste ; de mauvais jours sont venus, la lutte de l'idée recommence, vous me trouverez toujours au premier rang, non par le talent, mais par le dévouement et la foi. »²⁷⁵

ou encore

« Nous vivons dans de tristes temps. Dieu veuille pour la France que mes prévisions si courtoisement et si consciencieusement combattues par vous dans votre lettre de la fin de l'an passé ne se réalisent pas. Ne croyez pas que je me désespère, non, j'ai une foi trop vive dans le succès de la cause démocratique et sociale pour douter, mais hélas, ce triomphe il faudra l'acheter par de bien douloureux sacrifices [...] tout cela est pénible et l'heure est grande et solennelle, je vous l'assure, et loin de me décourager,

272 *La Patrie*, 19 mai 1849

273 Ainsi pour le *Berger de Kravan* qui attaque la légende napoléonienne. Supra, Première partie, chapitre III, p 115

274 BHVP, G 5408, fol 297/298

275 Lettre aux Membres du Conseil d'administration du *Populaire*, 20 août 1849, collection Francis AMBRIÈRE.

ma foi devient plus profonde et plus recueillie, je dirais presque religieuse. »²⁷⁶

Sans doute doit-on voir aussi dans le désarroi des républicains de la veille l'inexplicable attitude du 13 juin 1849 après les succès électoraux. Face à la dérive de plus en plus nette du régime, les chefs républicains croient encore pouvoir en appeler au peuple et tentent une « journée » avec la manifestation sur les boulevards. Dérapage, provocation ? Les événements sont assez confus aujourd'hui encore pour les spécialistes. Après le refus de la Chambre de mettre les ministres en accusation à propos de l'expédition de Rome que l'on pouvait considérer comme contraire à l'article V du préambule de la Constitution²⁷⁷, une manifestation des représentants de la gauche a lieu sur les boulevards le 13 juin : .

« Hier matin (13 juin), en effet, on a pu lire dans tous les journaux de la presse socialiste un appel non équivoque à l'insurrection contre un pouvoir qui était déclaré traître et déchu. [...]

La colonne partie du Château d'eau, et qui se composait de 12 à 15 mille hommes, a été arrêtée par une charge de cavalerie que commandait le général CHANGARNIER en personne. [...] en moins d'une heure, tout le centre de Paris [...] se trouva tout à coup occupé militairement dans tous les sens. »²⁷⁸

La réponse du parti de l'ordre a été très ferme.

CHANGARNIER, connu pour ses opinions orléanistes, a écrasé cet embryon de révolte, et les tribunaux décapitent la Montagne en condamnant ses chefs à l'exil : LEDRU-ROLLIN et Félix PYAT s'enfuient. Deuxième émigration républicaine qui laisse le parti désemparé et divisé, tant en France qu'à l'étranger où deux tendances s'affrontent à présent.

En France la réaction se déchaîne contre les rouges qui voulaient :

« La terreur partout, le travail nulle part ; mille combinaisons éphémères, l'anarchie dans la société, l'anarchie dans le gouvernement ; les rouges puis les montagnards les plus avancés précipitant demain dans l'abîme M LEDRU-ROLLIN, cherchant sans doute à modérer les masses ; M PROUDHON derrière les montagnards ; les hommes de sang et de pillage derrière eux tous. »²⁷⁹

276 Lettre à PAGNERRE, sans doute du début 1849, coll Lovenjoul. PAGNERRE, qui fut secrétaire du Gouvernement provisoire, était un républicain modéré. On remarque que le vocabulaire religieux intervient de plus en plus fréquemment sous la plume d'Eugène SUE, c'est pour nous l'indice d'une réflexion en cours sur les rapports de la religion avec la république et la liberté

277 Cet article déclarait : « (La République) respecte les nationalités étrangères comme elle entend faire respecter la sienne ; n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquêtes, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. »

278 *Le Moniteur*, 14 juin 1849

279 *La Patrie*, 16 juin 1849

Tout en restant fidèle à ses idées républicaines Eugène SUE est de nouveau contraint de se démarquer de certains de ses amis, au nom de l'inviolabilité des représentants du peuple, quelles que soient leurs actions **légales**.

Situation qui est aussi celle de la plus grande majorité des membres de la Montagne partisans du légalisme et qui restent, malgré tout, confiants en l'avenir grâce aux résultats obtenus aux premières élections législatives qui montrent que l'effort de propagande et d'information-éducation commence à porter ses fruits, il faut donc faire confiance au travail de la Chambre et attendre les élections prochaines, en 1852.

Avec plus d'habileté politique THIERS, anticlérical pendant la Monarchie de Juillet, les libéraux en général, qui avaient défendu l'Université contre l'Église, en viennent à modifier encore leur attitude et à se rapprocher une nouvelle fois des forces catholiques²⁸⁰. L'Église, qui fut longtemps l'alliée des seuls légitimistes, devient, avec MONTALEMBERT par exemple, la garante de l'ordre bourgeois dont les valeurs morales s'accommodent à présent assez bien de la pratique religieuse.

Le clergé qui bénissait les arbres de la Liberté en 1848, surveille leur arrachage en 1849 et se mobilise aux côtés du gouvernement contre les rouges :

« Les curés, dans tous nos pays, prêchent maintenant tous les dimanches deux fois, ils terminent tous leurs sermons par des allusions peu favorables à la république. C'est pour cela, sans doute, que l'on tient à remplacer les instituteurs démocrates par des prêtres réactionnaires et des ignorantins obscurantistes. »²⁸¹

Eugène SUE travaille. Dans une lettre à Émile de GIRARDIN datée du 3 juillet 1849, il déclare :

« Je travaille à force et je pourrai bientôt vous envoyer la première partie des Mémoires formant deux volumes »²⁸²

À cette époque, les travaux préparatoires des *Mystères du peuple*, commencés en avril ou mai 1849, sont finis et Eugène SUE a déjà commencé la rédaction comme en fait foi la note 2 de la page 25 du premier volume, datée du 5 août 1849, et que rien n'autorise à contester²⁸³:

280 Déjà, depuis janvier 1849, THIERS siège au côté de Mgr-DUPANLOUP dans une commission extra-parlementaire créée par FALLOUX pour réfléchir au difficile problème de l'enseignement. THIERS est à présent convaincu que l'Église est le seul rempart contre le socialisme.

281 *La Voix du peuple*, cité par *La Nation*, le 4 janvier 1850 .d

282 Citée par Jean-Louis BORY p 377. Il s'agit de *Fernand Duplessis ou les Mémoires d'un mari* qui paraîtront dans *la Presse* du 26 août au 6 novembre 1851. Au stade du projet les *Mystères du peuple* portèrent successivement plusieurs titres : *Esclave et Souverain* selon la *Démocratie Pacifique*, *Les Mémoires d'une famille gauloise* dans une lettre à Georges RICHARD, *Les Mémoires d'une famille du peuple* ... Nous pensons cependant qu'il s'agit ici des *Mémoires de la marquise de Pontbrillant*, ou *Mémoires d'une dame de qualité* qui deviendront les *Mémoires d'un mari*.

283 Eugène SUE savait conduire simultanément plusieurs projets et il n'est pas exclu que *Les Mémoires d'un Mari* et

« aujourd'hui 5 août 1849, jour où nous écrivons ces lignes, le parti prêtre et légitimiste espère encore nous traiter en peuple conquis en nous inféodant de nouveau au dernier rejeton de cette royauté de race franque, prétendue de droit divin. »

Pendant l'été et l'automne 1849, à notre connaissance, Eugène SUE ne donne pas de roman nouveau, ni de feuilletons, ni d'articles dans les journaux ²⁸⁴

La stratégie de la Montagne étant de travailler de son mieux à la Chambre en préparant les élections de 1852, on conçoit que Eugène SUE prenne un peu de recul dans le militantisme. Son nouvel ouvrage engagé a encore presque trois ans pour agir sur les mentalités et Eugène SUE a prévu d'y travailler deux ans²⁸⁵. Pour l'heure, et après la crise de juin, les conservateurs tiennent le devant de la scène, à côté d'une montagne décapitée, à la recherche de nouveaux chefs populaires.

Le 31 octobre 1849 Louis-Napoléon forme un gouvernement qui marque clairement, pour la première fois, la dérive vers un régime présidentiel. Le nouveau gouvernement ne représente plus la majorité parlementaire mais les choix du président, avec des hommes de second plan ou amis personnels du Président comme BAROCHE, ministre de la Justice, FOULD, ministre des Finances, et de PARRIEU, ministre de l'Instruction et des Cultes. Même le parti de l'Ordre s'en inquiète, celui qu'on voulait un « homme de paille » s'émancipe, le Comité de la rue de Poitiers perd de son influence.

La Montagne, fidèle à sa nouvelle stratégie, joue le jeu des institutions afin de rassurer la bourgeoisie progressiste, de se la concilier, et surtout d'éviter tout ce qui pourrait donner de nouveaux arguments contre elle. La discrétion est à présent le mot d'ordre officiel, le vote doit seul servir à exprimer son mécontentement :

« Jusque-là (1852), gardez l'attitude austère et forte du recueillement dans le droit, gardez la foi, retenez la fougue [...] Ah ! Citoyens, il n'y a pas de plus auguste cérémonie, de plus noble fête expiatoire que celle du scrutin. L'urne du suffrage universel, c'est l'autel de la purification, c'est la fontaine de l'éternel rajeunissement : c'est la couche féconde où la patrie engendre ses destinées. »²⁸⁶

les premiers épisodes des *Mystères du peuple* soient tous les deux sur sa table de travail.

284 *Les Sept péchés capitaux* sont arrêtés depuis la parution du cinquième, *La Paresse*, dans *Le Constitutionnel* du 6 mars au 15 avril 1849. La publication ne reprendra, dans *Le Siècle*, qu'en avril 1851. *Le Juif Errant* a commencé une nouvelle carrière, théâtrale cette fois, à l'Ambigu Comique, le 23 juin 1849, dans une adaptation que Eugène SUE signe avec GOUBAUX (la *Bibliographie de la France* du 21 juillet annonce ce drame en 5 actes et 17 tableaux).

285 Dans la lettre aux « Démocrates de Marseille » datée du 8 avril 1849 et publiée le 12 avril 1849 par la *Démocratie pacifique*, Eugène SUE déclare : « les engagements que j'ai pris au sujet de ce livre considérable (les *Mystères du peuple*) ne me permettent ni cette année ni l'autre de distraire la moindre partie de mon temps de l'accomplissement de cette œuvre. »

286 LEDRU-ROLLIN, *Les élections*, Bruxelles, Labroue, 1850. Extrait publié par *La Nation* le 3 mars 1850

Eugène SUE ne dit pas autre chose dans le prologue des *Mystères du peuple* :

« moi et ceux de mon parti, nous sommes pleins de foi dans la durée de la République et dans les prochaines et excellentes conséquences du suffrage universel. » (*Mystères du peuple*, I, 144) (*Mystères du peuple*, I, 140*)

Le vocabulaire religieux fait pendant à celui utilisé par le parti de l'Ordre, il y est aussi question de résignation, mais la résignation que le chef socialiste demande aux ouvriers et paysans n'est pas destinée à remplir toute la vie sur Terre, elle n'est qu'une étape nécessaire pour reconquérir le pouvoir, dans le respect du droit. Toute une religion de la République, toute une mystique du suffrage universel se développe, qui tend à combattre la religion sur son propre terrain en redonnant, à sa manière, laïque et politique, un espoir à ceux que les mesures répressives frappent de plus en plus, par l'état de siège en particulier :

« Six départements, ceux qui touchent à la Suisse, au point menacé par l'ennemi, sont, depuis huit mois, en état de siège et souffrent toutes les avanies de la dictature : visites domiciliaires, inquisition, censure, emprisonnement, razzias de jour, razzias de nuit, selon le bon plaisir militaire ; on n'y laisse pas même circuler la pensée nationale, la parole officielle, la parole tombée de la tribune souveraine. »²⁸⁷

Le ton est celui que nous retrouvons dans les *Mystères du peuple*, les ennemis de la république y portent des mêmes noms appartenant au même champ sémantique que chez Eugène SUE :

« race éternelle et venimeuse des usuriers et des hobereaux. »²⁸⁸

écrit LEDRU-ROLLIN,

« hauts barons du coffre-fort » ; « ducs de l'hypothèque, [...] marquis de l'usure, [...] comtes de l'agio »²⁸⁹, « conquérants »²⁹⁰

reprend Eugène SUE dans les *Mystères du peuple*.

Malgré l'exil de chefs historiques des républicains comme Louis BLANC, RASPAIL, BARBÈS, puis des inspireurs de la Montagne, LEDRU-ROLLIN, Félix PYAT, CONSIDÉRANT, Martin BERNARD, malgré les échecs parlementaires, c'est donc dans un climat de confiance en l'avenir, qui reste subordonné au suffrage universel, que paraît la première livraison des *Mystères du peuple*,

287 Ibid. LEDRU-ROLLIN fait ici allusion aux départements mis en état de siège après les événements de juin 1849. Même les compte-rendus des débats à la Chambre y étaient censurés.

288 Ibid.

289 *Mystères du peuple*, I, p 44

290 *Mystères du peuple*, I, p 45

le 8·décembre 1849. L'exergue place le cycle sous le signe des insurrections **passées**, marquant un terme à l'Histoire du peuple :

« Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale, que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle, au prix de leur sang, par l'INSURRECTION. »²⁹¹

Le récit s'ouvre à la veille de la révolution de février·:

« Le 23 février 1848, époque à laquelle la France depuis plusieurs jours et Paris surtout depuis la veille étaient profondément agités par la question des banquets réformistes·... » (*Mystères du peuple*, I, 1) (*Mystères du peuple*, I,1*)

En retrouvant le roman historique, en le mariant avec la formation morale et sociale, en lui conférant une nette coloration militante Eugène SUE a trouvé immédiatement ce ton qu'il cherchait depuis plusieurs années. Tous les aspects de sa pensée et de son talent s'unissent sous la bannière de l'Histoire populaire.

Sans concessions sociales au libéralisme l'œuvre est, d'entrée un brûlot contre l'Église, la Noblesse et toutes les formes traditionnelles d'oppressions que veulent faire renaître les conservateurs, en prise directe avec l'actualité, mais bénéficiant déjà du recul historique qui doit permettre de hisser l'œuvre au niveau d'une synthèse. Le travail de propagande et d'éducation continue, Eugène SUE est confiant :

« dans deux ans au plus, il suffira d'un souffle du pays pour faire rentrer à jamais ces hommes (réactionnaires) dans leurs ténèbres. » (*Mystères du peuple*, I, 154) (*Mystères du peuple*, I, 150*)

Même si la droite marque des points à l'Assemblée, le régime est une république et le suffrage universel peut tout corriger :

« le suffrage universel, comme la lance magique, guérit les blessures qu'il a faites. » (*Mystères du peuple*, I, 153) (*Mystères du peuple*, I, 149)

L'action de la Montagne, et celle d'Eugène SUE écrivant le début des *Mystères du peuple*, sont dirigées vers l'avenir et s'inscrivent dans le cadre strict des institutions républicaines en place. Les conservateurs commencent à réagir et mettent en cause les modes de scrutin à l'époque même où Eugène SUE le défend :

291 L'exergue est répété au début de chaque tome.

« le suffrage universel peut changer la forme de gouvernement [...] le suffrage universel tel qu'il existe ne peut se prolonger longtemps sans exposer le pays à sa perte. On doit donc nécessairement le modifier, le régulariser, l'enlever à la cohue des clubs pour en faire une institution légale et durable. »²⁹²

L'enseignement et la littérature populaire sont également critiqués :

« nos enfants ne doivent plus être élevés avec le beau langage des *Mystères de Paris*, avec les histoires de la Révolution, avec les romans socialistes, ou les drames contre la famille, ou la philosophie allemande, illuminée ou sceptique. »²⁹³

Plus la pression de l'Église devient visible plus il devient évident pour Eugène SUE qu'il a enfin trouvé avec les *Mystères du peuple* le moyen d'expression qu'il cherchait, il a retrouvé toute sa confiance en l'avenir, en ses idées, en sa possibilité d'agir pour défendre la république de ses rêves. Dans ce siècle qui fut par excellence celui de l'Histoire, Clio permet, enfin, la synthèse recherchée : l'auteur habile de *Mathilde* et d'*Arthur*, le philanthrope des *Mystères de Paris*, l'anticléric du *Juif Errant*, le socialiste du *Berger de Kravan*, se retrouvent dans les pages qui ouvrent l'épopée du peuple de Gaule. Aucune ambiguïté d'aucune sorte, le projet est clair et l'ouvrage démarre avec une force qui suscite l'enthousiasme des républicains socialistes. Le Roman socialiste populaire vient de naître.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

292 *L'Assemblée Nationale*, 2 mars 1850

293 *L'Assemblée Nationale*, 9 janvier 1850

Table des matières

LES MYSTÈRES DU PEUPLE d'Eugène SUE.....	1
PREMIÈRE PARTIE.....	2
Introduction p 4.....	2
Chapitre I : Le contexte politique p 6.....	2
Chapitre II : SUE et la République p 22.....	2
Chapitre III : Mutations p 69.....	2
Chapitre IV : La conclusion d'une recherche p 97.....	3
INTRODUCTION.....	4
Chapitre premier.....	6
Le contexte politique.....	6
a) Les préludes de Février 1848.....	8
b) Une Révolution ambiguë.....	8
c) Une vie politique complexe et sans partis.....	11
d) Des philosophies politiques.....	11
e) Situation d'Eugène SUE sur l'échiquier politique.....	14
.....	22
Chapitre II.....	22
Eugène SUE et la République.....	22
a) Le témoin de février.....	22
b) Un inspirateur ?.....	23
c) Acteur.....	31
d) Militant.....	39
e) Un échec exemplaire.....	61
CONSÉQUENCES d'un ÉCHEC.....	66
Chapitre III.....	69
Mutations.....	69
a) Vers la république conservatrice.....	69
b) Eugène SUE et l'élection présidentielle.....	78
c) Défendre la République sociale : suite du <i>Berger de Kravan</i>	85
d) Eugène SUE a la recherche d'une nouvelle expression.....	90
.....	97
Chapitre IV.....	97
La conclusion d'une recherche.....	97